le Quotidien

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

VENDREDI
10 JANVIER
2020

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 70 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

COMPLOT POUR UN OBJET SEXUEL DE 8 ANS

Martin Duquette risque de trois à huit ans de prison pour avoir planifié d'enlever une fillette à des fins d'abus sexuels PAGE 3



PHOTO PC, ADRIAN WYLD

LE CANADA PLEURE SES VICTIMES

+ Justin Trudeau confirme la thèse du missile

PAGES 16 ET 17

3 millions $ pour la formation à distance

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay «redonnera vie» au pavillon Saint-Alphonse de La Baie

PAGE 4

Raphaël Lavoie à Chicoutimi pour aller jusqu'au bout

PAGE 31

L'achalandage en hausse de 32 %

Diffusion Saguenay dépasse ses objectifs malgré la baisse de ses subventions

PAGE 18

Croque-ghetti!

Une portion de spaghetti à la viande avec croque-à-l'ail, accompagné d'une salade César.

20 ANS CoqRôti

10,99 $ +TAXES

0028371

Y'a toujours des NOUVEAUTÉS HORS DE L'ORDINAIRE...chez ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE!

Mes résolutions 2020... Pour le physique REMISE EN FORME Pour le mental ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE

MÉLANGE DES BOIS
Rég. 5,95 $
4,95 $* 500 g

SOUCOUPES PERLÉES
Rég. 5,95 $
4,95 $* 85 g

ANNEAUX AUX PÊCHES
Rég. 6,95 $
5,95 $* 800 g

CAFÉ VITTORIA 24 CAPSULES
Compatible avec Keurig
Rég. 13, 95 $
12,45 $* Sur la boîte seulement

ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE — ET PLUS —

*Spéciaux valides jusqu'au 31 janvier 2020. Taxes en sus.

ARACHIDES DÉPÔT Jonquière, 3600, boul. Harvey (près de l'hôpital de Jonquière) • 418-412-3235

0028601

« Tu m'as privé de la femme que j'aurais pu être »

André Forgues avait forcé une fillette à lui faire une fellation

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

« Tu as fermé la porte de mon enfance. Tu m'as privé de la femme que j'aurais pu être, car en raison de ce que tu m'as fait, cette femme n'a jamais existé. » La victime d'André Forgues, reconnu coupable d'agression sexuelle à son endroit alors qu'elle n'avait que 9 ans, a tenu à s'exprimer devant le tribunal, jeudi, alors que l'homme de 55 ans subissait ses observations sur la peine au Palais de justice de Chicoutimi.

André Forgues a été reconnu coupable en juin dernier d'avoir forcé une fillette de son entourage à lui faire une fellation, dans les années 80. L'homme avait 20 ans à l'époque et vivait à Saint-Honoré. Celui qui a nié les faits durant le procès n'avait pas été cru par la juge Sonia Rouleau, qui a plutôt accordé une grande crédibilité à la victime, une femme aujourd'hui âgée de 44 ans.

Bien que la dame avait témoigné de plusieurs gestes à caractère sexuel dont elle a été victime, l'homme a été reconnu coupable d'un seul événement, soit la fellation forcée suivie d'une éjaculation, commise il y a 35 ans.

« Tu m'as allongée par terre entre les deux petits lits de ma chambre et tu as baissé ma petite culotte, puis tes pantalons. Tu t'es allongé sur mon minuscule corps et je t'ai dit d'arrêter, a raconté la victime de Forgues. Je vis encore au quotidien avec ces images dans ma tête. »

Encore aujourd'hui, André Forgues nie les faits.

« Qu'est-ce que ça vous fait d'entendre la victime, ce matin ? », a demandé la procureure de la poursuite, Me Marianne Girard.

« Je ne peux pas vous répondre », a dit André Forgues, en haussant les épaules à plusieurs reprises.

La dame a également parlé des difficultés de porter plainte et de suivre les étapes judiciaires, qui s'avèrent extrêmement longues pour les victimes, a-t-elle précisé. Mais elle a aussi tenu à remercier la juge Rouleau de l'avoir crue.

La magistrate avait ordonné la confection d'un rapport présententiel, en vue des observations sur la peine. Selon le rapport, André Forgues a mené une vie en solitaire et a bénéficié de l'aide sociale durant plusieurs années. Il a d'ailleurs affirmé que faire de la prison le priverait du peu de ses acquis, soit son HLM, ses meubles et ses prestations d'aide sociale.

> **« Je vis encore au quotidien avec ces images dans ma tête. »**
>
> — La victime

Toujours selon le rapport, l'individu aurait des limitations cognitives et ne sait pas très bien lire ni écrire. Le risque de récidive est également jugé faible. Il a deux antécédents judiciaires, mais en matière de vol et de méfait.

FAMILLE FORGUES

Le fait que l'accusé ait grandi dans une famille dysfonctionnelle a également été amené en cour par la défense. En effet, plus d'une personne a porté plainte contre des membres de la famille Forgues pour agression sexuelle, au cours des dernières années.

Claude Desbiens, qui était le conjoint de la grand-mère Forgues, a reconnu avoir abusé d'une enfant il y a 30 ans. Il l'avait forcée à lui faire une fellation à deux reprises. Il a écopé d'une peine de six mois de prison l'an dernier.

Le frère d'André Forgues, Richard Forgues, subit un procès pour agressions sexuelles sur deux enfants, également perpétrées dans les années 80, à Saint-Honoré. Il est notamment accusé d'avoir forcé une enfant à lui faire de nombreuses fellations, sur une période de trois ans (elle avait entre 10 et 13 ans) et d'en avoir agressé une autre de quatre ans. Il a plaidé non coupable et que son procès en toujours en cours.

Un autre membre de la famille Forgues a écopé d'une peine pour jeune contrevenant, alors qu'il avait reconnu des gestes à caractère sexuel commis sur une fillette alors qu'il était encore mineur.



André Forgues a été reconnu coupable d'avoir forcé une enfant à lui faire une fellation, il y a 35 ans. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

« Je ne veux pas minimiser ce que mon client a fait et je comprends les conséquences qu'a eues ce geste sur la victime. Mais M. Forgues a été élevé dans une famille où c'était « normal » de commettre ce genre de gestes. Et s'il a des limitations aujourd'hui, imaginez-vous à l'âge de 20 ans », a affirmé l'avocate d'André Forgues, Me Marie-Ève St-Cyr.

ENTRE 90 JOURS ET UN AN

Les deux parties ne s'entendent pas sur la peine dont pourrait écoper l'individu. La défense a plaidé à la juge Rouleau une peine de 90 jours de prison en discontinue (de fins de semaine) et 240 heures de travaux communautaires.

Du côté de la Couronne, une peine de 12 mois d'incarcération est demandée, accompagnée d'une probation. « On parle d'un geste commis à l'endroit d'un enfant de 9 ans. Les conséquences sont graves pour la victime. La justice doit envoyer un message clair de dissuasion », a affirmé Me Marianne Girard.

La juge Sonia Rouleau s'est accordé un temps de réflexion pour évaluer les suggestions des procureures. Elle rendra sa décision le 6 mars, au Palais de justice de Chicoutimi.



L'avocate de la défense, Me Marie-Ève St-Cyr, a plaidé une peine de 90 jours de prison en discontinu et 240 heures de travaux communautaires. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



La procureure de la Couronne, Me Marianne Girard, demande une peine d'un an de détention pour l'accusé, accompagnée d'une probation. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

De trois à huit ans pour un complot pédophile

Martin Duquette et son complice planifiaient de kidnapper une fillette pour en faire un objet sexuel



GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

En juillet 2018, Martin Duquette et un complice s'apprêtaient à kidnapper une jeune fille de 8 ans pour revendre l'enfant à un groupe criminalisé dans le but d'en abuser sexuellement, mais ce dernier a informé les policiers du complot le jour de l'événement. Lors des représentations sur la peine de l'accusé, tenues jeudi, au Palais de Justice de Roberval, la Couronne a demandé huit ans d'incarcération et dix ans de surveillance; la défense propose plutôt une peine de trois ans de prison et de trois à cinq ans de surveillance.

Dès le début des représentations, la procureure de la Courrone, Julie Lajoie, a souligné les faits graves reprochés à Martin Duquette, qui avait prémédité d'enlever une enfant. « Monsieur Duquette voulait trouver un jouet afin de le remettre à un groupe criminalisé, pour que ses membres puissent abuser sexuellement l'enfant, a relaté cette dernière. Pourquoi ? Parce que pour monsieur Duquette, un jouet, c'est un enfant, comme le démontre un texto envoyé à son complice : "Tu devrais voir les beaux petits jouets qui sont en train de jouer avec la fille à [XXX]." »

Il n'est pas clair si Martin Duquette voulait bel et bien remettre l'enfant à un groupe criminel ou s'en servir pour assouvir ses propres besoins, car l'homme n'a pas collaboré avec les experts du tribunal, a remarqué Me Julie Lajoie. En plus du complot pour kidnapper une enfant, il n'a pas collaboré à l'enquête sur deux dossiers de pornographie juvénile, laquelle a, entre autres choses, démontré que Martin Duquette a transmis entre 10 et 12 photos de pornographie juvénile à son complice.

Martin Duquette, qui a été arrêté le 23 août 2018, a d'ailleurs plaidé coupable d'avoir transmis de la pornographie juvénile et d'avoir utilisé des moyens de télécommunication dans le but de prévoir une agression sexuelle sur des enfants et enlèvement. L'homme a aussi été reconnu coupable de vol à l'étalage et de bris de probation. Il a reconnu avoir trafiqué 40 métamphétamines par jour en plus d'avoir proféré des menaces de mort à un policier. Il se serait même vanté de consommer entre 10 et 50 métamphétamines par jour.

La procureure de la Couronne a demandé à ce que Martin Duquette passe huit ans derrière les barreaux, en plus de demeurer sous surveillance pendant dix ans.

Selon l'avocat de la défense, Me Denis Otis, la sentence devrait être établie en fonction du crime perpétré et du code, non pas en fonction de ce qui aurait pu se produire. « À cette étape-ci, Madame la juge, vous ne pouvez pas sentencier pour quelque chose qui ne s'est pas matérialisé », a plaidé ce dernier, sans toutefois minimiser l'importance des crimes reconnus par son client.

Me Otis estime que Martin Duquette démontre plusieurs caractéristiques d'un mythomane, prétendant notamment transiger une centaine de kilogrammes de cocaïnes par semaine dans la région, un élément qui n'a pas été retenu par la poursuite.

L'avocat de la défense a cité de récents cas de jurisprudence de deux hommes ayant été reconnus coupables de pornographie juvénile et d'agressions sexuelles envers six et quatre mineures et qui ont été condamnés à neuf et huit ans de prison.

Pour respecter l'ordre de gravité du crime, ce dernier a donc suggéré une peine d'emprisonnement de trois ans. Étant donné que Martin Duquette a déjà passé 504 jours en prison, comptant à temps et demi, il lui resterait 11 mois à passer derrière les barreaux.

Me Julie Lajoie croit toutefois que l'épais casier judiciaire de l'homme, qui commet des crimes depuis 25 ans, impose une sanction plus grave, afin de protéger la population.

« Il avait le plan d'enlever une enfant pour en abuser sexuellement, a-t-elle dit. C'est un homme qui a passé sa vie à transgresser la loi. »

Étant donné la gravité du crime, la juge Isabelle Boillat, de la Cour du Québec, devra également déterminer si Martin Duquette devrait être déclaré délinquant à surveiller, lors de sa décision sur la peine, laquelle devrait être rendue le 10 février.



PHOTO 123RF

Un nouveau pavillon technologique

La CS des Rives-du-Saguenay investit 3 M$ pour la formation à distance

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS) investit trois millions $ pour offrir des cours à distance à la fine pointe de la technologie. Des travaux majeurs seront entrepris dans les prochaines semaines dans l'établissement Saint-Alphonse de La Baie.

Le pavillon deviendra ainsi le pôle principal du Centre de formation professionnelle (CFP) du Grand-Fjord, avec son service de formation à distance, le CFOR. La CSRS confirme que l'établissement technologique sera entièrement repensé afin de coordonner les cours à distance.

« Avec cette offre, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay souhaite continuer à offrir un éventail de cours à distance pour accommoder cette clientèle, et ce, où qu'elle soit et, surtout, sans négliger la qualité de l'enseignement », a souligné le directeur général adjoint par intérim, Sébastien Malenfant.

L'organisation confirme que la technologie de pointe utilisée dans les classes permettra de minimiser les reflets dans les écrans et d'avoir une meilleure sonorité, alors que des télévisions intelligentes et des tableaux interactifs seront mis à la disposition des enseignants. Plus concrètement, en lien avec le fonctionnement des cours, les enseignants se trouvent dans une classe, donnent leurs cours, alors que les élèves sont à distance, à la maison par exemple, et assistent à la présentation via leur ordinateur.

La Commission scolaire offre ce type de formation pour permettre aux élèves de débuter, de poursuivre ou de finaliser leurs études, tout cela en conciliant la vie de famille, les études et le travail. Les programmes d'études sont nombreux et le CFOR peut s'adapter aux besoins des organisations en collaboration avec le service aux entreprises.

« Alors que les élèves auront le rendu d'une classe réelle via les outils technologiques, les enseignants évolueront au sein de leur profession en développant continuellement de nouvelles compétences en lien avec le numérique », confirme la CSRS.

Présentement, ce sont 725 élèves qui sont inscrits aux différents cours à distance offerts à la commission scolaire. La conseillère en communication de la CSRS, Stéphanie Audet, précise que ce chiffre augmente rapidement, pouvant même atteindre une hausse de plus de 100 inscriptions annuellement.



La technologie de pointe utilisée dans les classes permettra de minimiser les reflets dans les écrans et d'avoir une meilleure sonorité, alors que des télévisions intelligentes et des tableaux interactifs seront mis à la disposition des enseignants. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Les cours sont présentement offerts à partir du centre administratif de La Baie, mais les espaces se faisaient de plus en plus étroits. C'est pourquoi la CSRS a pris la décision d'opter pour un endroit entièrement dédié à ce service. Elle s'est donc tournée vers le pavillon Saint-Alphonse, situé au 731, boulevard de la Grande-Baie Nord, un édifice qui appartenait déjà à la commission scolaire et qui lui permet de rester dans le secteur de La Baie. Les responsables ont bon espoir que les locaux seront prêts pour la prochaine rentrée scolaire, en septembre prochain.

« Nous souhaitions redonner vie à cet établissement patrimonial. En choisissant cet emplacement, nous conservons plus de 50 ressources dans le secteur de La Baie », a pour sa part précisé Linda Fortin, directrice du CFP du Grand-Fjord.

AMIANTE

Lors de la séance du conseil des commissaires du 10 décembre dernier, un contrat de 257 689 $ a été accordé à Isolation Clermont pour le désamiantage des finis intérieurs du pavillon Saint-Alphonse.

Stéphanie Audet confirme qu'il y avait bel et bien de l'amiante dans les murs et que la Commission scolaire a profité des travaux pour aller de l'avant.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	23
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

BIFURQUER, *verbe*

Définition – Se diviser en deux à la manière d'une fourche, en parlant d'une voie. [PAR EXTENSION] Choisir une voie plutôt qu'une autre à un croisement. [FIGURÉ] Choisir un domaine différent.

Étymologie – Du latin *bifurcus*, 'fourchu'.

Cooccurrences – la route bifurque, le chemin bifurque ; bifurquer dans une direction, bifurquer vers l'enseignement...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0012012



› DEUX BLESSÉS DANS UNE COLLISION À LA BAIE

Deux personnes ont été blessées légèrement dans une collision entre deux véhicules sur le boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, jeudi. L'accident est survenu vers 12 h 25. Un des deux véhicules a percuté le second par-derrière. Les deux conducteurs ont dû être transportés au centre hospitalier par ambulance en raison de douleurs. La circulation n'a pas été perturbée. **ANNE-MARIE GRAVEL**

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

BANQUETS HUGUETTE

Les analyses se poursuivent



MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) poursuit ses analyses dans le dossier de Banquets Huguette. Il est toujours à la recherche d'un virus qui aurait pu contaminer des dizaines de personnes, mais la présence d'une bactérie n'est toujours pas exclue, confirme le MAPAQ.



Plusieurs personnes et leurs convives qui ont commandé un buffet de Banquets Huguette pour leur souper de Noël ont été malades dans les jours suivants. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Le ministère a fait le point avec *Le Quotidien*, jeudi matin. Le relationniste Yohan Dallaire-Boily confirme que des analyses microbiologiques « assez poussées » se poursuivent afin de trouver ce qui pourrait être à l'origine des nombreuses intoxications alimentaires. Plusieurs personnes et leurs convives qui ont commandé un buffet de Banquets Huguette pour leur souper de Noël ont été malades dans les jours suivants.

M. Dallaire-Boily explique qu'après avoir reçu les premières plaintes, le MAPAQ s'est dirigé chez les consommateurs et a pris la nourriture qui restait, le cas échéant. Par la suite, il s'est dirigé vers le traiteur et a saisi les aliments en cause pour analyse.

« Est-ce une bactérie dans les aliments ? Un virus chez l'un des préparateurs ? Nous leur avons demandé d'augmenter les mesures d'hygiène et de prendre des précautions dans la préparation des aliments », a-t-il indiqué.

Au total, M. Dallaire-Boily confirme que des dizaines de cas ont été rapportés. Parmi ceux-ci, quelques-uns n'étaient pas fondés. D'un autre côté, il est très probable que d'autres cas n'aient pas été mentionnés au MAPAQ.

Le traiteur Banquets Huguette a fait parvenir un communiqué de presse aux médias, jeudi. La propriétaire, Sarah Labrecque, soutient que les analyses « n'avaient relevé la présence d'aucune bactérie pathogène pouvant rendre les gens malades dans les échantillons prélevés à la suite des plaintes reçues en décembre dernier ».

Mais comme l'a indiqué le MAPAQ au *Quotidien*, cette possibilité n'est toujours pas exclue. « Nous avons la certitude qu'aucune bactérie susceptible d'intoxiquer ou de rendre les gens malades n'a été retrouvée dans l'échantillonnage de nos denrées alimentaires. Notre entreprise est soucieuse de la qualité des produits qu'elle offre à sa clientèle. D'ailleurs, lors d'une inspection du MAPAQ le 17 décembre dernier, le ministère nous a attribué la cote de risque "faible". Tout ça, quelques jours seulement avant les événements », a mentionné Mme Labrecque.

> **« Nous leur avons demandé d'augmenter les mesures d'hygiène et de prendre des précautions dans la préparation des aliments. »**
>
> — Yohan Dallaire-Boily

L'entreprise, en affaires depuis 55 ans, rappelle avoir pris les plaintes au sérieux en jetant des milliers de dollars de denrées alimentaires et en nettoyant en profondeur l'établissement.

Mme Labrecque se dit d'ailleurs soulagée par les premières analyses et ne regrette pas d'avoir appliqué les mesures préventives. « Il n'y a aucune chance à prendre avec la santé des gens. Pour nous, c'est la priorité absolue », a-t-elle déclaré via son communiqué, ajoutant être attristée par la situation et vouloir poursuivre sa collaboration avec le MAPAQ.

Faire bouger les jeunes

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com



J'aurais tellement aimé ça, dans ma jeunesse, avoir un terrain de jeux intérieur comme celui du Centre récréatif En Équilibre du parc industriel de Chicoutimi. Dans un ancien entrepôt de bières, il y a des trampolines, une corde à Tarzan, un parc à planche à roulettes, un gymnase, un gros bac de blocs de mousse pour se garrocher dedans, un mur d'escalade et des équipements pour différents sports intérieurs avec des animateurs qualifiés et des entraîneurs certifiés pour s'occuper des jeunes.

Voilà un endroit rêvé pour se défouler, lâcher son fou et faire des prouesses acrobatiques. « Nous avons créé cet espace parce que nous aurions aimé ça, nous aussi, avoir ce genre d'endroit pour nous amuser quand nous étions jeunes », laisse tomber Simon Gagnon, un des cinq fondateurs du parc intérieur pour jeunes et ados.

500 JEUNES PAR SEMAINE

« Il y a au moins 500 personnes par semaine qui fréquentent notre centre récréatif. Nous avons notre école de snowboard et de skateboard, des élèves en sport-études. Il y a aussi l'Académie de taekwondo de Chicoutimi et au moins une dizaine de fêtes d'enfants par fin de semaine qui louent nos espaces pour s'amuser entre amis », fait savoir Simon Gagnon, lui-même un professionnel de skateboard depuis une dizaine d'années.

« Ça peut sembler intense comme installation, mais la sécurité est au cœur de nos interventions », assure le professeur d'éducation physique.

« Il y a des matelas bleus partout pour amortir les chutes et nous donnons des formations en psychomotricité pour développer les habiletés des jeunes qui sont ici avant tout pour s'amuser », fait valoir celui qui consacre beaucoup de temps à ce projet initié en 2017.

J'ai entendu parler du Centre récréatif En Équilibre dans le temps des Fêtes, alors que je discutais avec des parents de jeunes enfants. Je soulignais le fait que les jeunes d'aujourd'hui avaient de nombreuses possibilités d'activités sportives comparativement à ceux de ma génération, qui avaient le choix entre jouer au hockey ou jouer au basketball.

LOISIRS DIVERSIFIÉS

Aujourd'hui, les jeunes peuvent pratiquer une panoplie de sports organisés avec des infrastructures convenables, que ce soit le ski alpin, le ski de randonnée, les raquettes, la randonnée pédestre, l'escalade, la planche à neige, la planche à roulettes, le hockey, le patinage de vitesse ou d'autres sports intérieurs, comme le tennis, le badminton, le karaté, la gymnastique ou tout ce que vous pouvez imaginer comme loisir.

Quand j'étais ado, il y avait un trampoline par école secondaire, aucune piste cyclable et de très petits centres de ski alpin. Notre terrain de jeux de prédilection était les balançoires du parc de quartier, les sous-bois, les pics de sable et la rue. J'avais déjà 22 ans quand le Valinouët a ouvert ses pentes de ski alpin. De nos jours, les jeunes et les ados ont deux centres de ski alpin d'importance dans la région et peuvent même faire partie d'une équipe de compétition.

Quand j'étais ado, on avait la Grosse Machine, où on pouvait pratiquer le patin à roulettes (à quatre roues), au son de la musique disco, avec une boule miroir en guise d'éclairage. Alors, je me réjouis quand je vois des jeunes, début trentaine, hypothéquer leur maison pour mettre sur pied un organisme à but non lucratif pour offrir un espace de jeux aux jeunes du Saguenay.

LIEU DE RASSEMBLEMENT

« Ça fait sept ans que j'opère une école de snowboard et de skateboard avec Claude-David Gaudreault. Nous sommes des passionnés et nous allons l'être encore longtemps, un peu comme les mordus de 40 et 45 ans qui viennent pratiquer la planche à roulettes dans le skatepark intérieur. On veut que les jeunes s'éclatent et s'amusent dans ce lieu de rassemblement et nos affaires vont bien. Il faut réserver deux semaines à l'avance pour organiser des fêtes d'enfants les fins de semaine. C'est un beau milieu pour eux », estime le professeur de 32 ans.

« Même les jeunes des garderies viennent ici plusieurs fois par semaine. Ça aide les tout-petits à développer leur motricité et leur habileté, dit-il fièrement. Nous offrons nos locaux en location pour ceux qui souhaitent pratiquer des activités intérieures, alors que le skatepark est gratuit les soirs de semaine et la fin de semaine », ajoute Simon Gagnon, qui est partenaire dans cette aventure avec Claude-David Gaudreault, François Boulianne, Charles-André Perron, Audrey Thibeault et Simon Courtemanche.

Ces jeunes entrepreneurs ont reçu, en 2017, le prix J'ai la fibre ! décerné par l'Association des entreprises du parc industriel du Haut-Saguenay.



Simon Gagnon, un professeur d'éducation physique, est entraîneur certifié au Centre récréatif En Équilibre du parc industriel de Chicoutimi, un terrain de jeux intérieur destiné aux jeunes et aux ados qui ont le goût de bouger. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

TROIS ANS POUR DUPONT ; 12 MOIS POUR CORMIER-FORTIN

Les fuyards de la 175 coupables

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La folle cavale d'Ismaël Dupont et de Kevin Cormier-Fortin, qui rêvaient d'aller travailler dans l'Ouest canadien, mais qui ont plutôt terminé caché dans des chalets de la Sépaq dans la Réserve faunique des Laurentides (route 175), les aura menés en prison. Les deux individus ont plaidé coupables à l'ensemble de leurs accusations, jeudi après-midi, au Palais de justice de Chicoutimi. Dupont écope de trois ans de pénitencier, alors que Cormier-Fortin s'en sort avec 12 mois de détention.



Le duo avait abandonné une camionnette en flammes dans la Réserve faunique des Laurentides. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Ismaël Dupont a pris le chemin du pénitencier pour les trois prochaines années. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Les hommes avaient été arrêtés le 18 octobre dernier, après avoir commis une série de délits dont ils ont admis en être les auteurs.

Dupont et Cormier-Fortin vivaient ensemble lorsqu'ils ont perdu leur emploi. À court de liquidités et aux prises avec un problème de consommation de drogue, ils avaient décidé de tout quitter pour la Colombie-Britannique, afin d'y travailler. Mais sur la route, ils s'étaient rendu compte qu'ils n'avaient pas l'argent nécessaire pour leur épopée. Ils ont donc rebroussé chemin et se sont retrouvés à Ferland-et-Boilleau, où ils ont demandé refuge à un citoyen, qui leur a gentiment prêté un chalet. Ils disaient être des travailleurs saisonniers à la recherche d'un refuge. Mais ils ont également pénétré par effraction dans d'autres chalets, où ils ont dérobé cinq armes de chasse, dans le but de les revendre. Ils ont aussi volé de la nourriture et de l'essence.

Fortin-Cormier a également volé un manteau et de l'huile pour leur camionnette dans deux commerces. Ils se sont plus tard rendus dans un marché aux puces pour y vendre les armes volées, mais une seule a trouvé preneur, pour la somme de 50 $.

Pendant ce temps, les policiers de Saguenay avaient eu vent que deux malfaiteurs avaient volé des armes à Ferland-et-Boilleau. Ayant une description des deux hommes et de la camionnette, ils ont pris en chasse le duo. Au volant, Fortin-Cormier a fui vers la Réserve faunique des Laurentides et les policiers n'ont finalement retrouvé que la camionnette en flammes, dans un fossé. Quatre armes s'y retrouvaient. Un petit chien y avait également péri.

Les deux hommes avaient réussi à prendre la fuite et se sont cachés durant quelques jours dans des chalets de la Sépaq, avant d'être épinglés et mis derrière les barreaux.

Après quatre mois de détention préventive, les deux malfaiteurs ont décidé de plaider coupables à l'ensemble de leur dossier, jeudi, devant la juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec.

Ils étaient accusés, entre autres, de possession illégale d'armes à feu, de vols, d'introductions par effraction, d'avoir cédé une arme obtenue illégalement, de transport illégal d'armes à feu et de recel.

TYMPAN PERFORÉ

De son côté, Ismaël Dupont était également accusé d'entrave et de bris de probation concernant d'autres événements, de même que de voie de fait causant des lésions, après avoir perforé le tympan d'un codétenu en lui assenant un violent coup de poing sur le côté du visage. Cet événement s'était produit il y a plusieurs mois, à la prison de Sherbrooke, alors que Dupont y était incarcéré dans un autre dossier.

C'est d'ailleurs en raison de son lourd passé criminel que Dupont, âgé de 41 ans, a écopé d'une peine de pénitencier de trois ans. Quant à Cormier-Fortin, qui n'avait jusqu'ici aucun antécédent judiciaire et qui souffre de problèmes de santé mentale, il a écopé de 12 mois de détention, la peine minimale imposée dans le cas de vols d'armes à feu. Étant tous les deux détenus depuis octobre, il faut soustraire quatre mois à leur incarcération.

Les peines avaient été négociées entre la Couronne et la défense, respectivement représentées par Me Karen Inkel et Me Olivier Théorêt, qui en étaient venus à une suggestion commune à soumettre à la juge.

La juge Rouleau a d'ailleurs tenu à dire à Ismaël Dupont qu'il s'en sortait relativement bien, compte tenu de son lourd passé.

« Je vous trouve chanceux. Je crois que la procureure de la Couronne vous laisse une chance aujourd'hui. Saisissez-la, parce que vous auriez facilement pu écoper de cinq années de pénitencier », a affirmé la juge à Dupont, soulignant qu'il s'agissait d'une peine assez clémente, mais juste.

La signature des registres religieux abolie

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Depuis le 1er janvier, l'Église catholique du Québec met fin à une vieille coutume bien ancrée parmi les pratiquants en abolissant la lecture des actes ainsi que la signature des parents, parrains et marraines, époux et témoins lors des célébrations de baptême, mariage, funérailles et sépulture.

En entrevue, la chancelière du diocèse de Chicoutimi, Isabelle Dallaire, explique que ces changements visent à simplifier la gestion et la tenue des registres diocésains.

Elle ajoute que traditionnellement, les registres étaient reliés à la présence d'une seule église, une paroisse ou une fabrique. Avec la baisse de la pratique religieuse, plusieurs paroisses ont fusionné et des églises ont fermé, de sorte que les responsables des paroisses devaient transporter les registres d'une cérémonie à l'autre.

Un autre aspect du dossier a trait au lien de filiation qui a évolué, selon Mme Dallaire, puisque des enfants voient l'inscription de deux papas et deux mamans aux actes par convenance. « Selon le droit canon romain, il est spécifié que seul le curé signe les registres. Il n'est pas indiqué que toutes les personnes doivent signer les registres », précise Mme Dallaire, qui ajoute que la signature des registres par des témoins est une pratique spécifique au Québec qui n'existe pas dans les paroisses anglophones.

Avant 1994, les paroisses du Québec géraient également les registres de l'état civil en plus des registres religieux, une pratique qui a cessé avec la réforme décidée à l'époque.

Les pratiquants qui désirent recevoir un certificat d'un acte religieux peuvent toujours s'adresser à la paroisse où la célébration a eu lieu.

Depuis la fin de la signature des registres le 1er janvier, quelques commentaires ont été émis lors des funérailles, selon Mme Dallaire. Certaines personnes endeuillées ont mentionné que la signature des registres pouvait symboliquement représenter une façon de tourner la page. Elle a mentionné que les chanceliers des différents diocèses pourraient tenter de trouver une alternative advenant que les commentaires soient plus nombreux.

La signature des registres de mariage, entre autres, a longtemps constitué une source d'informations précieuses pour les historiens et étudiants en histoire depuis la fondation de la colonie française puisqu'elle permettait d'apprécier l'importance sociale des personnes impliquées, y trouvant souvent la signature de tous les participants aux cérémonies.



PHOTO 123RF

PLOMB DANS L'EAU

L'inquiétude rassemble à Arvida



ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Une quarantaine de citoyens provenant presque tous du secteur d'Arvida ont participé à la discussion citoyenne portant sur l'enjeu de la présence de plomb dans l'eau potable qui s'y tenait jeudi soir. L'événement, auquel assistaient les conseillers municipaux Carl Dufour et Jean-Marc Crevier, a permis aux participants de prendre connaissance des risques découlant d'une exposition répétée au plomb, des mécaniques de prélèvement d'échantillons, dont ceux à la Ville de Saguenay, et des résultats d'échantillonnage. Au terme de la soirée, des citoyens ont réclamé davantage d'informations quant à l'état de la situation alors que d'autres ont confié avoir été rassurés.

Les orateurs de la soirée n'étaient pas étrangers à la scène politique municipale. Dominic Gagnon, qui a été présenté comme un urgentologue pratiquant à l'hôpital de La Baie, et Mélanie Boucher animaient la discussion citoyenne.

Celui qui est également chef du parti Alliance Saguenay (AS) s'est défendu, à maintes reprises, d'une quelconque saveur politique accolée à l'initiative citoyenne. Le questionnement entourant la présence de plomb dans l'eau de Saguenay découle de données dévoilées l'automne dernier par le journal *Le Devoir*.

« On voyait qu'il y avait des moyennes qui étaient environ 2,5 fois supérieures aux nouvelles normes qui s'en viennent. Par rapport à cela, ça prenait un éclairage. On voulait avoir certaines informations. Des citoyens s'inquiétaient par rapport à ça. La question a été posée au conseil de ville. On a dit qu'on reviendrait sur ça. On m'a demandé également de faire une part dans ça aussi. La mairesse m'a même interpellé et ç'a abouti à cette discussion citoyenne », a expliqué Dominic Gagnon.

Questionné quant aux attentes formulées face à l'administration municipale, M. Gagnon espère qu'elle sera proactive dans cet enjeu, en plus de démontrer une sensibilité à la question.

« On n'est pas ici pour accuser la Ville. On n'est pas ici pour accuser personne. La Ville fait son travail, la Ville respecte les normes du ministère de l'Environnement du Québec. La Ville pourrait en faire plus. C'est ce qu'on va conclure. Ce que la Ville fait, c'est correct. Par contre, on doit informer les gens sur l'eau de leur robinet », a mentionné Mélanie Boucher en début de rencontre.

> **« La Ville pourrait en faire plus. C'est ce qu'on va conclure. Ce que la Ville fait, c'est correct. Par contre, on doit informer les gens sur l'eau de leur robinet. »**
>
> — Mélanie Boucher

Rappelant à maintes reprises qu'il ne désirait pas être alarmiste, le Dr Dominic Gagnon a relayé les informations de Santé Canada quant aux dangers de l'exposition au plomb, notamment auprès des enfants, des nourrissons et de fœtus. Malgré le caractère sérieux de certains liens, il a avoué n'avoir jamais fait face à des intoxications au plomb en une vingtaine d'années de pratique de la médecine.

De son côté, Mélanie Boucher s'est avancée à dessiner un lien entre l'exposition au plomb et le Trouble de déficit de l'attention avec/sans hyperactivité (TDAH).

La citoyenne engagée au niveau politique a notamment reproché à Saguenay le manque d'informations disponibles sur le site Internet, dont les secteurs visés et les rues qui ont été le théâtre d'échantillonnage.

Comme piste de solutions, la résidante d'Arvida a cité en exemple la façon de faire de Québec et de Montréal, qui offrent le remplacement de conduits de plomb résidentiels et l'étalement du paiement sur une quinzaine d'années.

CITOYENS AU RENDEZ-VOUS

La participation citoyenne fut considérable, alors que plusieurs citoyens ont pris la parole et questionné les intervenants présents. Un citoyen a demandé ce qui doit être fait à la suite d'une exposition, alors qu'une dame s'est inquiétée pour les nombreux élèves qui fréquentent les écoles du secteur.

Participant à la rencontre, le conseiller municipal Jean-Marc Crevier a démontré son appui à la démarche, rappelant l'importance de se questionner sur la qualité de l'eau. Il a profité de sa prise de parole pour expliquer certaines données, en plus de promettre une plus grande accessibilité aux résultats.

Le conseiller Carl Dufour rappelle que l'eau représente la base pour une ville. « Il y a des citoyens qui sont inquiets. Il y a des études qui sont sorties. Je pense que c'est important qu'il y ait une discussion. C'est de faire tomber les barrières », a-t-il mentionné.

La période de questions aura été le théâtre de quelques accrochages, notamment entre Mélanie Boucher et le conseiller municipal Jean-Marc Crevier.

Par ailleurs, appuyées par des données de Santé Canada, deux étudiantes en médecine qui s'intéressent à l'enjeu de la présence du plomb dans l'eau dans les écoles ont profité de cette occasion pour rappeler que l'exposition au plomb par l'eau potable ne représente que 10 % de l'exposition totale dans l'environnement.

En revanche, elles ont mentionné que l'alimentation représentait 50 % des moyens d'absorption du plomb.



Une quarantaine de personnes participaient à la rencontre citoyenne animée par Dominic Gagnon et Mélanie Boucher. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Les conseillers municipaux Jean-Marc Crevier et Carl Dufour ainsi que Pierre Charbonneau (à l'avant) participaient à la rencontre citoyenne axée sur l'enjeu de la présence de plomb dans l'eau. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Dominic Gagnon et Mélanie Boucher ont présenté des données obtenues lors de leurs nombreuses rencontres et discussions. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

BARRICADÉ PENDANT 14 HEURES À SAINT-FÉLICIEN

Bastonnais en évaluation psychologique

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com



L'accusé a tenu les policiers en haleine pendant 14 heures avant de se rendre, dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Félicien. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GUILLAUME PÉTRIN

Marc Bastonnais, l'homme qui s'est barricadé pendant 14 heures avant de se rendre aux policiers, dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Félicien, devra subir une évaluation psychologique avant la tenue de l'enquête sous caution, qui devrait avoir lieu jeudi prochain.

À la suite d'une demande conjointe des procureurs de la défense et de la Couronne, la juge Isabelle Boillat, de la Cour du Québec, a pris la décision d'ordonner une évaluation psychologique. Marc Bastonnais, qui est accusé de menaces de causer la mort ou des lésions corporelles à une docteure et de menaces de brûler, détruire ou endommager un bien meuble ou immeuble, à l'hôpital de Roberval, devra donc subir une évaluation psychologique avant de retourner devant le tribunal.

Me Denis Otis, l'avocat qui représente Marc Bastonnais, estime que son client a tenu des propos incohérents depuis son arrestation, suscitant des inquiétudes quant à sa santé mentale.

Il a cité en exemple une déclaration faite aux policiers, laquelle est considérée comme un voir-dire et n'est pas admissible comme preuve.

De plus, Me Otis a souligné que Marc Bastonnais a installé des caméras de surveillance à son domicile, car l'accusé a mentionné que ses « voisins se sont mis ensemble pour l'empêcher de dormir ».

Les faits reprochés à l'homme se sont produits à l'hôpital de Roberval.

Auparavant, lorsque la police avait voulu procéder à son arrestation, il était demeuré barricadé dans son domicile de Saint-Félicien pendant 14 heures, nécessitant l'intervention du groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec. Il s'était finalement rendu aux policiers sans violence.

Étant donné que la Couronne s'est opposée à la remise en liberté de Marc Bastonnais, l'homme demeure incarcéré.

APRÈS CINQ SEMAINES

Des experts de la lutte contre les incendies de retour d'Australie

Presse Canadienne



Les pompiers manitobains Andrew Prokopchuk et Gerry Rosset ont tenu un point de presse à leur retour au pays après cinq semaines en Australie. — PHOTO PC

WINNIPEG — Le Manitobain Gerry Rosset est agent de conservation depuis 38 ans. Celui qui revient d'un séjour de cinq semaines en Australie où il a contribué à la lutte contre les dévastateurs feux de brousse dit qu'il n'a jamais rien vu de semblable.

Lui et son collègue manitobain Andrew Prokopchuk ont fait partie de la première vague de Canadiens partis au début de décembre en Australie. Ils sont rentrés jeudi chez eux.

« Les conditions étaient très instables, notamment à cause de la sécheresse qui y sévissait », raconte M. Rosset.

Enlacée par sa femme à son arrivée à l'aéroport de Winnipeg, M. Prokopchuk a décrit les incendies comme étaient immenses et se déplaçant rapidement.

« Le seul incendie que nous avons combattu s'étendait sur plus de 400 000 hectares. Son périmètre dépassait 1000 kilomètres, relate-t-il. Il n'a cessé de croître chaque jour de façon substantielle. Chaque jour, il y avait un vent fort dont la puissance augmentait encore plus. »

Les deux hommes travaillaient dans des centres de lutte contre les incendies dans le sud-est de l'Australie. Leur mission était d'aider à coordonner et à déployer des équipes et des ressources. Même s'ils étaient éloignés des flammes, M. Prokopchuk dit que le ciel était très sombre pendant la journée.

Gerry Rosset et Andrew Prokopchuk font partie d'une centaine d'experts canadiens en incendie qui ont été envoyés en Australie depuis le début de décembre. Le gouvernement fédéral a offert une aide supplémentaire, car la crise sans précédent ne montre aucun signe de relâchement. Les incendies ont fait au moins 26 morts depuis septembre et détruit plus de 2000 maisons. La région du sud-est est sèche et les températures devraient atteindre vendredi les 40°C.

M. Prokopchuk souligne que les Australiens étaient très heureux de voir l'aide d'autres pays.

« Où que nous allions, les gens voulaient nous serrer dans leurs bras. Ils avaient les larmes aux yeux. Nous avons parlé à beaucoup de gens qui ont perdu des fermes, des bâtiments, des maisons, des chalets. Cela affecte vraiment durement les gens. »

Les deux hommes ont l'habitude de voyager dans d'autres juridictions pour aider, bien qu'ils demeurent généralement en Amérique du Nord. M. Rosset dit qu'il est content d'être de retour d'Australie, mais qu'il y retournerait probablement si on le lui demandait.

Pour l'instant, les deux hommes ont des plans plus immédiats. M. Rosset doit pelleter chez lui après que plusieurs centimètres de neige sont tombés sur le sud du Manitoba depuis le début de la semaine. M. Prokopchuk compte se reposer. « Dormir pendant quelques jours pour surmonter le décalage horaire, je suppose. Lundi, nous serons de retour à nos fonctions habituelles en tant qu'agents de conservation. »

BILAN ROUTIER DE LA SQ

Moins de collisions mortelles

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le nombre de collisions mortelles répertoriées par la Sûreté du Québec (SQ) sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord a chuté de 44 % de 2018 à 2019.

Très peu de données sont disponibles quant au bilan routier régional de la SQ de la dernière année. L'unique donnée disponible concerne le nombre de collisions mortelles survenues sur le territoire, qui inclut la Côte-Nord. En 2018, 27 collisions mortelles ont été répertoriées. En 2019, la SQ en dénombrait 15.

« C'est une baisse de 44 % », souligne Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec. Le nombre de morts ne peut toutefois être déterminé, puisque les données n'indiquent pas si certains événements ont fait plus d'une victime.

Dans l'ensemble de la province, la Sûreté du Québec a présenté son meilleur bilan routier de la décennie cette semaine. Le nombre de collisions mortelles survenues sur le territoire de la SQ est passé de 237 en 2018 à 216 en 2019. Le nombre de morts a lui aussi chuté, passant de 252 en 2018 à 232 en 2019.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) n'a pas encore dévoilé ses données quant au nombre de décès sur les routes en 2019. Les données des dernières années tendent toutefois à démontrer une certaine amélioration du bilan dans la région.

En 2007, 31 personnes avaient perdu la vie sur les routes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Entre 2013 et 2017, le nombre de morts se situe entre 13 et 16 par année, pour atteindre 20 en 2018.



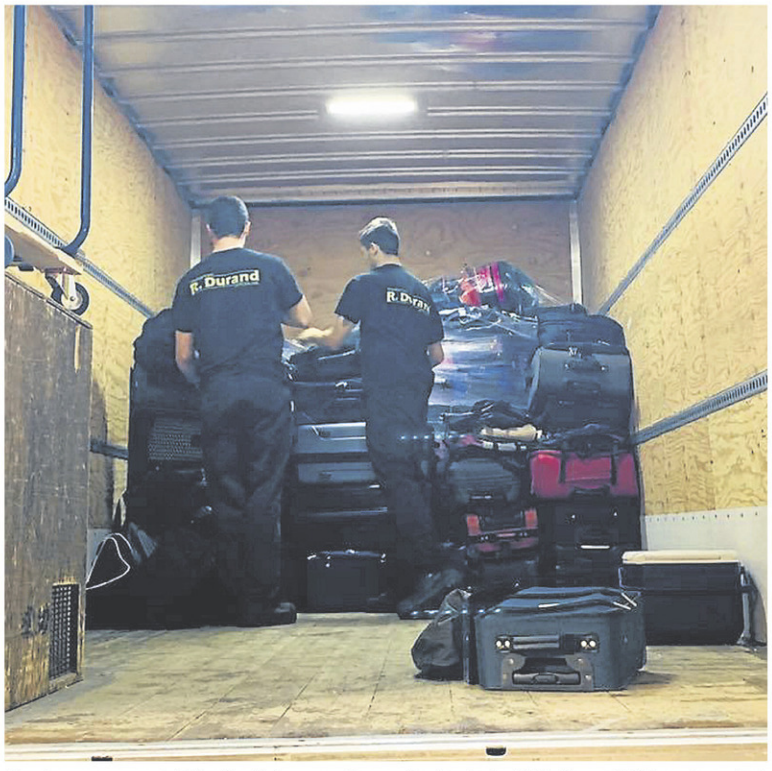
Le 1er février 2019, une jeune femme de 22 ans a perdu la vie à la suite d'une violente collision survenue sur la route 169 dans la Réserve faunique des Laurentides. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

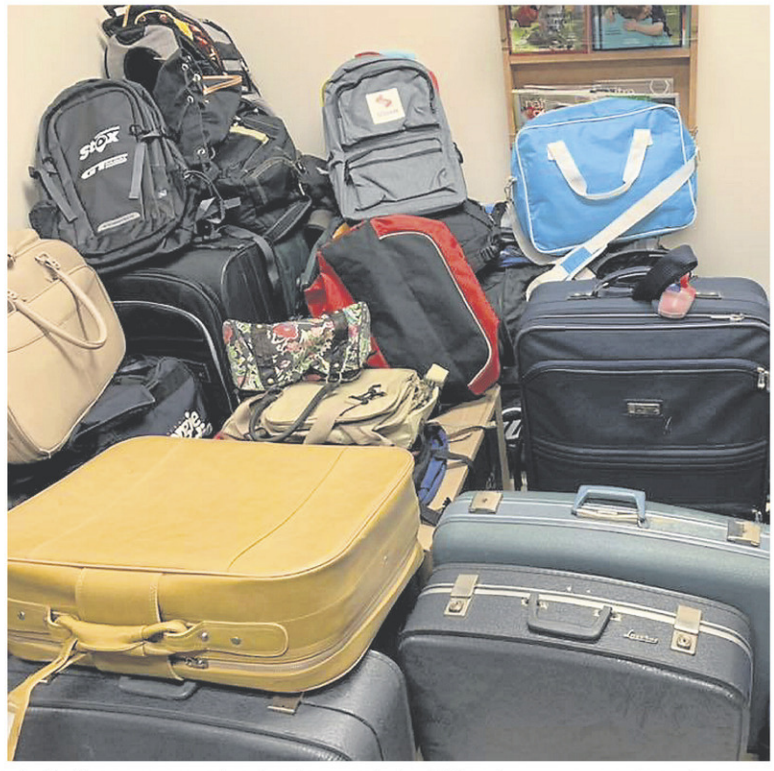
COLLECTE AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Des bagages pour les jeunes de la DPJ

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Plusieurs enfants de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) se déplacent avec leurs effets personnels dans des sacs de poubelles. L'aide de la population est sollicitée afin de changer les choses, grâce à une collecte de bagages destinés aux enfants qui n'en ont pas.





Des bagages ont été récoltés pour les enfants de la DPJ dans différentes régions du Québec au cours des derniers mois. Le 25 janvier, ce sera au tour des gens du Saguenay–Lac-Saint-Jean de donner. — PHOTOS COURTOISIE

L'idée, qui a vu le jour dans la région de Chaudière-Appalaches, a rapidement suscité l'attention un peu partout dans la province. L'initiative nommée Bagage de vie a gagné sept régions du Québec, notamment le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« J'ai créé la page Facebook le 25 juin. Plusieurs régions ont organisé une collecte depuis et c'est maintenant au tour du Saguenay–Lac-Saint-Jean », raconte Catherine I., instigatrice de l'initiative.

Cette dernière a eu l'idée d'organiser une collecte après avoir regardé un reportage qui traitait de cette réalité que vivent des enfants aux États-Unis. Des recherches lui ont permis de constater que la situation est similaire au Québec. « Comment se sentir important quand ce qu'on a de plus précieux au monde tient dans un sac de poubelles ? Avec tous les déplacements que certains de ces jeunes vivent, leur fournir un bagage pour transporter leurs quelques biens me semble une façon simple, mais efficace d'influencer positivement leur parcours », affirme-t-elle sur la page Facebook Bagage de vie.

Le 25 janvier, cinq collectes organisées par la Fondation pour l'enfance et la jeunesse se tiendront sur le territoire régional, soit à Alma, Chicoutimi, Dolbeau-Mistassini, Jonquière et Roberval.

Les organisateurs cherchent des bagages neufs. Ceux avec des logos d'entreprises sont les bienvenus. Les sacs usagés sont aussi recherchés, mais ils doivent être en excellente condition par souci d'hygiène et afin qu'ils puissent suivre l'enfant tout au long de son parcours. Des sacs à couches, des sacs de sport, de petites poches de hockey et des sacs à dos de randonnée sont aussi recherchés.

La collecte de bagages aura lieu le 25 janvier, de 9 h à 15 h, au centre Mario-Tremblay d'Alma, au Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean (1109, rue Bégin à Chicoutimi), à la Maison de la famille Parensemble (1879, rue des Mélèzes à Dolbeau-Mistassini), à la Cité St-Francois de Jonquière et au 254, boulevard Sauvé à Roberval.

Jusqu'à maintenant, 3500 bagages ont été amassés dans les différentes régions participantes. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on espère en accumuler 1000. « Je pense qu'on peut atteindre et même dépasser l'objectif. »

Dans certaines régions, la récolte a permis de régler la situation pour quelques années.

« Je suis satisfaite et agréablement surprise », confirme Catherine I.

Cette dernière ne compte pas s'arrêter là. L'an prochain, elle pense mettre en place une nouvelle formule. « Je veux trouver autre chose pour améliorer leur qualité de vie », affirme celle qui songe notamment à préparer des kits de départ pour les jeunes de la DPJ qui doivent partir en appartement à l'âge de 18 ans.

ZOO DE SAINT-ÉDOUARD

18 animaux morts depuis la saisie de mai

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une autre bataille judiciaire s'annonce dans le dossier du Zoo de Saint-Édouard en Mauricie alors que la Couronne a présenté une requête visant à faire stériliser les animaux qui ont été saisis, ce qui a permis d'apprendre que 18 d'entre eux étaient morts ou avaient fui depuis la perquisition de mai et juin 2019.

Parmi ceux-ci, il y avait notamment le lion « Norm », figure emblématique du Zoo de Saint-Édouard, qui n'avait que quatre ans. L'animal serait mort en juillet dernier. Présent au Palais de justice, le propriétaire, Normand Trahan, était visiblement bouleversé d'apprendre cette nouvelle.

« C'est pesant de voir mourir mes bêtes de même, surtout le lion. Ça meurt pas de même une bête, un lion qui a été élevé à la suce. J'ai joué avec lui jusqu'à sept-huit mois. Tous des félins que j'ai élevés à la suce. Ils étaient des gros bébés. Le lion venait toujours me trouver pour se faire flatter. Il était en très bonne santé et n'avait aucun motif de maladie », a-t-il raconté.

Selon ce qui a été relaté par l'avocat de M. Trahan, Me Michel Lebrun, ces informations viennent tout juste de leur être communiquées alors que dans certains cas, les décès sont survenus il y a plusieurs mois. Certains animaux seraient même morts dès le début lors du transport menant à leur nouvel habitat alors que d'autres, dont un coyote et un renard roux, ont fui le sanctuaire où ils se trouvaient. Un bébé loup gris, qui a été vu pour la première fois dans son terrier lors de la perquisition, est pour sa part disparu. « On vient d'apprendre que de nombreux animaux sont décédés. Il va falloir étudier cette nouvelle requête et en prendre connaissance, mais ça confirme nos craintes à l'effet que la SPCA a entrepris une opération dont elle ne maîtrise pas la portée et qu'elle a de la difficulté avec les conséquences de sa décision », a indiqué Me Lebrun.

Outre le lion, on rapporte le décès d'un lynx, d'un mouton de Barbarie, d'un cerf rouge, d'un tahr de l'Himalaya, d'alpagas, de chèvres, d'un zébu, d'un vison américain, d'un daim, d'une corneille, d'un bébé agouti et d'un bébé lama.

Cette nouvelle requête de la Couronne, qui a été déposée jeudi matin à la Cour du Québec, consiste à prendre en charge les animaux saisis et à faire stériliser 64 animaux, et ce, dans le but de prévenir les maladies et infections génitales, d'éviter l'isolement des animaux non stérilisés, d'éviter les conflits entre les animaux dus aux comportements agressifs afférents à la reproduction, de prévenir la consanguinité entre animaux du même groupe et d'assurer une saine gestion du contrôle des naissances.

Le procureur, Me Julien Beauchamp-Laliberté, estime d'ailleurs qu'il y a urgence d'agir dans le contexte. Selon les constatations de la SPCA, la gestion du contrôle des naissances était absente lors de la saisie des animaux. « La SPCA a dû prendre des mesures temporaires de gestion des animaux avec la stérilisation chimique (la pilule contraceptive des animaux), mais celle-ci demeure limitée », a-t-il expliqué.

Il y a donc eu 41 naissances depuis le 21 mai 2019, jour du début de la perquisition. En tenant compte des 18 décès ou fuites, le décompte actuel des animaux sous la garde de la SPCA est de 250. Notons qu'au tout début, 216 animaux avaient été recensés ; un chiffre qui avait ensuite été revu à la hausse en juin 2019 pour s'établir à 227.

Quant aux décès et fuite des 18 animaux qui auraient été cachés à l'avocat de M. Trahan, Me Beauchamp-Laliberté soutient que toutes les informations inhérentes au dossier ont été divulguées à la défense dans le respect des obligations de la poursuite. « S'il découvre aujourd'hui des faits qui ont déjà été communiqués et s'il veut en faire des allégués, je lui laisse le soin », a-t-il déclaré.

Dans le même ordre d'idées, il rappelle que l'objectif de la poursuite est de tenir un procès tout en maintenant la santé des animaux, d'où le dépôt de la requête. Selon lui, les animaux sont bien traités. « Malheureusement, c'est dans la nature des animaux de mourir et de naître. La garde et les soins apportés sont cependant conformes aux pratiques vétérinaires et de gestion des troupeaux, mais la stérilisation est nécessaire », a-t-il ajouté.

Me Lebrun n'est évidemment pas du même avis. Ce dernier entend contester vivement cette nouvelle requête. Il ne voit pas selon lui d'urgence d'agir puisque l'absence de stérilisation est connue depuis la saisie des animaux. Sa première réaction a d'ailleurs été de demander que la requête soit déférée au juge qui entendra le procès au même titre que sa propre requête en restitution de biens qu'il avait présentée à la suite de l'arrestation de M. Trahan. « On lui a confisqué son entreprise et maintenant on veut la gérer à sa place », a indiqué Me Lebrun.

Plus tard, il précisera dans un point de presse : « Le fait d'enlever les animaux et de confisquer l'entreprise n'était pas la solution souhaitable pour M. Trahan et pour les animaux. Le problème ne justifiait pas cette opération qui est démesurée », a-t-il ajouté

La requête portant sur la stérilisation a donc été reportée au 24 janvier au stade de la gestion des instances. Par ailleurs, l'enquête préliminaire de Normand Trahan en lien avec les accusations de cruauté animale portées contre lui aura lieu les 12, 13, 26 et 27 mars.



Normand Trahan et son « bébé », le lion Norm. L'animal est décédé en juillet dernier. — ARCHIVES LE NOUVELLISTE



Le procureur de la Couronne, Me Julien Beauchamp-Laliberté — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD



L'avocat de la défense, Me Michel Lebrun — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD



Plus de 200 animaux avaient été saisis en mai 2019 au Zoo de Saint-Édouard. Du nombre, 18 sont décédés depuis. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

éditorial

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Coup de pied

DENIS BOUCHARD
ÉDITORIAL
dbouchard@lequotidien.com



Ils sont quand même bons, nos politiciens municipaux ! Mais heureusement, nous ne sommes pas tous dupes !

Le dossier du soccerdôme, à Jonquière, devenu centre multisport avec des coûts galopants avec le temps, en est un bel exemple.

Imaginez, mercredi, la Commission des sports et la mairesse ont rencontré les intervenants du soccer afin de faire le point sur le dossier. Si cela n'avait jamais été fait, les citoyens auraient pu crier : « Enfin ! » Mais l'unanimité dans le milieu du soccer régional ainsi que les besoins commencent à être de la vieille histoire.

Dès 2011, les clubs de Saguenay marchaient main dans la main pour sonner la charge, avec un accueil favorable des autorités municipales de Saguenay. Même Jean-Pierre Blackburn, alors député conservateur de Jonquière, a accueilli le projet favorablement.

Neuf ans plus tard, faut-il conclure que le frein au projet, né d'un réel besoin et d'unanimité, est le politique à Saguenay ? Le même politique qui, mercredi, s'est réuni avec le milieu du soccer régional comme si du nouveau pouvait sortir de cette rencontre.

En fait, ça relève plutôt de la stratégie, question de faire voir que les élus s'occupent du dossier. C'est aussi une façon de gagner du temps et de démontrer qu'on a le dossier en main.

En réalité, c'est tout le contraire, le dossier du stade de soccer-football, comme il était appelé en 2011, a échappé au présent conseil et la preuve est qu'il s'étire d'une façon ridicule dans le temps. À sa décharge, l'ancienne administration de Jean Tremblay n'a guère fait mieux en échafaudant un projet avec le secteur privé qui ne s'est jamais concrétisé, même si Saguenay était disposée à prendre un engagement sur 20 ans.

En survolant les nombreux textes qui ont été écrits depuis 2011 sur le sujet, il faut boucler sa ceinture tellement il y a des rebondissements. Exemple, en décembre 2015, les clubs de soccer sont inquiets ; en avril 2016, le projet est sur le point de voir le jour ; en mai 2017, les clubs de soccer sont préoccupés ; et en septembre 2017, le projet est abandonné.

En janvier 2020, le dossier est relancé sur de nouvelles bases. Quelles nouvelles bases ? D'abord, d'urgence politique. Il faudrait bien que ce conseil fasse aboutir ce projet un jour. Ensuite, des considérations stratégiques. La mairesse, Josée Néron, dont le leadership est contesté, a besoin d'indulgences, notamment de la part des élus indépendants de Jonquière.

Le jeu politique devient carrément du marchandage. Les élus de Jonquière ont besoin de l'appui de leurs collègues des deux autres arrondissements, ceux de Chicoutimi sont inopérants s'ils n'ont pas la faveur d'élus de La Baie et de Jonquière et à La Baie, il n'y aura pas de bibliothèque dans l'église Saint-Édouard sans majorité.

Au-dessus de ces enjeux, plutôt en dessous, à la lumière des événements, il y a l'intérêt des contribuables. Et ceux-ci, s'ils s'en prévalent, ont le dernier mot. Ils devraient être invités à des signatures de registres publics, tenus pour signifier une opposition. La signature du registre public est une des rares « pognes » que les électeurs détiennent en cours de mandat. Ce serait dommage qu'ils s'en servent en sautant dans la joute politique, c'est-à-dire en s'opposant aux projets des autres arrondissements pour de mauvais motifs. Sur ce point, les élus ont un exemple à montrer en gouvernant dans l'intérêt de la majorité.

Il est quand même ironique qu'une majorité d'élus ait rejeté le budget de 2020 en décembre dernier sous prétexte qu'il y avait une « crise des finances » à Saguenay et, quelques semaines plus tard, qu'ils soient à pied d'œuvre pour activer des projets. En dénonçant le budget, ils souhaitaient une hausse de taxes plus élevée que celle proposée par la mairesse.

Ceux qui ont crié au loup se rendent bien compte que Saguenay a besoin de se donner des équipements qui correspondent aux impératifs de développement et que le remboursement de la dette ne peut être que la seule voie à suivre dans une administration municipale.



Mario Lacroix, *Le Quotidien*



PHOTO DU JOUR

Des milliers de personnes se sont déplacées dans les rues de Paris, jeudi, lors du 36e jour de la grève contre la réforme des retraites. Il s'agissait de la quatrième journée de mobilisation nationale à l'appel de plusieurs syndicats.— PHOTO AFP, ALAIN JOCARD

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION ? redaction@lequotidien.com

éditorial

L'Iran mettra-t-il fin au camouflage ?

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com



Le choc et la peine ont laissé place à l'incompréhension, jeudi, dans l'affaire de cet avion de ligne qui s'est écrasé peu après son décollage de Téhéran. Il est maintenant assez clair que le vol PS752 de la compagnie Ukraine International Airlines a été abattu, par erreur, par un tir de missile sol-air iranien, si l'on en croit le premier ministre Justin Trudeau.

Il est le plus haut responsable à avoir soulevé cette possibilité, sur laquelle subsistent quelques petits doutes encore. Avant lui, le président Donald Trump, aux États-Unis, y avait fait référence, mais en des termes beaucoup plus nuancés. Il voulait surtout nier toute implication de son gouvernement dans cette tragédie.

Pourquoi le Canada s'intéresse-t-il autant à cette affaire ? Principalement parce que 63 des victimes sont des Canadiens et que 138 personnes à bord étaient à destination du Canada.

Il faut savoir que la compagnie aérienne ukrainienne exploite des vols à prix modique entre Toronto, Kiev et Téhéran, ce qui explique le nombre élevé de Canadiens dans l'avion. Sans compter l'importance de la diaspora iranienne au Canada, avec 210 000 personnes.

C'est pourquoi le Canada s'est aussi évertué à tenter de convaincre l'Iran, avec lequel les relations diplomatiques sont rompues depuis belle lurette, à laisser des inspecteurs du Bureau de la sécurité des transports de participer à l'enquête.

Au départ, il n'y avait que les autorités ukrainiennes qui étaient admises sur le terrain iranien, puisque l'avion porte les couleurs de l'Ukraine. Il semble que l'Iran acceptera la requête du Canada après tout. Ou du moins, en partie. C'est une bonne nouvelle, car cela assure à l'enquête un niveau de transparence inégalé.

Les choses étant ce qu'elles sont, en Iran, il y a des possibilités de camouflage pour diverses raisons politiques. Il y avait des rumeurs que le régime était déjà en train de bulldozer le site de l'accident, hier. Et le responsable de l'aviation civile iranienne niait encore, jeudi, bien après les déclarations de M. Trudeau, qu'un missile ait pu jouer quelque rôle que ce soit dans l'écrasement du vol PS752. Cela n'arrivera pas avec l'implication du BST... Ou à tout le moins d'autres pays, plus neutres, dans la lecture des fameuses « boîtes noires » qui révéleront les échanges entre l'avion et la tour de contrôle, notamment.

Il reste encore plusieurs questions en suspens dans cette histoire, mais la principale demeure : comment les autorités iraniennes, sachant qu'elles déclenchaient des opérations de missiles contre des bases militaires américaines en Irak, ont-elles pu permettre à un vol grand public de prendre son envol ? N'était-ce pas risqué, comme les minutes qui ont suivi le décollage l'ont démontré ?

Il reste encore plusieurs questions en suspens dans cette histoire, mais la principale demeure : comment les autorités iraniennes, sachant qu'elles déclenchaient des opérations de missiles contre des bases militaires américaines en Irak, ont-elles pu permettre à un vol grand public de prendre son envol ?

L'accident s'est produit alors que les tensions étaient au paroxysme entre les États-Unis et l'Iran, pris dans un étau diplomatique qui pointait vers une escalade des moyens de pression.

Mais à ce moment-ci, l'Iran doit cesser de pointer du doigt tout un chacun et d'éviter tout blâme à son endroit. Il vaudrait mieux d'avouer l'erreur militaire et de vivre avec la douleur de cette bourde, que de tenter de la camoufler comme il l'a fait jeudi, notamment. Tout cela relève de l'apprentissage rapide pour un régime théocratique comme l'Iran, dirigé par Hassan Rohani.

L'Iran n'a pas le choix maintenant. Mieux vaut jouer la carte de la transparence, car cela ajoutera à sa crédibilité internationale, que celle de la noirceur et du contrôle de l'information.

CARREFOUR DES LECTEURS

Valoriser les travailleurs de la Sépaq

Monsieur le ministre Dufour, il faut régler.

Pour vouloir défendre la nature, il faut la comprendre. Pour pouvoir la comprendre, il faut quelqu'un pour nous l'enseigner. C'est précisément le mandat des travailleuses et des travailleurs de la Sépaq : protéger et mettre en valeur nos beaux espaces naturels. À l'heure où nos écosystèmes sont de plus en plus menacés, la contribution que ces employées et ces employés apportent à notre société devrait être valorisée. Or, à ce jour, le gouvernement ne semble malheureusement pas considérer qu'il s'agit d'une fonction suffisamment importante pour mériter d'en vivre décemment. Protéger nos réserves naturelles semble toujours être considéré comme un travail de second ordre.

Notre premier ministre n'a cependant aucun problème à défendre les salaires des hauts fonctionnaires ou des patrons des sociétés d'État, notamment en octroyant aux médecins spécialistes une rémunération en parité avec leurs collègues des autres provinces du Canada. Notre premier ministre répète constamment que son objectif est de créer des « emplois payants », des bonnes *jobs* pour les Québécoises et les Québécois. Il prévoit dépenser des centaines de millions de dollars pour subventionner des entreprises afin d'y arriver. Comment expliquer alors que notre gouvernement actuel maintienne des milliers de travailleuses et travailleurs dans la précarité alors qu'une infime partie des immenses surplus budgétaires à sa disposition suffirait à offrir des conditions d'emploi décentes au personnel de la Sépaq ?

Au fil de cette négociation, il est devenu très clair que le blocage est d'ordre politique. En un an de négociation, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, n'a pas levé le petit doigt pour favoriser un dénouement. Ce dernier n'est d'ailleurs pas venu à la rencontre du personnel de la Sépaq, pas plus qu'il n'a offert son aide pour faciliter les discussions. À ce stade des négociations, force est de constater que c'est le gouvernement lui-même qui refuse d'autoriser toute bonification des offres pour la Sépaq. Nous souhaitons vivement que le ministre Dufour intervienne, écoute et entende enfin la réalité et les demandes des travailleuses et travailleurs de la Sépaq.

Nos parcs et nos réserves naturelles ne devraient jamais être gérés comme une entreprise commerciale, mais plutôt comme d'immenses musées à ciel ouvert ou de grandes bibliothèques de la nature. Le gouvernement est responsable de mettre en place des ressources nécessaires afin de préserver nos espaces naturels.

Christian Daigle
Président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

Tant que ce n'est pas dans ma cour...

La tragédie à connotation apocalyptique qui se déroule sous nos yeux, présentement, en Australie, va-t-elle réveiller assez de monde et lui faire comprendre que les avertissements de l'adolescente Greta Thunberg sont sincères et véridiques ?

Bien sûr que non ! Pourquoi s'inquiéter, angoisser pour quelque chose qui ne nous concerne pas, puisque cela se déroule à l'autre bout du monde ? Ici, à entendre les climato-réalistes de tous acabits, on se croit protégés par une espèce d'aura qui agit en notre faveur comme un écran protecteur face à la crise climatique. Et, de plus, nous avons la chance d'avoir des élus à tous les niveaux qui veulent notre bien et qui savent comment y parvenir pour l'obtenir en nous promettant une qualité de vie à nulle autre comparable, malgré les bouleversements du climat.

Évidemment, ces assujettis au néolibéralisme toujours plus prégnant, antithèse d'un développement économique vert, nous régurgiteront jusqu'à plus soif que rien n'est parfait dans ce bas monde ; que notre petit paradis ne fait pas exception à la règle. Un fjord unique au monde qui risque une défiguration à jamais à cause d'un projet polluant, GNL Québec, érigé sur sa rive sud et d'un deuxième port juste en face d'un premier, vieux de quelques décennies, qui n'arrive toujours pas à prendre son élan. Un fjord défiguré à jamais relégué aux oubliettes d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, parce la biodiversité qui l'habite risque de disparaître en bonne partie.

Il y a bien aussi quelques craintes à prendre en considération : les glaciers qui fondent et les grandes eaux de Versailles à l'avenant dans le Saguenay ; la fonte accélérée du pergélisol avec ses émanations incommensurables d'un gaz à effets de serre, le méthane, extrêmement plus toxique que le CO_2 dans notre air si pur ; les forêts les plus denses au monde qui nous entourent, véritables foyers potentiels d'incendies advenant un point de bascule nommée sécheresse annoncée par les scientifiques. Misère ! Encore eux autres.

Mais soyons rassurés, nos élus, à tous les niveaux, ne cessent de nous répéter qu'ils gèrent et maîtrisent la situation. Continuons à leur faire confiance et à remettre notre sort entre leurs mains.

Comme ils disent : « Faut juste, pour ce faire, assurer un équilibre harmonieux entre durabilité du développement économique basé sur les ressources fossiles et un développement durable. »

Marcel Lapointe
Jonquière

L'appel d'offres lancé pour l'installation d'un dôme couvert de Desbiens

Desbiens va de l'avant avec son projet d'aménagement d'un terrain de loisir couvert par un dôme en prévision de son inauguration en juin.

Mercredi dernier, Desbiens a procédé au lancement de l'appel d'offres en prévision de la construction du nouveau dôme en toile de polyéthylène supporté par une structure d'acier dotée d'une dalle de béton de 160 pieds sur 100 pieds. La structure est destinée à recevoir les activités sportives et de loisirs, ainsi que des événements récréatifs. La nouvelle infrastructure sera située sur un terrain en bordure de la rue du Parc, à l'intersection de la rue Hébert. La municipalité a choisi d'aller de l'avant selon la formule clé en main.

Les travaux comprennent la construction du mur de fondation, le drainage, la dalle sur sol, l'alimentation électrique, le terrassement extérieur ainsi que la ventilation, incluant les systèmes de détection de fumée et de monoxyde de carbone.

En septembre, la municipalité avait fait réaliser une étude géotechnique par la firme Terrapex, laquelle s'est avérée concluante.

Le projet de Desbiens est estimé à 850 000 $. **DENIS VILLENEUVE**

CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE

Le bois progresse

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les ingénieurs, architectes, étudiants intéressés par l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle ont rendez-vous le 16 janvier au Pavillon Mellon du secteur Arvida alors qu'aura lieu une activité 5 à 7 organisée par la section régionale du Conseil du bâtiment durable du Canada.

À cette occasion, la centaine de participants attendus auront l'occasion d'échanger avec des experts de l'utilisation du bois alors que le professeur en génie civil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) Sylvain Ménard abordera le volet technique, tandis que Jean-François Boucher, professeur au département des sciences fondamentales de l'UQAC, discutera du matériau bois sous l'aspect environnemental en tant que capteur du carbone.

François Robichaud, conseiller économique au sein du Forest Economic Advisor (FEA), fera partie du panel animé par Romain Cumat, du réseau Espace Bois.

En entrevue, M. Robichaud a mentionné que beaucoup de chemin a été accompli depuis les années 90 au Québec en matière d'utilisation du bois dans la construction non résidentielle.

« Les défis qu'on avait à relever il y a dix ou quinze ans ont beaucoup évolué. À l'époque, il y avait des préjugés chez les architectes et les ingénieurs de l'industrie versus la construction en bois en ce qui a trait à l'inflammabilité du matériau. Aujourd'hui, il y a de l'intérêt pour une nouvelle génération d'architectes pour le bois. Les défis sont plus raffinés », explique M. Robichaud.

Pendant toutes ces années, le matériau du bois a connu des avancées de sorte qu'en 2020, il est possible de démontrer la faisabilité de bâtiments à très grande surface à structure de bois.

« Dans les années 90, on se limitait à des immeubles de quatre étages et moins. Maintenant, on peut construire des immeubles en structure massive de 13 étages rencontrant les prérequis du code, comme ç'a été fait à Québec », ajoute-t-il.

Malgré ces avancées, beaucoup de travail reste à accomplir dans l'utilisation du bois dans les immeubles non résidentiels, puisque beaucoup de promoteurs affichent des craintes au sujet des délais de livraison, de l'estimation des coûts de construction ainsi que des solutions techniques.

« Le bois est une structure que les propriétaires souhaitent exposer, ce qui crée des contraintes pour l'ingénierie électromécanique. On est dans les solutions variées qui demandent plus d'intégration. On commence de plus en plus à parler de design pour les systèmes de ventilation », expose M. Robichaud.

Ce dernier souligne que le Québec est devenu un des endroits les plus progressistes lorsqu'il est question de favoriser l'utilisation du bois avec l'adoption de sa Charte du bois.

Jean-Robert Wells, membre du comité organisateur, a dit espérer que les professionnels oeuvrant dans le bâtiment, les environnementalistes intéressés par le bois en tant que matériau séquestre du carbone et le grand public se présentent nombreux à l'événement dont le coût d'entrée est fixé à 15 $.



L'événement organisé par la section régionale du Conseil du bâtiment durable du Canada aura lieu au Pavillon Mellon le 16 janvier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

CONTRATS MUNICIPAUX

Un litige saguenéen à la Cour d'appel

Presse canadienne

Un récent jugement de la Cour suprême affecte le litige judiciaire dans lequel sont impliqués l'entrepreneur Unibec et la Ville de Saguenay concernant un contrat d'asphaltage du Centre multifonctionnel de Shipshaw, une cause qui remonte à 2013.

Jeudi, le plus haut tribunal du pays a renvoyé une cause impliquant Construction Unibec et la Ville de Saguenay à la Cour d'appel du Québec. La cour devra statuer en conformité avec un jugement similaire qui opposait la Ville de Montréal à Octane Stratégies.

Montréal a été forcée de rembourser une vieille facture de près de 83 000 $ à la firme de communications, et ce, même si les deux parties n'étaient pas liées par un contrat.

En mai 2007, la Ville de Montréal planifie un événement majeur pour le lancement de son plan de transport. Moins d'un mois avant l'événement, les fonctionnaires municipaux réalisent qu'ils ont besoin d'aide. Ils contactent Octane, une firme de relations publiques et de communications.

> Un technologue de Saguenay avait autorisé verbalement Unibec à entamer les travaux d'aménagement du site avec le transport de 600 à 700 voyages de sable. La firme avait présenté par la suite une facture supplémentaire de 148 652 $. Cette somme est contestée par la Ville de Saguenay.

M. Thériault, qui travaille au sein du cabinet du maire, demande à Octane d'effectuer certains travaux. Cette dernière engage une autre entreprise, PGB, afin de l'assister. Octane envoie à la ville une estimation d'environ 83 000 $ pour le travail que PGB doit effectuer. L'événement est un succès. Octane paie les 83 000 $ à PGB.

Octane fait parvenir à la ville des factures pour ses services. La Ville paie trois de ces factures, mais refuse de payer celle qui concerne le travail de PGB. Elle dit qu'il n'existe pas de contrat entre elle et Octane, et que celle-ci a conclu un contrat avec PGB de sa propre initiative.

La Cour suprême a ainsi conclu que le régime de restitution des prestations s'applique en matière municipale, une décision qui a des répercussions dans l'ensemble des villes.

Le litige entre Unibec et Saguenay remonte à 2013. La Ville avait fait appel à la firme de construction pour des travaux d'urgence en prévision du Festival forestier de Shipshaw de cette même année. Un technologue de Saguenay avait autorisé verbalement Unibec à entamer les travaux d'aménagement du site avec le transport de 600 à 700 voyages de sable. La firme avait présenté par la suite une facture supplémentaire de 148 652 $. Cette somme est contestée par la Ville de Saguenay.

La Cour supérieure avait accueilli la requête introductive d'instance d'Unibec et condamné la Ville à payer la somme due à Unibec. La Cour d'appel avait rejeté la requête introductive d'instance d'Unibec.

La Cour suprême devait se prononcer sur une question fondamentale qui consistait à déterminer si les règles régissant la restitution des prestations s'appliquent aux cités et villes. Montréal affirmait que des règles spéciales s'appliquent aux gouvernements municipaux, et ce, afin de protéger l'intérêt public et les fonds publics. Les trois tribunaux qui se sont prononcés dans cette affaire ont tous jugé que les règles régissant la restitution des prestations s'appliquent aux cités et villes. En Cour suprême, les juges de la majorité ont déclaré que ces règles protègent l'intérêt public puisque les tribunaux peuvent décider de ne pas ordonner la restitution des prestations afin d'éviter qu'une personne ne profite d'un avantage qu'elle ne devrait pas obtenir. **AVEC DENIS VILLENEUVE**

GESTES SEXUELS À L'ENDROIT DE CINQ ÉLÈVES

Une ex-enseignante plaide coupable

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'ancienne enseignante de l'École secondaire du Triolet de Sherbrooke Andréanne Robert a reconnu avoir commis divers crimes à caractère sexuel à l'endroit de cinq élèves alors qu'elle se trouvait en position d'autorité.

Des gestes pour lesquels elle devra purger une peine minimale de prison ferme d'au moins une année.

Devant le juge Conrad Chapdelaine, de la Cour du Québec, jeudi, la femme de 45 ans a reconnu six accusations sur des adolescents de 15 à 17 ans, soit des chefs d'exploitation sexuelle, de communication indécente et d'avoir transmis du matériel sexuellement explicite à une personne mineure en vue de faciliter une infraction à caractère sexuel.

Andréanne Robert était enseignante de sciences à l'école du Triolet lors des évènements survenus entre mai et décembre 2017. Les victimes étaient toutes mineures.

« C'est une enseignante qui était appréciée. Il y avait une proximité entre Andréanne Robert et ses élèves, mais il y a eu des débordements », explique la procureure aux poursuites criminelles, Me Marie-Line Ducharme, dans le résumé de la preuve.

L'affaire a été dévoilée à la suite d'un évènement survenu en décembre 2017.

Andréanne Robert se trouvait au party de Noël des enseignants. Elle a communiqué avec un élève pour lui demander de la ramener chez elle.

En se rendant au bar où se trouvait Andréanne Robert, l'élève en question et un ami ont croisé un de leurs enseignants qui leur a demandé ce qu'ils faisaient là.

« Elle a embarqué avec les élèves. Elle était intoxiquée. Les élèves l'ont aidée à monter les marches de son duplex. Ils ont même filmé son état. Elle tenait des conversations à caractère sexuel. Elle a demandé à un élève d'avoir un rapport sexuel avec elle. Elle a même enlevé sa robe devant l'un d'eux et s'est retrouvée en sous-vêtements », explique Me Ducharme.

Cet épisode du 9 décembre a eu des échos dans l'école et une enquête a été ouverte par le Service de police de Sherbrooke.

Pour une victime, Andréanne Robert a envoyé entre dix et quinze photos d'elle nue. En retour, l'élève lui a envoyé une ou deux photos de lui en boxer. « Elle a expliqué aux enquêteurs qu'elle avait un fort béguin pour son élève et il le savait », mentionne Me Ducharme.

DÉRAPAGES

La procureure aux poursuites criminelles explique que l'enseignante avait beaucoup de conversations concernant les activités scolaires avec ses élèves, mais certaines conversations ont « dérapé » vers des conversations à connotations sexuelles.

« Avec deux autres élèves, elle a eu des conversations sur Snapchat. Les élèves lui ont montré comment fonctionnait le réseau social. Elle a demandé à l'un d'eux s'il coucherait avec elle », mentionne Me Ducharme.

Les yeux rougis devant le tribunal, Andréanne Robert a plaidé coupable aux accusations portées contre elle au Palais de justice de Sherbrooke.

« Il y a des choses qui ne sont pas tout à fait justes, mais globalement, oui, je plaide coupable », a affirmé l'accusée devant le tribunal.

Cette dernière réside maintenant dans la région de Québec. Elle a entrepris des études dans un autre domaine que l'enseignement.

Quatre accusations qu'elle a reconnues sont passibles de peines minimales de 90 jours de prison ferme. Elle s'expose donc à un minimum de 12 mois de prison.



Andréanne Robert, accompagnée de son avocate, Me Caroline Monette, a tenté d'éviter les photographes. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

« Il y a eu des discussions entre moi et ma consœur pour régler tous les dossiers », explique la procureure aux poursuites criminelles.

Plusieurs accusations ont été abandonnées dans le cadre des négociations dans ce dossier entre la poursuite et l'avocate de la défense, Me Caroline Monette.

« Les accusations de leurre informatique et de pornographie juvénile ont été abandonnées par la poursuite. Ma cliente a reconnu des crimes d'une gravité objective moindre en fonction des faits qu'elle a admis », explique Me Monette.

Un rapport présentenciel avec un volet sexologique a été ordonné par le tribunal.

Me Ducharme a mentionné que les victimes ne désiraient pas nécessairement témoigner.

Les observations sur la peine se dérouleront le 4 mai.

Normandeau demande l'arrêt de son procès

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Victime selon elle de délais judiciaires « cruels et inhumains », l'ex-vice-première ministre Nathalie Normandeau a déposé une seconde requête en arrêt des procédures pour faire tomber les trois accusations d'abus de confiance, de fraude envers le gouvernement et de corruption dans les affaires municipales qui pèsent contre elle.

L'ancienne politicienne et animatrice de radio a diffusé, jeudi matin, une déclaration, à saveur plus politique que juridique, pour l'annoncer.

C'est tout ce qui est d'ailleurs disponible pour l'instant ; la requête de 29 pages déposée par l'avocat de Mme Normandeau, Me Maxime Roy, devra être caviardée par le Bureau des enquêtes indépendantes puisqu'elle fait référence à l'enquête Serment sur les fuites à l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Après trois ans, neuf mois et 27 jours de procédures judiciaires, Nathalie Normandeau dit être placée dans une situation personnelle et professionnelle intenable. « À 51 ans, je dois gagner ma vie », insiste-t-elle.

Nathalie Normandeau soutient que la décision de déposer une requête en arrêt des procédures en vertu de l'arrêt Jordan n'était pas son souhait, car elle a toujours voulu un procès. « Devant des délais qui s'allongent et des procédures qui se complexifient inutilement, j'ai choisi de procéder ainsi. Notre système de justice prévoit cette option comme remède ultime aux délais inacceptables. »



L'ancienne politicienne Nathalie Normandeau avait été arrêtée par l'UPAC en mars 2016. — ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Avec l'arrêt Jordan, la Cour suprême a édicté des plafonds de 18 mois de délais pour les causes sans enquête préliminaire, comme c'est le cas de Mme Normandeau, et de 30 mois pour celles avec enquête préliminaire. Il existe des exceptions selon la complexité des cas.

En mars 2018, la Cour du Québec avait refusé l'arrêt des procédures en vertu des délais déraisonnables à Nathalie Normandeau. Les délais étaient alors de 25 mois.

Embourbé dans plusieurs requêtes préliminaires, le procès de Nathalie Normandeau et de ses cinq coaccusés, dont Marc-Yvan Côté, ne pourra se tenir avant la fin de 2020.

Nathalie Normandeau a été arrêtée par l'UPAC en mars 2016, le jour du budget provincial.

La gestion de l'audition de cette seconde requête en délais déraisonnables sera entendue lundi prochain par le juge André Perreault, de la Cour du Québec.

EN BREF

Procès de Harvey Weinstein

NEW YORK — Le juge au procès pour viol de Harvey Weinstein à New York a refusé, jeudi, de se récuser, comme le demandait la défense, alors que la sélection du jury entrait dans sa troisième journée. Les avocats de Weinstein avaient écrit mercredi au juge James Burke pour lui demander de se retirer de l'affaire. Ils se plaignaient des commentaires du juge lorsqu'il a menacé d'emprisonner Weinstein pour avoir ignoré une ordonnance du tribunal interdisant d'envoyer des textos depuis la salle d'audience. Les avocats du producteur déchu estimaient que les commentaires du juge étaient « préjudiciables et incendiaires », et qu'ils soulevaient des questions sur son impartialité. Le juge Burke a déclaré jeudi matin qu'il n'y avait rien de répréhensible à « réprimander un accusé récalcitrant » qui avait violé une ordonnance du tribunal interdisant d'utiliser son téléphone cellulaire en cour. **ASSOCIATED PRESS**

ÉCRASEMENT D'AVION EN IRAN

Trudeau confirme la thèse du missile

Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau a déclaré que des renseignements venant de multiples sources indiquent que l'avion ukrainien qui s'est écrasé près de Téhéran, mercredi, aurait été abattu par un missile iranien.

Il a ajouté qu'il est possible que cela ait été fait involontairement.

Les nombreuses questions entourant la cause de cette tragédie confirment la nécessité de mener une enquête « approfondie, crédible et complète », a répété M. Trudeau, ajoutant que le Canada travaille avec ses alliés dans ce sens.

« À la lumière de ces nouvelles informations, il est plus important que jamais que nous sachions comment une telle tragédie a pu arriver. Les familles des victimes et tous les Canadiens veulent des réponses. Je veux des réponses », a-t-il martelé lors d'une conférence de presse, jeudi après-midi, à Ottawa.

L'écrasement a tué tous les passagers à bord de l'avion, dont 138 personnes qui se dirigeaient vers le Canada. Au moins 63 passagers étaient des citoyens canadiens.

L'écrasement est survenu quelques heures seulement après que l'Iran a lancé une frappe de missiles contre des bases militaires irakiennes abritant des troupes américaines, après l'assassinat ciblé par les États-Unis d'un important général iranien en Irak.

« Je pense qu'il y a beaucoup de questions auxquelles les gens vont réfléchir et on va chercher des réponses. Pour l'instant, ça souligne tout simplement l'importance d'avoir une enquête complète, crédible, pour qu'on ait les faits sur lesquels on va pouvoir ensuite pencher nos réflexions et notre analyse », a-t-il répondu.

Comme la veille, M. Trudeau a esquivé les questions sur la responsabilité des États-Unis dans l'escalade de ces tensions dans la région.

« Je pense qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions ou adresser un blâme ou une responsabilité de quelque proportion. En ce moment, nous concentrons nos efforts pour soutenir les familles endeuillées à travers le pays et fournir les réponses que nous pouvons de façon préliminaire », a-t-il assuré.

RELATIONS AVEC L'IRAN

Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, s'est entretenu avec son homologue iranien tard en soirée, mercredi.

M. Champagne soutient qu'il y a une « ouverture » de la part de l'Iran pour l'octroi rapide de visas afin d'offrir un meilleur accès à des services consulaires, afin d'aider à l'identification des victimes et pour assister dans l'enquête en cours.

Des employés sont déjà en route vers Ankara, en Turquie, afin d'assurer des services consulaires sur le terrain.

Le Canada ne sait toutefois pas encore quelle sera sa part de responsabilité dans cette enquête ou si des experts canadiens pourront examiner les boîtes noires, ces dispositifs qui servent à déterminer les causes d'un écrasement d'avion.

« Pour l'instant, l'Iran a indiqué qu'il allait garder les boîtes noires chez eux, mais ils ont indiqué au président (Volodymyr) Zelensky de l'Ukraine que les enquêteurs ukrainiens auraient au moins accès à ces boîtes noires », a répondu M. Trudeau.

Mais ce processus d'enquête pourrait prendre du temps. À la lumière de la tragédie de Malaysia Airlines, il pourrait se passer des années avant que les familles des victimes obtiennent des réponses à leurs questions.

« Quand on a regardé d'autres tragédies aériennes, on reconnaît que ces enquêtes complètes prennent un certain temps. On est au deuxième jour et on est déjà en train de partager des conclusions préliminaires pour donner plus de réponses et plus de clarté aux citoyens et aux familles », a souligné M. Trudeau.

Il n'a pas voulu s'avancer sur les possibles répercussions si l'Iran refuse de coopérer. « Ce seront des conversations et des étapes que nous devrons contempler au fur et à mesure que les choses avancent s'il appert qu'il n'y a pas une enquête complète », a-t-il dit.

Le Canada n'a plus d'ambassade en Iran depuis la rupture diplomatique entre les deux pays en 2012.



En conférence de presse, Justin Trudeau a affirmé vouloir des réponses. — PHOTO PC, ADRIAN WYLD

« À la lumière de ces nouvelles informations, il est plus important que jamais que nous sachions comment une telle tragédie a pu arriver. Les familles des victimes et tous les Canadiens veulent des réponses. Je veux des réponses. »

— Justin Trudeau



Justin Trudeau a participé à une veille en hommage aux victimes, à Ottawa. — PHOTO PC, ADRIAN WYLD

Le jeu dangereux du président américain

GILLES VANDAL
ANALYSE
Collaboration spéciale



Depuis trois ans, Donald Trump se comporte comme un chat qui sait toujours, lorsqu'il est déstabilisé, comment retomber sur ses quatre pattes. Sa stratégie est simple et efficace. Pour se sortir d'une crise, il en crée une nouvelle. Plus la crise est grande, plus sera importante la nouvelle crise qu'il provoquera. Cette stratégie lui permet de dévier l'attention du public.

C'est ce qu'il a fait le 2 janvier, alors qu'il a ordonné l'assassinat de Quassem Soleimani, le dirigeant militaire le plus vénéré d'Iran. Depuis trois semaines, les révélations du *New York Times* concernant son implication directe dans le scandale ukrainien s'étoffaient fortement, alors que la Chambre des représentants doit transmettre un épais dossier justifiant la mise en accusation du président au Sénat américain.

En ordonnant l'assassinat de Soleimani, Trump a réussi à faire dévier l'attention du public américain de son éventuel procès en destitution vers le danger potentiel d'une guerre majeure au Moyen-Orient. En fait, pour sauver sa présidence, il est disposé à mettre en péril la stabilité internationale.

D'ailleurs, le 4 janvier, Trump en rajouta sur ses véritables intentions. Comme l'Iran promettait de se venger militairement, le président américain avertit clairement que toute réplique iranienne entraînerait une riposte furieuse de son administration. Washington bombarderait alors au moins 52 sites iraniens, y compris d'importants sites culturels, commettant ainsi potentiellement des crimes de guerre. Pour quelqu'un qui dit qu'il ne veut pas la guerre, le signal est clair. L'Iran a finalement tiré mercredi des missiles contre deux bases abritant des soldats américains en Irak.

Les démocrates au Congrès sont conscients de la situation précaire dans laquelle la crise iranienne, provoquée par Trump depuis deux ans, les place. Alors que le Sénat doit le juger, Trump sera en mesure de se positionner comme un président devant affronter une crise internationale majeure, connaissant très bien la tendance de l'opinion américaine de se rallier derrière leur présidence lors de crises internationales.

Les observateurs attentifs des propos de Trump ont noté depuis des années qu'il déclare souvent exactement le contraire de ce qu'il pense réellement. Ils ont appris à déchiffrer ses messages. Ce dernier projette sans cesse sur les autres ses propres comportements ou intentions. Aussi, lorsqu'il affirme avoir ordonné cet assassinat pour empêcher le déclenchement d'une guerre, certains observateurs américains se questionnent si les véritables intentions de Trump n'étaient justement pas d'en provoquer une avec l'Iran comme moyen d'assurer sa réélection.

D'ailleurs, c'est justement ce qu'il accusait Obama de vouloir faire en 2011. À plusieurs reprises, il déclara que les politiques d'Obama au Moyen-Orient étaient si pathétiques et qu'il n'avait aucune chance de se faire réélire. Aussi, il accusa régulièrement ce dernier de vouloir déclencher une telle guerre avec l'Iran justement pour assurer sa réélection.

L'assassinat de Soleimani n'est pas un acte sans conséquence. Ce dernier était un haut dirigeant d'un gouvernement bien établi. Les administrations Bush et Obama ont eu toutes deux à plusieurs reprises l'opportunité d'éliminer Soleimani. Ces deux administrations ont jugé qu'un tel geste était non seulement illégal, mais qu'il aurait des conséquences négatives beaucoup plus importantes que les bénéfices.

En termes de grande stratégie internationale, cet assassinat est complètement contre-productif. Avec l'accentuation des sanctions économiques, le régime iranien était aux abois. Il était confronté en décembre à d'importantes manifestations non seulement en Iran, mais aussi en Irak.

Cet assassinat a comme effet de consolider intérieurement le régime iranien. De plus, la communauté chiite irakienne qui détient une majorité dans le parlement irakien demande maintenant un départ immédiat des troupes américaines. L'Iran est donc en mesure de consolider l'axe chiite allant de Téhéran à Beyrouth en passant par Bagdad et Damas. Les États-Unis deviennent avec cet assassinat les grands perdants.

Par ailleurs, Trump abrogea l'an dernier la signature américaine concernant l'accord international sur le contrôle du développement du nucléaire iranien. Or, après le présent acte de guerre américain, comment la communauté internationale pourrait-elle s'opposer à la décision de Téhéran de relancer son programme d'armement nucléaire ?

Plus encore, Trump ordonna cet assassinat en dépit de l'opposition de plusieurs hauts conseillers de sa propre administration. Cette dernière n'effectua aucune analyse sur les ramifications à moyen et long terme de cette décision tant au plan de politique intérieure qu'à l'international.

Or, Trump enclencha de manière intempestive et complètement improvisée un processus d'escalade pouvant mener à une guerre majeure avec l'Iran sans avoir le soutien du Congrès ou du public américain. Il ne s'est pas non plus assuré du support des alliés américains au Moyen-Orient, des alliés européens et de la communauté internationale.

De plus, l'administration Trump prit la décision d'assassiner Soleimani sans consulter aucun allié américain dans la région ou en Europe. Alors que les pays proaméricains au Moyen-Orient se montrent pour le moins nerveux, les alliés européens sont tous aussi contrariés, envisageant même de rapatrier les forces qu'ils avaient déployées dans la région.

Par ailleurs, Washington a ouvert une boîte de Pandore. Soleimani était un haut officiel iranien. En l'assassinant, l'administration américaine viola non seulement les règles internationales, mais elle invite d'autres régimes à faire de même.

Pourquoi l'Iran ne pourrait-il pas répliquer en ciblant un général américain ? Est-ce que les Russes ou les Chinois ne pourraient-ils pas dorénavant faire de même ?

Confrontés à des crises de destitution, Nixon et Clinton, malgré leurs défauts personnels, reconnaissaient que la présidence américaine était plus grande qu'eux. Cette compréhension les conduisait à adopter des politiques modérées. Trump n'a décidément pas cette perception.

Gilles Vandal est professeur émérite à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

› RECUEILLEMENT À MONTRÉAL



Quelques centaines de personnes se sont recueillies, jeudi soir, devant le Pavillon Guy-De Maisonneuve, de l'Université Concordia, à Montréal, pour rendre hommage aux 176 victimes de l'accident d'avion survenu mercredi près de Téhéran. Des veillées aux chandelles étaient également organisées un peu partout à travers le Canada. — TEXTE ET PHOTO PC

BILAN 2018-2019

Diffusion Saguenay dépasse ses objectifs



STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Les dirigeants de Diffusion Saguenay ont terminé l'année 2018-2019 en dépassant les objectifs qu'ils s'étaient fixés. L'achalandage de ses salles a augmenté de 32 % durant cette période. En ajoutant les spectateurs qui assistent aux représentations extérieures gratuites, l'organisme aura rejoint 200 000 personnes l'an dernier.

Les responsables de Diffusion Saguenay se sont félicités d'être moins tributaires des subventions de la Ville et de Promotion Saguenay, et d'être plus transparents dans la gestion pendant le dévoilement de son rapport d'activité, jeudi.

En 2018-2019, le producteur et diffuseur de spectacle a généré une plus grande part de ses revenus. Avant, Diffusion Saguenay obtenait 73 % de ses revenus par ses propres moyens.

Maintenant, l'organisme génère par lui-même 78 % de son chiffre d'affaires de 6,6 M $ et veut produire 80 % de ses revenus dans la prochaine année.

Le président du conseil d'administration de Diffusion Saguenay, Phil Desgagné, estime que les coupes que l'organisme a subies n'ont pas eu d'effets sur la gestion de l'organisme.

« On a la chance d'avoir beaucoup de monde dans nos salles. On a un taux d'occupation payant de 72 % en moyenne dans toutes nos salles confondues. »

— Isabelle Gagnon

« On ne répond plus de Promotion Saguenay. C'est la même chose pour les subventions. On nous accorde un montant et on dit : "C'est à vous de vous organiser". En début d'année, on a eu des coupes et il a fallu prendre des décisions importantes, au niveau du prix des billets, du personnel », raconte M. Desgagné, fier de dire que le spectateur dans sa chaise n'a pas vu de différence.

UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

La directrice générale de Diffusion Saguenay, Isabelle Gagnon, a dû composer avec le départ de plusieurs personnes clés pendant 2019. Du nombre, Louis Wauthier est certainement la plus connue. Malgré ce vent de changement et en plus de mettre en place des recommandations du ministère des Affaires municipales quant à son fonctionnement, l'organisme qu'elle dirige aura réussi à remplir ses objectifs d'achalandage.

« On a la chance d'avoir beaucoup de monde dans nos salles. On a un taux d'occupation payant de 72 % en moyenne dans toutes nos salles confondues », explique-t-elle.

Cette popularité se traduit dans les ventes. En 2018-2019, la billetterie que Diffusion Saguenay exploite a imprimé plus de 260 000 billets.

« Sur ces billets-là, il y en a environ 112 000 qui sont pour nos événements à nous et presque 148 000 en service externe, pour les Saguenéens, les Marquis, le Vieux-Théâtre », illustre M^me^ Gagnon.

D'un point de vue artistique, Diffusion Saguenay a présenté 120 spectacles différents, pour un total de 151 représentations d'événements des arts de la scène. Dans le lot, la directrice de la programmation et du marketing, Claudine Bourdages, est particulièrement heureuse de produire plus de théâtre et de chanson.

« Les premières années après avoir ouvert le TBN, le public avait perdu le réflexe de venir y voir du théâtre. Il s'était dispersé un peu partout. Tranquillement, on a retrouvé ces gens-là dans nos lieux », explique-t-elle, avant d'ajouter que la catégorie la plus représentée dans ces 120 spectacles est la musique.

HÂTE DE REVOIR LE PALACE

Pour remplir leur mission, les dirigeants de Diffusion Saguenay ont hâte de pouvoir compter sur le Palace. Deux mois après le début des travaux, la démolition achève. Il sera bientôt l'heure d'amorcer la reconstruction de la salle de spectacle du boulevard Mellon.

« L'ouverture du Palace va nous permettre de réaliser le mandat que nous avons de développer des carrières d'artiste, tranquillement, dans des petites salles, pour après les amener dans de grands lieux. On a vu souvent des gens commencer au Palace et ensuite faire le Théâtre du Palais municipal. Ça va nous permettre de mieux appuyer les artistes de la relève », croit M^me^ Bourdages, estimant que le Palace est l'endroit parfait pour tenir des rassemblements festifs, dans lesquels les spectateurs peuvent danser.



La direction de Diffusion Saguenay, composée de Phil Desgagné, président du conseil d'administration, Isabelle Gagnon, directrice générale, et Claudine Bourdages, directrice de la programmation et du marketing, affirme que l'organisme a dépassé ses objectifs en 2018-2019. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

2018-2019 en cinq chiffres

151
Nombre de représentations
6,6 M$
Chiffre d'affaires
1,3 M$
Cachets versés aux artistes
112 234
Billets émis
1282
Cartes-cadeaux émises

Tournée annulée pour Gérard Lenorman

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Les amateurs de chanson française ne fredonneront pas *Voici les clés*, *La ballade des gens heureux* et *Le gentil dauphin triste ce printemps*. Gérard Lenorman, qui devait se produire au Théâtre Banque Nationale le 30 mai prochain, annule complètement sa tournée québécoise.

En marge de la conférence de presse de Diffusion Saguenay, la directrice de la programmation et du marketing, Claudine Bourdages, explique avoir appris la nouvelle pendant le temps des Fêtes. Des ennuis de santé l'empêcheraient d'honorer ses engagements.

« Il n'a pas fait ça de gaieté de cœur. Il avait dit en entrevue qu'il avait très hâte de revoir ses fans québécois pendant sa tournée du printemps. »

Ses admirateurs, qui attendaient son retour depuis 15 ans, devront donc prendre leur mal en patience. Celui que l'on surnomme le Petit Prince de la chanson devait interpréter ses plus grands succès, ainsi que quelques nouvelles compositions.

affaires

OR
1551,45
- 5,44
$US/ONCE

PÉTROLE
65,41
- 0,35
BARIL US$

ALUMINIUM
0,8035
-1,25%
$US/LIVRE

EURO
0,6890
-0,0014
€EURO

LE DOLLAR
76,53
-0,39
¢US

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1026.72 $	3.76 $	99544368
S&P/TSX 300	17235.57 $	67.75 $	222501199
S&P/TSX VENTURE	577.67 $	-0.24 $	53726645
DOW JONES	28956.90 $	211.81 $	0
NASDAQ (QQQ)	218.99 $	1.84 $	11105761

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	2.42 $	0.15 $	10962272
ENCANA CORP.	ECA	5.83 $	-0.05 $	10343253
BAYTEX ENERGY	BTE	1.90 $	-0.01 $	9756467
CRESCENT POINT	CPG	6.01 $	0.03 $	8162268
CENOVUS ENERGY	CVE	13.05 $	-0.07 $	7256487
iSHARES CANADIAN	XGB	22.13 $	0.04 $	5785139
MANULIFE FIN	MFC	27.48 $	0.31 $	4748463
CDN NATURAL RES	CNQ	41.96 $	0.95 $	4636650
HEXO CORP	HEXO	1.94 $	0.12 $	4214366
MEG ENERGY CORP.	MEG	7.76 $	-0.07 $	4167561

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1363.51 $	17.28 $	44416
SHOPIFY INC	SHOP	561.57 $	16.55 $	344438
CNOOC LIMITED	CNU	232.15 $	6.00 $	500
E-L FINANCIAL	ELF	811.99 $	5.99 $	402
ARITZIA INC	ATZ	24.01 $	3.48 $	1490644
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	611.51 $	2.92 $	77791

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADA GOOSE	GOOS	43.58 $	-1.97 $	3066517
CANADIAN PACIFIC	CP	337.10 $	-1.64 $	296038
MACKENZIE	QDX	99.14 $	-1.39 $	300
BETAPRO MARIJUANA	HMJI	37.42 $	-1.23 $	7832
MAINSTREET EQ J	MEQ	78.08 $	-1.22 $	1003
BMO JUNIOR GOLD	ZJG	58.90 $	-0.81 $	4270

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	342770.00 $	3596.66 $	26
Cable One Inc	CABO	1584.94 $	33.34 $	10264
Fortive Corp	FTV.PR.A	994.15 $	15.05 $	8281
Mettler-Toledo	MTD	810.57 $	13.66 $	73565
Markel Corp	MKL	1167.00 $	13.10 $	9918
Shopify Inc	SHOP	430.25 $	12.08 $	560397

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	342770.00 $	3596.66 $	26
Cable One Inc	CABO	1584.94 $	33.34 $	10264
Fortive Corp	FTV.PR.A	994.15 $	15.05 $	8281
Mettler-Toledo	MTD	810.57 $	13.66 $	73565
Markel Corp	MKL	1167.00 $	13.10 $	9918
Shopify Inc	SHOP	430.25 $	12.08 $	560397

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3740.00 $	-42.59 $	23150
Acuity Brands	AYI	123.43 $	-19.70 $	1002257
Texas Pacific Land	TPL	805.48 $	-13.64 $	9231
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1270.34 $	-11.15 $	6340
Graham Holdings	GHC	625.52 $	-10.73 $	6931
Humana Inc.	HUM	364.32 $	-10.61 $	977459

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	48.97 $	1.14 $	34736943
Titan	TTNP	0.30 $	0.08 $	28214210
Trillium	TRIL	2.89 $	1.40 $	23924858
Apple Inc	AAPL	309.63 $	6.44 $	21068599
Bed, Bath &	BBBY	13.45 $	-3.20 $	20790268
Applied Genetic	AGTC	9.27 $	5.11 $	18915643
Caesars	CZR	13.64 $	0.00 $	16243059
Luckin Coffee Inc	LK	44.37 $	4.91 $	16136378
Tesla Inc	TSLA	481.34 $	-10.80 $	14723713
Microsoft Corp	MSFT	162.09 $	2.00 $	13890442

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	2084.29 $	21.39 $	166451
Alphabet Inc	GOOG	1419.83 $	15.51 $	839291
Alphabet Inc	GOOGL	1419.79 $	14.75 $	1087490
MercadoLibre Inc	MELI	646.43 $	12.99 $	279461
Align Technology	ALGN	296.54 $	10.54 $	831175
MongoDB Inc	MDB	149.96 $	9.69 $	2531866

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Broadcom Inc (DE)	AVGOP	1144.54 $	-13.35 $	55902
Tesla Inc	TSLA	481.34 $	-10.80 $	14723713
Mirati	MRTX	98.44 $	-6.30 $	878587
Principia	PRNB	51.53 $	-4.79 $	228610
Discovery Inc	DISCB	37.06 $	-4.43 $	950
IPG Photonics Corp	IPGP	139.64 $	-4.41 $	303557

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.89 $	5.61 $	5.83 $	-0.05 $
Barrick Gold Corp	ABX	23.26 $	22.88 $	22.98 $	-0.22 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	44.20 $	43.24 $	43.91 $	0.66 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.89 $	1.87 $	1.88 $	-0.01 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.87 $	1.83 $	1.87 $	0.00 $
BCE Inc.	BCE	60.98 $	60.29 $	60.29 $	-0.35 $
Bank of Montreal	BMO	101.77 $	101.13 $	101.45 $	0.37 $
Bank of Nova Scotia	BNS	72.82 $	72.12 $	72.28 $	-0.11 $
CAE Inc	CAE	38.09 $	37.09 $	37.79 $	0.51 $
Cascades Inc.	CAS	11.42 $	11.19 $	11.35 $	0.15 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	113.50 $	112.10 $	112.55 $	-0.41 $
Canfor	CFP	12.62 $	12.12 $	12.58 $	0.39 $
CIBC	CM	108.89 $	107.63 $	107.63 $	-0.32 $
Canadian Natural Res.	CNQ	42.00 $	40.64 $	41.96 $	0.95 $
CN Railway Company	CNR	121.12 $	119.62 $	120.29 $	0.78 $
Canadian Pacific Railway	CP	342.42 $	335.62 $	337.10 $	-1.64 $
Canadian Tire	CTC	182.79 $	177.63 $	177.63 $	0.59 $
Canadian Western Bank	CWB	33.14 $	32.72 $	33.13 $	0.31 $
Domtar	UFS	49.54 $	48.78 $	49.45 $	0.29 $
Emera	EMA	56.47 $	56.07 $	56.36 $	0.24 $
Enerplus	ERF	8.98 $	8.57 $	8.96 $	-0.09 $
CGI Group Inc.	GIB.A	113.37 $	111.42 $	112.72 $	1.71 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.00 $	15.77 $	15.93 $	0.05 $
Great-West Lifeco	GWO	34.21 $	33.74 $	33.80 $	-0.14 $
Industrial Alliance	IAG	73.30 $	72.60 $	73.00 $	0.55 $
Societe financiere IGM	IGM	38.27 $	37.90 $	38.26 $	0.53 $
Imperial Oil	IMO	35.18 $	34.31 $	35.14 $	0.48 $
Quebecor Inc	QBR.B	33.41 $	32.70 $	32.75 $	-0.53 $
Loblaws Cos.	L	68.25 $	67.55 $	67.89 $	0.32 $
Laurentian Bank	LB	44.47 $	44.01 $	44.41 $	0.22 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	25.47 $	25.03 $	25.31 $	0.35 $
Magna International	MG	71.11 $	70.36 $	70.55 $	0.09 $
Metro Inc.	MRU	54.72 $	54.10 $	54.20 $	0.03 $
National Bank	NA	72.54 $	71.94 $	71.97 $	0.03 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.15 $	1.86 $	2.15 $	0.22 $
Power Corp.	POW	34.16 $	33.83 $	33.93 $	0.11 $
Power Financial	PWF	35.62 $	35.20 $	35.20 $	0.06 $
Quebecor Inc.	QBR.B	33.41 $	32.70 $	32.75 $	-0.53 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	65.40 $	64.72 $	64.97 $	-0.13 $
Royal Bank	RY	104.85 $	104.22 $	104.43 $	0.38 $
Saputo Inc.	SAP	39.96 $	39.58 $	39.68 $	0.05 $
Shaw Communications	SJR.B	26.76 $	26.53 $	26.59 $	-0.01 $
Sun Life financial	SLF	62.81 $	62.31 $	62.80 $	0.70 $
SNC-Lavalin	SNC	30.16 $	29.79 $	30.03 $	0.24 $
Superior Propane Corp	SPB	12.72 $	12.53 $	12.56 $	-0.01 $
Suncor Energy Inc.	SU	44.53 $	43.55 $	44.50 $	0.31 $
Telus Corporation	T	50.75 $	50.18 $	50.22 $	-0.32 $
Transalta Corporation	TA	8.88 $	8.76 $	8.78 $	-0.09 $
TD Bank	TD	73.62 $	73.06 $	73.19 $	-0.67 $
Transcanada Pipe	TRP	69.17 $	68.52 $	69.07 $	0.06 $
Torstar Corp.	TS.B	0.45 $	0.43 $	0.44 $	-0.01 $
Weston George Ltd	WN	104.07 $	103.17 $	103.86 $	0.71 $

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Deloitte obtient 1,2 M $ de Québec

Presse canadienne

MONTRÉAL — L'entreprise Deloitte veut poursuivre le développement de son offre de services en sécurité informatique et intelligence artificielle et vient d'obtenir, pour ce faire, un coup de pouce du gouvernement du Québec.

Le ministre du Travail, Jean Boulet, a en effet annoncé jeudi l'octroi d'une somme de 1,2 million $ à Deloitte pour parfaire la formation de travailleurs dans des domaines comme la sécurité informatique et l'intelligence artificielle – des services que Deloitte veut encore développer pour ses clients du Canada et de l'étranger.

« Ça consolide donc à peu près 443 emplois et ce sont des emplois dont le salaire moyen est de 65 000 $. »

— Jean Boulet

Deloitte a ouvert en 2016 à Montréal son Centre de développement canadien, qui offre des services de consultation en technologies de l'information à ses clients. Avec l'aide financière reçue de Québec, 213 des employés actuels de ce centre pourront développer leurs compétences, en plus de 230 nouveaux employés qui doivent être embauchés d'ici 2022.

« Cinquante pour cent de ces emplois-là, ce sont des nouveaux diplômés, des gens qui sortent avec un diplôme technique ou universitaire, qui viennent essentiellement ajouter une formation sur une technologie plus concrète, disponible dans le marché [...] et la deuxième clientèle qui est visée, ce sont des gens qui sont déjà dans le marché du travail, qui ont passé les 5, 10 ou 15 dernières années à travailler sur une technologie qui date des années 2000 et qu'on va venir reconvertir dans une technologie au niveau de l'infonuagique, de l'intelligence artificielle », a expliqué Philippe Meunier, associé du Centre de développement canadien de Deloitte.

Le ministre Boulet a souligné que les différents programmes d'aide du ministère du Travail visaient à accroître l'employabilité des travailleurs sous toutes ses formes, même pour des diplômés universitaires ou collégiaux qui sont dans un secteur technologique, et même s'il s'agit de bons salaires, comme dans le cas présent.

« Ça consolide donc à peu près 443 emplois et ce sont des emplois dont le salaire moyen est de 65 000 $. Ça varie entre 48 000 $ et 145 000 $. Ça reflète bien le portrait des conditions de travail dans le domaine des technologies de l'information, qui compte à peu près 210 000 travailleurs au Québec. Ce sont des emplois de qualité, qui contribuent à augmenter la richesse collective des Québécois, en plus de rehausser les compétences », a noté le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

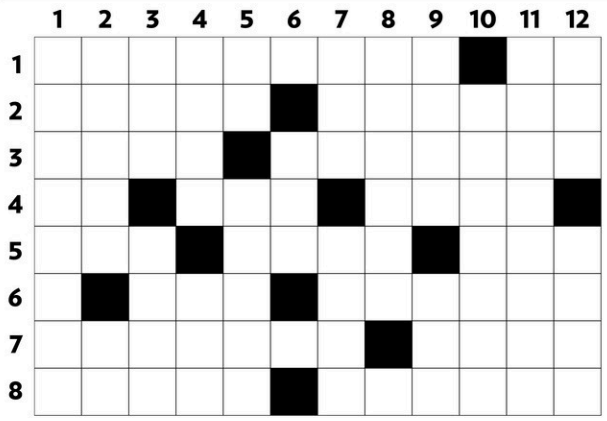
Pour faire face aux différents défis en matière de main-d'œuvre, le ministre a déjà lancé plusieurs programmes, pour faciliter l'embauche et la rétention de travailleurs d'expérience, par exemple, mais aussi pour favoriser l'intégration de personnes immigrantes, handicapées, autochtones, bénéficiaires de l'aide sociale.

EN BREF

Possible nouveau billet de 5 $

VANCOUVER — La Banque du Canada prépare l'émission d'un nouveau billet de 5 $, a révélé, jeudi, le gouverneur de la banque centrale, Stephen Poloz. S'exprimant à Vancouver dans le cadre d'une conversation informelle au Forum annuel sur les perspectives économiques organisé par la Chambre de commerce du Grand Vancouver, M. Poloz a précisé que la banque lancerait bientôt des consultations publiques sur l'identité de la personne qui devrait figurer sur le nouveau billet. Le premier chef de gouvernement francophone du Canada, Sir Wilfrid Laurier, figure actuellement sur le billet de 5 $. **PRESSE CANADIENNE**

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Heurter, rencontrer avec violence, en parlant de véhicules. – Te le suit.

2 Choses sans importance. – Vedettes de la chanson adulées du public.

3 Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. – Qui n'est pas sévère.

4 Deuxième personne. – De couleur, d'aspect uniforme. – Dont on distingue bien les détails.

5 Qui sont à toi. – Très petite île. – Fait passer de vie à trépas.

6 Enlevé. – On le dit à l'oreille de quelqu'un.

7 Qui est restée en bon état, qui n'a pas été abîmée. – Parcouru de nouveau des yeux.

8 Langue parlée à Moscou. – Qui est bien fait, qui est un succès.

VERTICALEMENT

1 Partie surélevée de chaque côté de la rue, réservée aux piétons.

2 Terminée en pointe. – Les fesses à l'air.

3 Des baleines y vivent. – Qui ne sont pas brillants.

4 Tube de caoutchouc fixé à la jante d'une auto. – Grande quantité de choses.

5 Au milieu du jambon. – Fille du frère ou de la soeur.

6 Poil situé au bord de la paupière.

7 Fleuve au pays de Cléopâtre. – Avoir du courage.

8 Qui a perdu ses dents ou une partie de ses dents.

9 Capitale de l'Italie. – Qui n'est pas cuit.

10 Dans un alphabet.

11 Qui se font ou qui paraissent chaque mois.

12 Du verbe être. – Boîte destinée à contenir un objet.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	C	E	T	R	E	S	■	S	O	T
2	N	O	E	L	■	I	N	E	P	T	I	E
3	A	U	C	U	N	■	J	A	R	R	E	T
4	C	R	I	■	I	N	O	U	I	E	■	U
5	O	R	■	C	L	O	U	■	E	S	T	■
6	N	I	E	R	■	T	E	L	■	S	A	C
7	D	E	P	U	T	E	■	O	P	E	R	A
8	A	S	I	E	■	S	U	T	U	R	E	R

MOT MYSTÈRE

ALCOOL - Un mot de 8 lettres

ALTERER
AQUAVIT
ARAK
AROME
ARROSER
AVALER

BAR
BOIRE

CIDRE
COUP
CREME

DEMI

EBRIETE
ELIXIR
ESTAMINET
EVENTE
EVIAN

FLACON
FUMET

GAI
GENEPI
GIN
GODET
GRAISSE
GROG

INGURGITER

KIR

LAMPEE
LIE

MEDOC

NIAULE

H	R	E	U	Q	N	I	R	T	O	N	N	E	A	U
L	E	T	N	E	V	E	S	B	A	R	O	M	E	Y
E	D	E	B	P	R	A	I	L	E	V	I	A	N	M
M	S	I	O	E	O	I	R	Y	U	T	E	K	R	U
Y	E	R	I	T	S	T	O	U	T	E	I	R	T	H
X	T	B	R	O	E	S	P	N	N	D	L	A	N	R
O	L	E	E	E	R	U	I	C	M	O	E	L	E	E
E	A	S	E	E	R	E	Q	A	O	G	C	T	I	E
D	S	T	L	N	L	E	S	O	R	D	I	A	G	T
A	E	A	O	I	R	L	T	O	R	G	E	N	L	A
L	V	M	X	K	A	U	G	L	R	T	E	M	U	F
A	I	I	L	M	A	A	O	U	A	R	A	K	I	I
G	R	N	P	U	B	I	G	T	I	V	A	U	Q	A
E	M	E	R	C	O	N	E	R	D	I	C	O	U	P
R	E	T	A	N	I	S	A	G	E	N	E	P	I	L

Solution du dernier numéro : QUINTAL **10-01-2020**

NOIR

ORGEAT
OXYMEL

PORTO

PUB

REGALADE
RHUM
RIVESALTES

SIROP
SOUL
SOYER
STOUT

TAFIA

TANISAGE
TAVERNE
TILLEUL
TOAST
TOKAI
TONNEAU

TOURNEE
TRINQUER
TROQUET

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

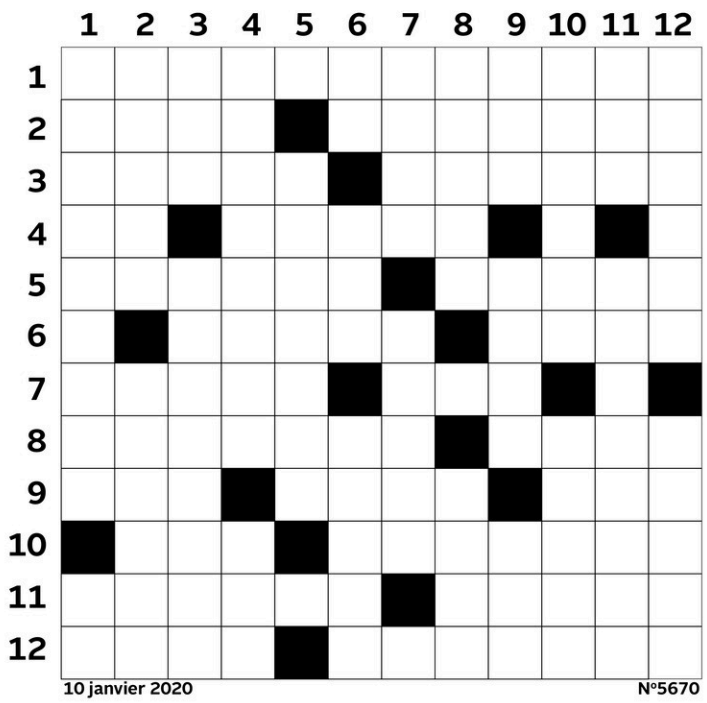
1. Ensemble des pays riverains de la Méditerranée orientale.
2. Corps de bâtiment complémentaire - Pièges.
3. Pierre fine d'un bleu intense - Mammifère de Madagascar.
4. Indique la matière - Aristocrate.
5. Sculpture - Oiseaux échassiers.
6. Sévères et brutaux - Dernier repas du Christ.
7. Quitta le Labyrinthe avec son père - Instrument à vent.
8. Fêtarde - Indique l'accompagnement.
9. Marque le doute - Circule à Brasilia - Rage de poète.
10. S'occupe des Jeux - Il appelle du minaret les fidèles à la prière.
11. Petit renflement - Sont parfois intensifs.
12. Cours d'eau temporaire - Biffée.

VERTICALEMENT

1. Englobe l'État d'Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza - Drame japonais.
2. Gai - Avion vétuste.
3. Elle était présidée par Arafat - Sa graine fournit de l'huile.
4. Autour de la taille - Luth africain.
5. Doit protéger ses yeux.
6. Indique une addition - Se dit parfois de la bouche - Propager.
7. S'oppose à l'écrit - Cachet officiel.
8. Barrer - Sable qu'on jette.
9. Ébène verte - Spécialité antillaise - Interjection invitant à sortir.
10. Mouvement d'haltérophilie - Ministre musulman.
11. Flûte de roseau - Ratifié.
12. Mouche d'Afrique - Supposé.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	F	E	R	I	O	R	I	S	E	R
2	N	O	U	V	E	L	L	E	■	A	R	E
3	A	U	N	E	■	L	E	C	T	U	R	E
4	R	I	K	I	K	I	■	H	O	T	E	L
5	T	L	■	L	A	C	H	E	T	E	■	L
6	I	L	S	■	B	O	A	■	A	R	M	E
7	C	E	L	U	I	■	I	L	L	■	O	■
8	U	■	A	L	C	E	N	E	■	S	U	C
9	L	U	L	U	■	S	E	C	R	E	T	E
10	E	T	O	L	E	S	■	H	A	N	A	P
11	■	A	M	E	■	E	V	E	N	T	R	E
12	C	H	E	R	E	S	■	E	G	I	D	E



10 janvier 2020 Nº5670

0011878

SUDOKU

		2					1	
4			2		7	8	5	
1			3					
			7		9			
		4		2				6
3	7							1
				8				
	4					2		7
		5			1	4		9

Niveau de difficulté : moyen 4947

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	6	3	1	2	8	4	5	7
1	5	4	3	7	6	8	2	9
2	7	8	5	9	4	1	6	3
3	8	2	6	5	1	9	7	4
7	1	9	2	4	3	5	8	6
6	4	5	9	8	7	2	3	1
8	9	6	4	3	2	7	1	5
5	3	7	8	1	9	6	4	2
4	2	1	7	6	5	3	9	8

4946

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

E L S	E C T	E F S O	R M R	A M N I	E D E G	L I E	L L E L	S E E E	S S S	S	A O E	T N M	E T

Thème : Citation de Marc Gendron

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

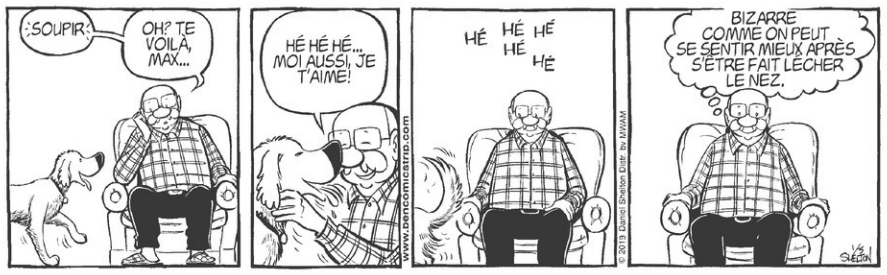
Solution du dernier numéro :

Citation de Isaac Newton: Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 10 janvier 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - C'est la Pleine Lune... doublée d'éclipse, dans l'axe Cancer-Capricorne. Ce cycle Soli-Lunaire pourrait vous permettre de mettre la main sur un indice important. La vérité devrait être votre alliée, et preuve à l'appui, rien ne pourra vous arrêter. Et vous réaliserez plus que jamais quelles sont les personnes qui tiennent le plus à vous. Votre fin de semaine en sera sûrement une de surprise!

Taureau du 20 avril au 20 mai - La Pleine Lune... éclipse en Cancer est dans l'air, et certaines choses pourraient revêtir des apparences trompeuses. N'idéalisez peut-être pas trop hâtivement une nouvelle connaissance, mais par ailleurs, quelqu'un pourrait vous faire une proposition particulièrement alléchante. L'expérience passée détiendra la solution à un problème présent. Un début janvier plutôt surprenant...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Les conclusions que vous avez tirées au sujet d'une situation sont justes. Il vous reste maintenant à déterminer l'étendue des changements que vous désirez lui apporter. Et dans ce climat de Pleine Lune éclipse, ne laissez personne vous influencer. Fiez-vous à votre intuition et rappelez-vous qu'il y a un envers à chaque médaille. Peut-être une bonne journée pour faire une trouvaille...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Vos aptitudes organisationnelles seront accentuées par la rigoureuse influence de cette Pleine Lune... éclipse dans votre Signe! Si vous planifiez un événement, votre souci du détail en garantira le succès. Toutefois, les gens avec qui vous collaborez ne partageront peut-être pas votre perfectionnisme. Demeurez flexible quant à vos exigences afin de ne pas les braquer contre vous.

Lion du 23 juillet au 22 août - Vénus toujours en face de votre Signe, en Verseau, devrait faire basculer les choses en votre faveur. Toutefois, le climat de Pleine Lune éclipse dans la trajectoire Cancer-Capricorne pourrait venir troubler légèrement votre journée. Mais avec la pensée positive, cette influence devrait contribuer à maximiser vos performances et à harmoniser vos rapports avec les autres.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Si vous vous appliquez et que vous procédez tranquillement, vous serez capable d'exceller dans l'exécution d'une nouvelle tâche. Et malgré le climat de Pleine Lune éclipse, ne vous laissez pas intimider par le regard de vos collègues ou supérieurs. En cas de doute, concentrez-vous sur l'essentiel. Par ailleurs, un lien amical ou affectif pourrait se solidifier en ce début d'année.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Ne sous-estimez pas le pouvoir de vos capacités intuitives. Un de vos pressentiments pourrait s'avérer exact. L'indice que vous attendez en guise de preuve est à votre portée. Et dans ce climat de Pleine Lune éclipse axe Cancer-Capricorne, au carré de votre Signe, malgré l'émotivité présente, vous devriez être en mesure de recevoir la reconnaissance qui vous est due.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Un petit problème de santé d'origine psychosomatique devrait disparaître facilement si vous vous libérerez d'un poids que vous traînez. Et la parole pourrait s'avérer extrêmement libératrice. Vous n'avez rien à craindre, même si la Pleine Lune éclipse de ce 10 janvier exerce une influence plus émotive sur votre comportement. Vos relations affectives ne devraient pas en souffrir.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - La Pleine Lune éclipse de ce début janvier risque d'accentuer votre émotivité, mais un complexe qui hante votre esprit n'a pas sa raison d'être, débarrassez-vous en. Une inspiration accrue vous permettra d'exceller dans un nouveau projet. Les domaines tels que les communications, les études, voire même l'étranger, pourraient vous réserver une surprise.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Se situant dans la trajectoire Cancer-Capricorne, la Pleine Lune éclipse de ce vendredi pourrait créer un climat plus excessif, voire émotif. Vous pourriez toutefois recevoir une proposition d'investissement qui vous permettrait de réaliser certains profits à moyen terme. Fiez-vous à votre intuition, et si vous signez des documents, lisez attentivement les petits caractères.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Même si Vénus favorise actuellement votre Signe, la Pleine Lune éclipse de ce vendredi pourrait rendre certaines choses un peu nébuleuses. Vous pourriez entretenir des illusions à l'égard de personnes nouvellement rencontrées. Ne vous précipitez pas trop hâtivement dans une nouvelle association. Les sorties en société vous permettront de faire d'autres connaissances intéressantes.

Poissons du 19 février au 20 mars - Certaines opportunités n'attendent que vous pour se manifester. Vous devriez préparer le terrain et vous rendre disponible. C'est la Pleine Lune éclipse, et c'est le temps de mettre vos affaires en ordre ou de faire les démarches appropriées pour que vos papiers soient en règle. Entretenez un état d'esprit flexible et disposé à accueillir le changement. Un bel avenir est devant vous...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

10 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Notery-thme	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Vocation : Leader	Heartland / Rien pour acquis		Virginie	Virginie	Castle / L'espion qui venait du froid		On va se le dire		L'effet Seco	Silence, on joue!
V	Moment V / La petite cascade		Moment V / De Parent à La Tuque		Histoire succès	Infopu-blicité	Intemporel		Guerre des clans	PETITS MEURTRES ET CONFIDENCES (2016)				COUP DE FOUDRE ET PETITS MENSONGES (2017) avec Steve Lund, Taylor Cole.			Les Simpson		Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				La vraie nature , Maripier Morin.		Le Tricheur	Bien	TVA nouvelles		ABSOLUMENT TOUT (2017) avec Nick Robinson, Amandla Stenberg.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		TVA nouvelles
TQc	TopWing /Robocar	Pat'Pa-trouille	(:55) Chugg ington	(:35) Simon /Monchh.	Merve-illeux	Frères Kratt	Dernier passager	Génial!	Poldark		Dans les médias / Spéciale coulisses		Point doc / Rire et pleurer		Mc$-ween	Roi Julian	Chipm-unks	(:35) Chugg ington	Pat'Pa-trouille	Merve-illeux

10 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		Prière de ne pas / Sébastien Delorme , Gildor Roy.		Ouvrez les guillemets	Les magnifiques	Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) LE BONHEUR DE PIERRE (2009) Rémy Girard.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	UNE NUIT AU MUSÉE: LE SECRET DU TOMBEAU (2014) avec Robin Williams, Owen Wilson, Ben Stiller.				BATAILLE À SEATTLE (2008) avec Michelle Rodriguez, Woody Harrelson, Martin Henderson.				Rire et délire	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur , Émily Bégin.	Ça finit bien la semaine / Garou , Jean-Pierre Coallier.		Du talent à revendre		La liste noire / L'éthicien		TVA nouvelles	(:35) Ça commence bien l'année / Julie Le Breton , Ludivine Reding.			(:20) MAUVAIS GARÇONS II
TQc	Le 422 / La porte	Moi j'mange	Cette année-là / 1994: Robert Lepage		Un chef à la cabane / Quand le sirop va, tout va		Deux hommes en or		M'entends-tu?	Le 422 / La porte	Belle et Bum		HORS DE NULLE PART
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Polynésie, le monde - Découvrons ceux qui vivent quotidiennement l'isolement des contrées éloignées.				Nordik / Argentine: Bariloche		Normandie, terre d'abondance		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	Douanes	Douanes	Eddy! C'est quand ton prochain show?		La frontière États-Unis-Mexique		Craindre son voisin / Danger mortel		Les derniers secrets d'Égypte / Les mystères de Gizeh		Billions (v.f.)		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les décrypteurs	Le National	Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	Faites vos jeux	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Red Wings de Détroit (D)					L'antichambre (D)		24CH	Faites vos jeux	Curling
VIE	Vendre ou rénover? / Aleksandra et Vincent		Duel à la brocante	C'est quoi ton plan?	Vendre ou rénover / Mieux ici ou plus ailleurs?		Les naufragés de l'amour / Le grand départ		Conseils d'amis	Mères à boutte	Vendre ou rénover? / Aleksandra et Vincent		PEU IMPORTE L'AMOUR
SERIES+	Soupçon de magie / Deuxième tentative		Blue Bloods / La menace		FBI / À coeur ouvert		Le code / Les lionnes		Mélinda, entre deux mondes / Flagrant délire		Mélinda, entre deux mondes / Histoire de fous		Hawaii 5-0 / Ka owili oka'i
Z	En rodage	Ceci n'est pas un talk show	Diesel Brothers (v.f.)		Top Gear / Au pays des Vikings		Constructions stupéfiantes / Iron Man		Pitbulls et prisonniers / Balafré		Dexter / La neuro-psychopathe		South Park
HISTORIA	50 ans de Hot Wheels		Les montagnards / Sur la glace		Les montagnards / Du sang neuf		Conquérants des glaces	Chopper Québec	Transmission impossible	Transmission impossible	La malédiction d'Oak Island / Jouer le tout pour le tout		Malédiction Island
ÉVASION	À vos risques et périls / Chicago		Pékin express - La première étape démarre au bord du lac Atitlan, considéré comme le plus beau au monde.				Josh Gates, traqueur d'extraterrestres		Ghost adventures / Cavernes du Grand Canyon		Explorations de l'extrême / Opération cénotes		Planète très insolite
ICI ARTV	Moi et l'autre / Lysistrata	Quelle famille!	Dre Grey, leçons d'anatomie / Drogues dures		La table de Kim / René Richard Cyr		Lumière sur... / Liza Frulla		Lumière sur... / Julie Daraîche		Sherlock / Une étude en rose		

0026418

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Heures d'affaires :
lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mirepoix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 $. Tél.:418-290-5081.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

2228-2230 ST-Jean-Baptiste, 2 jumelés ,4½ (500$) et 5½ (650$), 1erjanv. 418-817-0404, 418-542-4000

7½ CHICOUTIMI avec terrain privé, 730, libre 1er octobre, 418 690-2936.

JONQUIÈRE 4½ entièrement meublé à neuf, superbe, luxueux, centre-ville, idéal pour retraités ou snowbirds, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, air clim., près des services, 1,300$ non ch./non écl., libre 1er fév. **418-591-0880.**

JONQUIÈRE centre-ville, superbes, un loft et un 2½ neuf, luxueux, idéal étudiant/1 pers. 800$ ch./écl.,meubl. libre juil., **418-591-0880**

6761 Chambres à louer

JONQUIÈRE rue Montfort, 250$, meublée, câble, cuisine et lav./séc. Idéal homme seul. **(418) 695-9869 / 815-9834.**

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CLOÉ vous offre ses services, Alma, 418-719-8556

Guillaume, gars mysterieux, obsédé par homme, sensuel, affectueux, 581 574-4014

6819 Messages personnels

Jolie grassette Anni, reçoit de 8h à 23 h, 581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. **418 973-4839**

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-690-2868

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

A VENDRE

COMMERCE DE DISTRIBUTION

- Territoire protégé avec contrat
- Vente à domicile et commerciale
- Revenu intéressant
- Vous êtes votre propre patron
- Personne sérieuse seulement

Pour plus d'informations
418-695-1748

6834 Offres d'emploi

Avant le 17 janvier recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

FERME LAITIÈRE recherche un(e) employé(e), temps partiel, 15h/sem., poss. de faire + d'heures. Soins aux animaux, traite des vaches, conduite de machinerie agricole, doit posséder une voiture, ferme située à Laterrière. Salaire à discuter selon expérience. Bienvenue aux jeunes. 418 678-2902.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
Le Quotidien

Secteur
Rivière-du-Moulin

Revenu d'appoint
très intéressant
pour adulte responsable

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

L'ASCENSION

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

AVIS/APPEL D'OFFRES

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à STEEVE GAGNON de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec afin de recevoir le Rapport d'exécution en vertu d'une loi particulière et Ordonnance rendue e 6 mars 2018 qui y ont été laissés à votre attention dans le dossier numéro 500-04-047222-089.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 6 mars 2018 par Kirkland Casgrain, juge de la Cour supérieure dans le dossier numéro 500-04-047222-089.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 8 janvier 2020

Lucie Meunier, huissier

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Guy GAGNON, en son vivant, résidant au 1103, rue Bagot, Ville de Saguenay, (La Baie), Qc, G7B 2P2, est décédé à Ville de Saguenay, le 12 août 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi par Hugues Gagnon, liquidateur, devant Me Catherine Tremblay, notaire, le 30 décembre 2019, et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Catherine Tremblay, notaire, au 365, rue Victoria, Ville de Saguenay, (La Baie), Qc, G7B 3M5.

Donné ce 30 décembre 2019 à Ville de Saguenay.

Hugues Gagnon, liquidateur

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Centre Multiservice De Shipshaw 4100, rue des Ormes Saguenay (Québec) G7P 1B4	Augmentation de la localisation bar sur terrasse à la suite de la cession (erratum)	Marina De Shipshaw 3861, chemin de la Péninsule Saguenay (Québec) G7P 1S6 Dossier : 2536878
L'Éternel Spa S.A. 3530, rue de l'Énergie Saguenay (Québec) G7X 9H3	Addition de un permis de restaurant vendre avec autorisation de spectacle sans nudité	L'ÉTERNEL SPA 160, rue Du Massif Saint-David-de-Falardeau (Québec) G0V 1C0 Dossier : 3216488

Québec

5431897

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

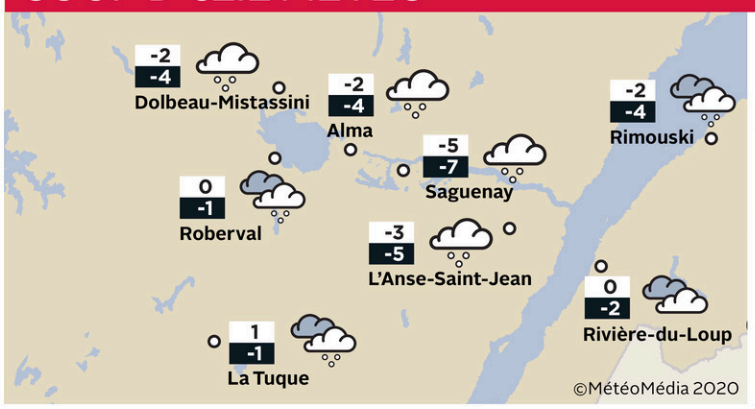
Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Les Entreprises hôtelières Gravel et frères inc. À l'att. de M. Marc-Antoine Blackburn 662, rue Albert Saguenay (Québec) G7B 3L7 Dossier : 55-10-0868	DEMANDE D'UN PERMIS DE BRASSEUR	1042, avenue Du Port Saguenay (Québec) G7B 1W1

Québec

5431892

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 1
Min. -13
Neige
Précipitations : 80 %
Vents du nord-ouest 23 km/h

Dimanche
Max. -12
Min. -15
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 21 km/h

Lundi
Max. -11
Min. -17
Faible neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 16 km/h

Mardi
Max. -13
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Faib neige	-5	-7
Chibougamau	Faib neige	-5	-9
Gaspé	Faib neige	-8	-10
Gatineau	Averses	5	3
Îles-de-la-Mad.	Faib neige	-1	-3
Maniwaki	Ave neige	5	1
Montréal	Plu et nei	4	3
Mont-Tremblant	Faib neige	3	2
Québec	Faib neige	0	-2
Rimouski	Ave neige	-2	-4
Sept-Îles	Neige	-8	-10
Sherbrooke	Ave neige	4	3
Tadoussac	Ave neige	-4	-6
Thetford Mines	Ave neige	2	1
Trois-Rivières	Ave neige	2	0
Val-d'Or	Ave neige	2	-6

LE SOLEIL

7h33 — 16h09
Durée du jour : 8h36

LA LUNE
Coucher : 7h31 Lever : 16h04
10 janv. 17 janv. 24 janv. 01 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h21	4,3	2h47	4
8h13	0,7	9h36	0,6
14h33	5,5	14h53	5,3
21h06	0,2	22h37	0,3

LE VENT
Vents légers

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. ROSAIRE)

Le 26 décembre 2019, est décédé paisiblement à son domicile, à l'âge de 88 ans et 7 mois, M. Rosaire Bouchard, époux de dame Rose-Marie Bouchard, demeurant à St-Gédéon. Il était le fils de feu M. Albert Bouchard et de feu dame Rose Lavoie. La famille recevra les condoléances le samedi 11 janvier 2020 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 16 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Bouchard a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Gédéon.

Outre son épouse dame Rose-Marie Bouchard, il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Martine Duchesne), Martine (Serge Landry) et Michel (Johanne Tremblay); ses petits-enfants: François (Marie-Ève Côté), Jean-Luc (Chantale St-Pierre), Pascal (Joanie Fortin), Steeve (Édith Poirier), Daniel (Marie-Christine Goderre), Andy (Caroline Létourneau), Danick (Joana Ouellet) et Daphnée (Yann Tremblay) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Alex, Philippe, Mathis, Kellyann, Ély, William, Mia, Benjamin, Antoine, Alec, Hayden et Rose. Il était le frère de: Rose-Anna Bouchard (feu Jean-Marie Bouchard), Vitaline, feu Clémence, Marceline (feu Paul-Émile Lavoie), Gertrude (Germain Maltais), Lucie (Fernand Thibeault) et feu Léonard. Il laisse également dans le deuil ses filleul(e)s: Claudine et Odette Bouchard et Gilles Lavoie ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Rosaire Bouchard, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

DESCHÊNES (M. JULIEN)

Le 7 janvier 2020, est décédé à Alma, à l'âge de 90 ans et 9 mois, M. Julien Deschênes, époux de dame Pierrette Reid, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Thomas Deschênes et de feu dame Blanche Larouche. La famille recevra les condoléances le vendredi 10 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 11 janvier 2020 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Deschênes sera confié au crématorium.

Outre son épouse dame Pierrette Reid, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Deschênes (Nancy Savard) et Marie-Josée Deschênes (Christophe Ebel); ses petits-enfants: Émilie (François), Mélissa, Jamil, Jean-Michel et Thomas ainsi que ses arrière-petits-enfants: Alice et Anabelle.

Il était le frère de: feu Thérèse Deschênes (feu Isaïe St-Hilaire), feu Lucienne (feu Lauréat Ménard), feu Fleurette (feu Charles Larocque), Pauline (Doria Houde), feu Jacques, feu Claude et feu Suzanne (Sylvain Fillion). Il était le beau-frère de: Mario Reid, feu Serge et Christiane (Jean Cousineau). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital d'Alma pour leurs bons soins. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Julien Deschênes, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME YOLANDE)

Est décédée au Centre d'hébergement St-François de Chicoutimi, le 5 janvier 2020, à l'âge de 88 ans et 8 mois, Mme Yolande Girard, épouse de feu M. Patrick Boily, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 12 janvier 2020 de 10 h 30 à 15 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Elle était la fille de feu M. Joseph Girard et de feu Mme Imelda Bernier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Anne Boily (Serge Poissant), Normand (Hélène Pedneault), Roger, Éric (Karine Savard); son petit-fils Jean-Pascal Boily. Elle était la soeur de: Walter Girard (feu Patricia Tremblay), feu Clément (Monique Dumont), Bernard (feu Yolande Desbiens), Dominique (Lisette Tremblay), Georges-Thomas (Doris Defoy), Florence (Yvan Munger), feu Janick (feu Dollard Maltais), feu Brigitte (feu Didyme Paradis), feu Jacqueline (Yvan Tremblay) et feu Ghislaine (feu Jean-Baptiste Lespérance). Elle était la belle-soeur de: feu Joseph Boily (feu Germaine Duval), feu Cécile (feu Almas Bouchard), feu Alice (feu Albert Simard), feu Lucie (feu Aurélien Langevin), Juliette (feu Charles-Émile Brassard), feu Edmour, feu Georges-Émile (feu Cécile Morin), feu René (Rolande Vincent) et feu Raoul. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Girard et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

DAIGNEAULT (M. ARMAND)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, le 1er janvier 2020, à l'âge de 72 ans, M. Armand Daigneault, demeurant à Chicoutimi, anciennement de St-Honoré. Les proches accueilleront les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil seront le samedi 11 janvier 2020 de 13 h à 16 h. Une brève cérémonie d'adieu à M. Daigneault se tiendra à 16 h au salon funéraire. Il était le fils de feu M. Albert Daigneault et de feu Mme Madeleine Deschênes. Il laisse dans le deuil son fils Dave (Pascale Gagné) et ses deux petites-filles: Elodie et Adèle.

Des remerciements particuliers au personnel du CHSLD Jacques-Cartier pour les bons soins qui lui ont été prodigués durant son séjour. Pour démontrer votre soutien aux proches de M. Daigneault et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. MICHEL)

Le 8 janvier 2020, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 75 ans, M. Michel Girard, conjoint de dame Sylvie Côté, fils de feu M. Louis-Philippe Girard et de feu Mme Rolande Deschênes. Il demeurait à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du lundi 13 janvier 2020 dès 13 h. Un dernier adieu suivra à 15 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils (cérémonie en chapelle disponible au www.funeraweb.tv; contactez les membres de la famille).

Il laisse dans le deuil ses enfants: Maxime (Marie-Josée Deschênes), Ugo (Catherine Scullion), Julie (Michel Gagné) et Josée (Stéphane Tremblay); ses petits-enfants: Antoine, Camille, Laura, Tristan, Marie-Ange et Sophie; ses frères et soeurs: Suzette (Gilles), Guy (Régina), Martin (Thérèse), feu Francine et feu Sylvain; ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la AQEPA (Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs site web: https://www.aqepa.org/faites-un-don-a-laqepa/; C.P 174, Roberval, Québec G8H 2N6; téléphone: 418-275-6910 ou 418-344-4992. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Michel Girard et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

La Ville de Saguenay a vendu ou cédé certains biens aux conditions suivantes:

NOM	DESCRIPTION	MONTANT APPROXIMATIF
9362-6125 Québec Inc. (Technosoude Inc.)	Lots 2 859 732 et 2 859 737 Cadastre du Québec	28 973.70 $

Le présent avis est publié en conformité du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes.*

SAGUENAY, le 10 janvier 2020

L'assistante-greffière de la ville
ANNIE JEAN

5431929

AVIS DE DÉCÈS

HUDON (M. MARCEL)



Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 5 janvier 2020, à l'âge de 85 ans et 7 mois, M. Marcel Hudon, époux de Mme Gertrude Gagnon, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Charles Hudon et de feu Mme Marie-Jeanne Marchildon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 11 janvier 2020 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Gertrude Gagnon, il laisse ses enfants: Lise (Patrice Laroche), Réjean (Hélène Lafrance) et Alain (Nathalie Noël); ses petites-filles: Annie Hudon Laroche (Jean-François Charron), Joannie Privé (Han Chou), Amélie Privé (Thomas Brandon), Chloé Lapierre (Keven Maltais), Émilie Lapierre (Anthony Robertson) et Sandrine Hudon ainsi que ses arrière-petits-enfants: Charlotte et Louis Chou-Privé. Il était le frère de: feu Camille (feu Lorenzo Côté), Rita (feu Éloi Brassard), feu Jeannine (feu Bernard Duchesne), Rosaire (feu Nicole Bouchard) et Denise; le beau-frère de: feu Lionel Gagnon (Gilberte Sauvageau), feu Charles-Égide Gagnon (feu Raymonde Garneau), feu Jérémie Gagnon (Line Côté), Léonidas Gagnon (Julienne Gauthier), feu Yolande Gagnon (Raymond Savard), feu Euclide Gagnon (Claudette Roberge), Henriette Gagnon (Jean-Paul Tremblay), Suzanne Gagnon, feu Marcel Gagnon (Michelle Poisson), Normand Gagnon (France Lalancette) et Paul-Antoine Gagnon (Lucie Lachance). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PARENT (M. PAUL-ÉMILE)



Est décédé, entouré des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, le 8 janvier 2020, à l'âge 92 ans et 5 mois, M. Paul-Émile Parent, époux de feu Mme Irène Théberge, demeurant à Dolbeau-Mistassini et natif d'Albanel. Il était le fils de feu M. Armand Parent et de feu Mme Antoinette Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le samedi 11 janvier 2020 à compter de midi. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30 à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Il laisse les enfants de son épouse: Lise Potvin (Vianney Tremblay) et feu Berthe Potvin (Normand Pilote); les petits-enfants: Anne, Sara et Claudie Vaillancourt, Mélanie, Joël, Isabelle, Marie-Luce et Pierre-Étienne Pilote ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Lucien (feu Jeanne-d'Arc Robitaille), feu Maurice (Jacqueline Gaudreault), feu René et feu Yvette (feu Gaétan Desmarais). Également, il laisse les membres des familles Potvin et Théberge, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, 116, avenue des Chutes, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 3X4, (418) 239-1234.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LESSARD (MME NICOLE)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 7 janvier 2020, à l'âge de 82 ans et 3 mois, Mme Nicole Lessard, épouse de M. Maurice Gaudreault, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Xavier Lessard et de feu Mme Jeanne Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 10 janvier 2020 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre son époux M. Maurice Gaudreault, elle laisse sa fille Johanne (Bruno Quesnel) ainsi que son petit-fils Pier-Alexandre Joseph. Elle était la soeur de: feu Rosaire (feu Dolorès Girard), feu Rachèle (feu Émile Pellicelli), feu Gaétane (feu Georges Beaupré), Marie (Lionel Girard), Lisette et Lise; la belle-soeur de: feu René Gaudreault (feu Orietta Boulianne), feu Yvette Gaudreault (feu Léopold Lépine), Armand Gaudreault (feu Claire Gauthier), Juliette Gaudreault (feu Raymond-Marie Fortin), Colette Gaudreault (feu Gilles Gagnon), feu Marcel Gaudreault (Jeannette Paradis), feu Thomas Gaudreault (feu Maude Blanchette), feu Bernard Gaudreault (Céline Desbiens), Marie-Berthe Gaudreault (Jacques Boivin), Carol Gaudreault et feu Bernadette Gaudreault. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 690, rue Saint-Sacrement Ouest, Alma (Québec) G8B 4N9 (418) 668-0161.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (MME GERMAINE DESBIENS)



Est décédée subitement à son domicile, le 8 janvier 2020, à l'âge de 81 ans et 2 mois, Mme Germaine Desbiens, épouse de M. Yves Savard, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Elle était la fille de feu M. Louis-Georges Desbiens et de feu Mme Desneiges Bilodeau. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 12 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 13 janvier 2020 à 10 h 30 à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Péribonka à une date ultérieure.

Outre son époux M. Yves Savard, elle laisse ses enfants: Dominique Savard et Jean-Yves Savard (Stéphanie Belley); ses petits-enfants adorés: Alicia Tremblay et Émile Savard.

Elle était la soeur de: feu Charles-Henri, feu Jean-Paul (feu Lucienne Bolduc), feu Jacques (feu Rita Gagnon), Marie-France (feu Marcellin Côté), feu Anita (feu Jean-Paul Niquet), Cécile (feu Germain Savard), Colette (André Rainville ex-conjoint), feu Raymond, feu Marguerite (Laurent Simard), Andrée (André Gauthier), Jules (Andrée Morissette) et feu Denis (Andrée Larouche); la belle-soeur de: Nicole Savard (feu Pong Yue), Aline Savard (feu Jean Bugeiro, Guy Doré), Diane Savard (Pierre Gagnon), feu Rémi Savard (Agathe Plante), feu Rock Savard et Marcel Savard. Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

MARCHAND (M. RAYMOND)



Entouré de l'amour des siens, le 29 décembre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 91 ans et un mois, M. Raymond Marchand, époux de dame Marie-Ange Duval, demeurant à La Baie.

Il était le fils de feu dame Maria Savard et de feu M. Ernest Marchand.

La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le samedi 11 janvier 2020 à compter de 10 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à 14 h 15 à la chapelle de la Coopérative funéraire du Fjord.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Marie-Ange Duval; ses enfants: Maude Marchand (Michel Bergeron), feu Sylvie, Louise (Michel Milliard), Réjeanne, André, feu Esther, Charles (Bianca Dallaire), Maria, Élyse (Serge Ouellet); ses petits-enfants: Lucie, Christina, Frank, Félix et Félicia Marchand, Yannick et Keven Chabot, Audrey Milliard, Alexandre et Marc-André Ouellet; ses arrière-petits-enfants: Lëatitia et Vincent Corbin.

Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. ANDRÉ)



Le 7 janvier 2020, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 61 ans et 10 mois, M. André Tremblay, conjoint de Mme Anne Gingras, demeurant à St-Honoré. Il était le fils de feu Mme Lucette Laberge et de M. Marcel Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 11 janvier 2020 de 19 h à 22 h, le dimanche 12 janvier 2020 de 13 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire)
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 12 janvier 2020 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son père M. Marcel Tremblay (feu Mme Lucette Laberge); son fils Simon Tremblay (sa mère Manon Larouche); sa conjointe dame Anne Gingras et ses enfants: Cindy Gaudreault (Dany Morissette et leurs enfants: Maélie et Léa-Rose), David Gaudreault (Sammie Ouellet); ses frères et soeurs: Ginette Tremblay, Marie-Lise (Rosaire Dufour), Guy (Hélène Lacasse) et Éric; son beau-frère André Gingras et sa belle-soeur Claire Gingras (Yvon Gaudreault); ses neveux et nièces: Anik Gosselin, Jean-Michel Tremblay, Frédéric Tremblay et Patricia Tremblay.

Il laisse également dans le deuil de nombreux oncles et tantes, parents et ami(e)s.

Il était à l'emploi de Gagnon Frères Meubles depuis de nombreuses années.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

Alliance funéraire du Royaume

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



REMERCIEMENTS

MATTE (MME MARJOLAINE)

Les membres de la famille de Mme Marjolaine Matte soit son époux, M. René Fortin, sa fille Mireille (Mathieu Boivin); ses petits-enfants: Jade et Laurence Fortin-Boivin; son frère et ses soeurs: feu Martine (Marcel Tanguay), Suzanne (Gabriel Lalancette), Sylvianne (Vital Fortin), feu Michel et Claude; ses beaux-frères et belles-soeurs: Monique (feu Marcel Paré, Lauréat Imbeault), feu Eméry (Marie Pelletier), Gilles, Claude (Colette Vallée), Gilberte (Ghislain Gaudreault), Céline (feu Grégoire Genest), Vital (Sylvianne Matte), Jacques (Christiane Gosselin), Marcel (Sonia Simard), Sylvain et Michel (Sylvie Bouchard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marjolaine Matte, survenu à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 63 ans et 5 mois. Ces remerciements sont pour des tributs floraux, bouquets spirituels, voeux de sympathie virtuels, visites au salon funéraire, assistance à la célébration de la Parole, soit par dons, offrandes de messes ou de toute autre manière que ce soit. Elle était la fille de feu M. Oliver Matte et de feu Mme Marie-Ange Fontaine.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MESSE ANNIVERSAIRE - HAMELIN (M. Dominique)

La messe anniversaire de M. Dominique Hamelin, époux de dame Lorraine Lapointe, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée
le dimanche 12 janvier 2020 à 11 h
à l'église Ste-Anne
Chicoutimi-Nord
Parents et amis sont invités à y assister.

Complexe funéraire Carl Savard

Direction funéraire:
Complexe funéraire Carl Savard



Âgé de 68 ans, Perry Pearn a mené l'équipe canadienne à une fiche de 10-7. Il avait été nommé en poste avant la saison 2018-19. — ARCHIVES PC

CHAMPIONNAT CANADIEN ÉLITE 8

Huit judokas de la région en action

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean sera bien représenté au Championnat canadien élite 8 de judo, présenté en fin de semaine au Centre Pierre-Charbonneau de Montréal. Huit athlètes seront en action pour cette compétition regroupant les huit meilleurs judokas dans les différentes catégories.

Félix Gauthier-Drapeau effectuera un retour à la compétition après avoir subi une opération à un genou. L'Almatois a repris l'entraînement en décembre. Mathilde Lejeune, une autre athlète d'Alma, sera aussi sur place. Médaillée aux Jeux du Canada l'an dernier, elle sera à prendre au sérieux.

Trois représentants du club Judokas de Jonquière seront en action, soit Victor Dessureaux, Olivier Gagnon et Alexandre Desbiens. Les trois en seront à leur deuxième participation au Championnat élite 8 et l'entraîneur-chef du club Judokas, Roger Tremblay, s'attend à de bonnes performances de la part de ses athlètes. M. Tremblay quitte d'ailleurs vendredi matin pour assister aux combats de la fin de semaine.

Le Dolmissois Simon Paquet sera également à surveiller. « Il a réussi de très bons résultats, au cours de la dernière année. Ça devrait donc bien aller dans son cas », a annoncé Roger Tremblay.

Finalement, Amélie Grenier et Sarah Desbiens, du club Ju-Shin-Kan de Laterrière, complètent le portrait régional.

ARNO BLACQUIÈRE BLESSÉ

La région sera toutefois privée d'un élément important, en fin de semaine, puisqu'Arno Blacquière est sur la touche en raison d'une blessure à un genou. Le Baieriverain a été victime d'une déchirure du ligament latéral du genou droit au cours d'un camp d'entraînement, en décembre.

Heureusement pour le jeune homme, il évite l'opération. Du repos et de la physiothérapie devraient lui permettre de se remettre complètement de cette entorse.



Remis d'une opération à un genou, François Gauthier-Drapeau effectuera un retour à la compétition. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE FÉMININE

Hockey Canada congédie Pearn

Presse canadienne

CALGARY — Perry Pearn n'est plus l'entraîneur-chef de l'équipe nationale de hockey féminin.

La directrice des équipes nationales de Hockey Canada, Gina Kingsbury, a confirmé le changement d'entraîneur par communiqué à La Presse canadienne.

Ce changement de direction survient à seulement trois mois du Championnat du monde, qui sera disputé à Halifax et Truro, en Nouvelle-Écosse.

L'entraîneur associé Troy Ryan le remplacera.

Âgé de 68 ans, Pearn a mené l'équipe canadienne à une fiche de 10-7. Il avait été nommé en poste avant la saison 2018-19. Il s'était joint à la formation nationale à titre d'adjoint à Laura Schuler juste avant les JO de Pyeongchang.

Le Canada a été surpris par la Finlande en demi-finale du Mondial 2019 et n'a pas affronté les États-Unis en finale de la compétition pour la première fois de l'histoire. Les Canadiennes ont vaincu les Russes pour mettre la main sur la médaille de bronze.

L'équipe nationale féminine a une fiche de 2-2 contre les Américaines cette saison.

Hockey Canada avait mêlé les cartes lors de deux matchs préparatoires contre les Américaines en novembre, demandant à Ryan d'agir comme entraîneur-chef avec Pearn comme adjoint. Les deux matchs ont été remportés par les Canadiennes.

En décembre, avec Pearn de retour à la barre, le Canada a perdu les deux premiers matchs de la série de la rivalité contre ces mêmes Américaines.

TENNIS

Williams bousculée à Auckland

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande — La favorite Serena Williams a connu son match le plus relevé depuis le début de l'année, mais elle a fini par battre sa compatriote Christina McHale 3-6, 6-2, 6-3 pour atteindre les quarts de finale de la Classique ASB. Williams a concédé un set pour la première fois en 2020, et elle a paru carrément débordée à quelques reprises contre la 88e raquette mondiale. Elle a éventuellement retrouvé ses repères, et signé la victoire en un peu plus de deux heures. Williams avait préalablement vaincu Camila Giorgi 6-3, 6-2 en simple et uni ses efforts à ceux de Caroline Wozniacki en double pour évincer Nao Hibino et Mikoto Ninomiya 6-2, 6-4. Elle a poursuivi sa route avec la Danoise en disposant de Caroline Dolehide et Johanna Larsson 6-2, 6-1, accédant du même coup au carré d'as. À l'instar de Williams, Wozniacki s'est qualifié pour les quarts de finale en simple, où elle croisera le fer avec la championne en titre Julia Görges. Par ailleurs, Eugenie Bouchard affrontera en quarts de finale l'Américaine Amanda Anisimova, 3e tête de série du tournoi. **ASSOCIATED PRESS**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	45	26	8	5	6	26	151	117	63	15-2-4-5	11-6-1-1	5-1-2-2	G-2
Tampa Bay	43	26	13	4	0	25	160	127	56	14-7-2-0	12-6-2-0	9-1-0-0	G-9
Toronto	45	24	15	3	3	23	162	145	54	11-5-3-3	13-10-0-0	7-1-1-1	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	45	30	10	3	2	27	163	133	65	13-4-2-2	17-6-1-0	6-4-0-0	P-1
N.Y. Islanders	42	27	12	2	1	24	120	108	57	14-5-1-1	13-7-1-0	5-4-0-1	G-2
Pittsburgh	43	26	12	5	0	24	146	116	57	16-5-3-0	10-7-2-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	43	25	16	2	0	23	145	123	52	13-8-0-0	12-8-2-0	5-5-0-0	G-1
Philadelphie	44	23	15	1	5	19	140	136	52	14-2-0-4	9-13-1-1	5-4-1-0	G-1
Floride	44	23	16	2	3	20	158	148	51	14-8-2-0	9-8-0-3	6-4-0-0	G-1
Columbus	44	21	15	6	2	21	117	121	50	12-9-1-1	9-6-5-1	7-1-1-1	G-2
N.Y. Rangers	43	21	18	2	2	21	144	144	46	12-8-1-1	9-10-1-1	5-5-0-0	G-2
Buffalo	43	19	17	6	1	18	127	135	45	13-5-2-1	6-12-4-0	3-6-1-0	G-2
Montréal	45	18	20	6	1	16	141	147	43	8-11-4-0	10-9-2-1	1-8-1-0	P-8
Ottawa	43	16	22	3	2	16	118	149	37	11-7-1-1	5-15-2-1	2-5-2-1	P-5
New Jersey	43	15	21	3	4	13	112	154	37	6-9-3-4	9-12-0-0	4-4-2-0	P-3
Detroit	44	11	30	2	1	11	96	168	25	7-14-1-0	4-16-1-1	2-8-0-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	44	27	10	4	3	27	138	121	61	14-4-1-2	13-6-3-1	7-2-1-0	G-1
Dallas	43	25	14	2	2	23	117	105	54	15-6-1-1	10-8-1-1	7-3-0-0	G-5
Colorado	44	25	15	3	1	25	159	130	54	11-7-2-0	14-8-1-1	3-6-0-1	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	46	24	16	6	0	21	147	137	54	14-8-3-0	10-8-3-0	6-3-1-0	P-1
Arizona	46	25	17	2	2	20	133	118	54	11-10-0-1	14-7-2-1	5-5-0-0	P-1
Edmonton	46	24	17	4	1	22	141	144	53	10-8-3-0	14-9-1-1	5-4-1-0	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	45	24	17	3	1	21	141	139	52	10-9-1-1	14-8-2-0	4-4-2-0	P-1
Calgary	45	23	17	5	0	19	125	135	51	11-7-3-0	12-10-2-0	5-4-1-0	G-3
Vancouver	44	23	17	3	1	20	145	139	50	14-5-2-1	9-12-1-0	7-3-0-0	P-2
Minnesota	43	20	17	4	2	19	133	144	46	11-4-2-2	9-13-2-0	4-5-0-1	P-1
Nashville	42	19	16	4	3	18	144	143	45	10-8-3-1	9-8-1-2	4-4-1-1	P-2
Chicago	44	19	19	2	4	17	128	143	44	10-10-1-2	9-9-1-2	6-4-0-0	P-1
San Jose	45	19	22	3	1	17	121	151	42	11-11-1-0	8-11-2-1	3-5-2-0	P-2
Anaheim	43	17	21	4	1	13	113	136	39	11-8-3-0	6-13-1-1	3-6-1-0	P-1
Los Angeles	45	17	24	3	1	17	113	142	38	11-10-1-0	6-14-2-1	3-6-1-0	P-3

LNH

Mercredi 8 janvier
Winnipeg 4 Toronto 3 (F)
Washington 2 Philadelphie 3
Dallas 2 Los Angeles 1
Jeudi 9 janvier
Winnipeg à Boston, 19h.
Vancouver 2 Floride 5
Edmonton 4 Montréal 2
Arizona 0 Tampa Bay 4
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h.
Buffalo à St. Louis, 20h.
Nashville à Chicago, 20h30.
Minnesota à Calgary, 21h.
Dallas à Anaheim, 22h.
Los Angeles Vegas, 22h.
Columbus à San Jose, 22h30.
Vendredi 10 janvier
Arizona en Caroline, 19h30.
Ottawa à Detroit, 19h30.
Pittsburgh au Colorado, 21h.
Samedi 11 janvier
Vancouver à Buffalo, 13h.
Los Angeles en Caroline, 19h.
Boston à N.Y. Islanders, 19h.
Tampa Bay à Philadelphie, 19h.
Montréal à Ottawa, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
N.Y. Rangers à St. Louis, 20h.
Anaheim à Chicago, 20h30.
Columbus Vegas, 22h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Dallas à San Jose, 22h30.
Dimanche 12 janvier
Nashville à Winnipeg, 14h.
Vancouver au Minnesota, 16h.
Buffalo à Detroit, 17h.
Pittsburgh en Arizona, 18h.
Tampa Bay au New Jersey, 19h.
Toronto en Floride, 19h.

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	44	16	21	37
Domi	44	12	21	33
Gallagher	40	15	17	32
Weber	44	12	20	32
Danault	44	10	20	30
Suzuki	44	8	18	26
Petry	44	6	19	25
Armia	35	12	9	21
Lehkonen	44	10	11	21
Chiarot	44	7	8	15
Drouin	19	7	8	15
Cousins	38	5	8	13
Kovalchuk	19	3	9	12
Mete	34	4	5	9
Scandella	34	3	6	9
Thompson	44	2	7	9
Kotkaniemi	29	5	2	7
Weal	35	4	3	7
Byron	19	1	3	4
Kulak	31	0	3	3
Fleury	37	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Poehling	17	0	0	0
Weise	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	16	15	4	103	1	3,01	,902
Primeau	1	1	0	5	0	2,52	,931
Lindgren	0	2	0	6	0	3,08	,908

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	24	45	69
Draisaitl, Edm	25	42	67
Mackinnon, Col	26	39	65
Pastrnak, Bos	32	30	62
Marchand, Bos	20	41	61
Panarin, NYR	23	35	58
Huberdeau, Flo	17	40	57
Eichel, Buf	26	29	55
Kane, Chi	24	31	55
Matthews, Tor	31	23	54
Carlson, Was	13	41	54
Scheifele, Win	21	28	49
Kucherov, TB	15	32	47
Pettersson, Van	20	25	45
Josi, Nas	14	31	45
Barkov, Flo	13	32	45
Pacioretty, Vegas	19	25	44
Perron, STL	18	26	44
Guentzel, Pit	20	23	43
Ovechkin, Was	26	16	42
Connor, Win	21	21	42
Stamkos, TB	17	25	42
Stone, Vegas	16	26	42
Kuznetsov, Was	16	26	42
Marner, Tor	11	31	42
Svechnikov, Car	18	23	41
Teravainen, Car	8	33	41
Miller, Van	15	25	40
Laine, Win	15	25	40
Boeser, Van	13	27	40
Malkin, Pit	12	28	40
Hedman, TB	9	31	40
Aho, Car	23	16	39
Point, TB	18	21	39
Kopitar, LA	16	23	39
Hamilton, Car	14	25	39

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	42	21	11	32
Pageau	43	19	11	30
Brown	43	7	18	25
Chabot	43	4	21	25
Tkachuk	43	13	11	24
Ennis	43	11	13	24
Tierney	43	6	16	22
Namestnikov	40	8	10	18
Borowiecki	43	5	11	16
Paul	38	6	7	13
Anisimov	25	8	2	10
White	36	3	7	10
Hainsey	36	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
Demelo	33	0	6	6
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Reilly	16	0	4	4
Sabourin	14	1	2	3
Englund	10	0	2	2
Jaros	6	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Beaudin	22	0	1	1
Anderson	21	0	1	1
Goloubef	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	6	11	1	61	0	3,27	,897

SOMMAIRE

Edmonton 4 Montréal 2

Première période
1. Montréal, Danault 11 (Tatar, Petry) 12:35
Pénalité(s) — Chiasson Edm 2:15, Petry Mon 8:20.

Deuxième période
2. Montréal, Kotkaniemi 6 (Lehkonen, Kulak) 2:24
3. Edmonton, Sheahan 5 (Nygard, Larsson) 7:16
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Troisième période
4. Edmonton, Nugent-Hopkins 10 (McDavid, Draisaitl) 2:16 (an)
5. Edmonton, Chiasson 6 (Klefbom, Russell) 9:40
6. Edmonton, Archibald 4 (Nugent-Hopkins, Draisaitl) 19:25 (fd)
Pénalité(s) — Danault Mon 1:37, Russell Edm 10:25.

Tirs au but

Edmonton	6	10	10	— 26
Montréal	14	10	12	— 36

Gardiens — Avantages numériques — Edmonton: 1-2; Montréal: 0-2.

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	31	25	5	0	1	178	74	51
Princeville	32	22	5	1	4	176	123	49
Côte du Sud	33	19	12	2	0	136	127	40
Granby	33	14	16	3	0	139	161	31
Chambly	33	13	18	2	0	125	167	28
St-Gabriel	33	7	24	1	1	112	194	16

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	34	25	7	2	0	164	89	52
Terrebonne	32	21	10	0	1	158	106	43
St-Jérôme	32	20	11	1	0	148	97	41
Gatineau	34	11	21	2	0	120	173	24
Montréal-Est	31	11	19	1	0	112	157	23
West Island	32	7	24	0	1	93	193	15

Dimanche 5 janvier
Gatineau 2 Princeville 6
Valleyfield 2 Côte du Sud 4
St-Gabriel 2 Terrebonne 5
Granby 4 Longueuil 7
West Island 1 Montréal-Est 6
Jeudi 9 janvier
Chambly à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Gatineau, 19h30.
Vendredi 10 janvier
St-Jérôme à Côte Sud, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h45.
St-Gabriel à Princeville, 20h.
Dimanche 12 janvier
West Island à Princeville, 14h.
Chambly à St-Jérôme, 14h30.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Côte du Sud à Valleyfield, 16h.
Granby à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	38	27	7	4	0	145	108	58
Rimouski	40	21	12	3	4	158	128	49
B.-Comeau	38	17	16	4	1	120	129	39
Québec	39	16	22	0	1	123	160	33

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	40	22	15	2	1	145	143	47
Val-d'Or	39	18	16	5	0	135	145	41
R.-Noranda	40	19	18	2	1	123	145	41
Gatineau	37	12	22	3	0	115	144	27

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	38	27	11	0	0	156	101	54
Cap-Breton	39	23	13	2	1	159	125	49
Charlottetown	42	22	15	5	0	123	123	49
St-Jean	41	20	20	1	0	145	171	41
Halifax	38	16	19	2	1	110	138	35
A.-Bathurst	39	7	25	3	4	100	161	21

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	40	30	6	3	1	170	99	64
Drummondville	39	24	15	0	0	143	130	48
Shawinigan	39	18	21	0	0	135	145	36
Victoriaville	40	14	19	4	3	119	129	35

Mardi 7 janvier
B.-Boisbriand 7 R.-Noranda 3
Shawinigan 1 Rimouski 5
Mercredi 8 janvier
A.-Bathurst 2 Charlottetown 1
Cap-Breton 7 Saint-Jean 2
B.-Boisbriand 2 Val-d'Or 4
Jeudi 9 janvier
R.-Noranda 2 Sherbrooke 5
Rimouski à Québec, 19h.
Vendredi 10 janvier
B.-Comeau à A.-Bathurst, 18h.
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.
Drummondville à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 11 janvier
Val-d'Or à Québec, 15h30.
R.-Noranda à Rimouski, 16h.
Chicoutimi à Charlottetown, 18h.
B.-Comeau à Moncton, 18h.
Victoriaville à Gatineau, 19h.
Dimanche 12 janvier
B.-Comeau à Saint-Jean, 14h.
Charlottetown à Halifax, 14h.
Chicoutimi à A.-Bathurst, 15h.
R.-Noranda à Rimouski, 15h.
Québec à Sherbrooke, 15h.
Cap-Breton à Moncton, 15h.
Shawinigan à Drummondville, 15h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	40	32	35	67
Sokolov, C.-B.	31	27	28	55
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Simoneau, Drummond	38	20	33	53
Pelletier, Moncton	31	18	35	53
Francis, C.-B.	38	17	35	52
Abramov, Victoriaville	40	27	23	50
Robert, Sherbrooke	26	18	32	50
Bourque, Shaw.	38	21	28	49
Beaucage, R.-N.	39	30	18	48
Voyer, Sherbrooke	39	24	23	47
Harvey-Pinard, Chi	38	21	25	46
Houde, Chicoutimi	38	17	29	46
Henman, B.-B.	40	13	33	46
Boudrias, C.-B.	36	21	24	45
Groulx, Moncton	29	18	27	45
Guay, Rimouski	41	17	28	45
Trépanier, Shaw.	36	23	21	44
Lavoie, Chicoutimi	30	18	26	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Trépanier, Halifax	30	22	20	42
Mercer, Chicoutimi	26	18	24	42
Mercer, Drummondville	26	18	24	42

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	21	15	5	0	1	86	66	31
Laval	21	14	5	1	1	109	89	30
Riv.-du-Loup	21	11	8	1	1	83	81	24
Sorel-Tracy	20	11	8	0	1	66	70	23
Jonquière	21	6	10	4	1	77	97	17
St-Georges	22	6	13	0	3	74	92	15

Samedi 4 janvier
Sorel-Tracy 2 Jonquière 3
Riv.-du-Loup 5 St-Georges 2
Vendredi 10 janvier
Riv.-du-Loup à Thet. Mines, 20h.
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Laval à Jonquière, 20h.
Samedi 11 janvier
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 15h.
Jonquière Riv.-du-Loup, 20h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	37	22	8	2	5	102	92	51
Hershey	37	21	11	2	3	103	94	47
Providence	38	20	15	1	2	116	101	43
Springfield	38	20	16	2	0	116	107	42
Charlotte	35	19	13	3	0	108	91	41
Scranton	37	17	15	3	2	98	117	39
Lehigh Valley	36	13	18	1	4	82	105	31
Bridgeport	38	13	20	4	1	84	120	31

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	35	21	9	2	3	110	86	47
Utica	37	21	12	2	2	130	112	46
Toronto	35	20	12	2	1	117	110	43
Belleville	36	20	13	2	1	132	120	43
Laval	37	19	14	3	1	108	107	42
Syracuse	35	17	15	2	1	115	118	37
Cleveland	35	17	15	1	2	99	96	37
Binghamton	35	14	17	4	0	92	114	32

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	37	24	7	4	2	125	86	54
Iowa	37	21	12	2	2	114	107	46
Chicago	38	17	17	3	1	91	109	38
Rockford	35	18	16	0	1	99	107	37
Manitoba	38	18	20	0	0	107	120	36
San Antonio	36	13	14	5	4	105	111	35
Texas	36	15	17	2	2	103	118	34
Grand Rapids	38	15	19	2	2	107	130	34

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	33	25	7	1	0	129	84	51
Stockton	33	21	7	2	3	133	99	47
Colorado	32	18	10	3	1	105	92	40
Ontario	36	16	16	3	1	92	136	36
Bakersfield	33	14	14	4	1	98	118	33
San Diego	31	12	15	2	2	96	99	28
San Jose	32	12	18	0	2	109	119	26

Mercredi 8 janvier
Hartford 2 Hershey 1
Utica 3 Belleville 2
Charlotte 6 W./B. Scranton 3
Binghamton 4 Rochester 3 (F)
Manitoba 1 Rockford 4
Grand Rapids 3 Milwaukee 2
Iowa 3 San Diego 2
Ontario 0 San Jose 9
Bakersfield 2 Stockton 4
Vendredi 10 janvier
Tucson Colorado, 13h05.
Lehigh Valley à Utica, 19h.
Laval à Syracuse, 19h.
Manitoba à Grand Rapids, 19h.
Hershey à W./B. Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Belleville à Rochester, 19h05.
Cleveland à Binghamton, 19h05.
Charlotte à Hartford, 19h15.
Toronto au Texas, 20h.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Chicago à San Antonio, 20h.
Iowa à San Diego, 22h.
Bakersfield à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	20	16	3	1	0	70	48	33
UQTR	20	14	4	1	1	75	50	30
Ottawa	19	13	4	1	1	69	55	28
McGill	17	10	6	1	0	56	44	21
Concordia	18	7	8	3	0	58	65	17
Nipissing	20	7	10	1	2	57	74	17
Queen's	18	7	10	0	1	46	54	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
RMC	20	7	13	0	0	57	88	14
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	18	16	2	0	0	86	43	32
Ryerson	19	13	4	1	1	67	55	28
Windsor	19	13	5	0	1	64	43	27
Guelph	19	11	4	3	1	86	63	26
Brock	19	10	8	1	0	59	57	21
Lakehead	18	8	8	2	0	57	71	18
Western	17	7	7	3	0	65	70	17
Waterloo	19	8	10	1	0	55	79	17
Laurier	19	6	10	2	1	57	61	15
York	19	5	13	1	0	48	70	11

Mercredi 8 janvier
Ottawa 7 RMC 2
Queen's 2 Guelph 8
Jeudi 9 janvier
Ontario Tech à Laurentienne, 19h.
Ryerson à Toronto, 19h.
Guelph à Brock, 19h15.
Vendredi 10 janvier
Concordia à McGill, 19h.
Lakehead à York, 19h.
Western à Laurier, 19h07.
Ontario Tech à Nipissing, 19h30.
Carleton à Queen's, 19h30.
Samedi 11 janvier
Waterloo à Windsor, 16h.
UQTR à Ottawa, 19h.
Brock à Western, 19h.
Ryerson à Laurier, 19h07.
Lakehead à York, 19h15.
RMC à Laurentienne, 19h30.
Carleton à Concordia, 19h30.
Toronto à Guelph, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 N.-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 N.-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota à S.Francisco, 16h35
Tennessee à Baltimore, 20h15
Dimanche 12 janvier
Houston à Kansas City, 15h05
Seattle à Green Bay, 18h40

BOWLS - NCAA

Lundi 13 janvier
Championnat national
Clemson (3) c. LSU (1), 20h (en Nouvelle-Orléans)

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	17	8	2	0	101	68	52
St-François	28	16	8	1	3	125	89	51
Jonquière	29	16	10	2	1	87	86	50
Trois-Rivières	28	15	9	2	2	79	59	48
Notre-Dame	28	5	21	1	1	72	123	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	28	22	5	0	1	103	58	64
Châteauguay	28	15	10	1	2	115	105	45
Lac-St-Louis	27	14	9	1	3	103	95	43
St-Hyacinthe	29	13



L'entraîneur-chef des Alouettes, Khari Jones, a mis la touche finale à son groupe d'entraîneurs. — ARCHIVES LA PRESSE

ALOUETTES

Jones a complété son personnel d'entraîneurs

Presse canadienne

MONTRÉAL — Khari Jones a mis la touche finale à son groupe d'adjoints en vue de la prochaine campagne des Alouettes de Montréal.

L'équipe a annoncé que l'ex-demi défensif du club Barron Miles effectuera un retour avec l'organisation. Il agira comme entraîneur des demis défensifs et coordonnateur contre le jeu aérien. Les Alouettes ont également annoncé la nomination de Michael Lionello comme adjoint en attaque, ainsi que le retour de Vincent Nardone au poste d'adjoint en défense.

Miles a évolué comme demi défensif dans la LCF pendant 12 ans, dont sept à Montréal. Il occupait le poste d'entraîneur des demis défensifs et du développement des joueurs avec les Eskimos d'Edmonton depuis 2016. Avec Miles la saison dernière, l'unité défensive des Eskimos a terminé au troisième rang de la ligue avec une moyenne de 22,2 points accordés par partie et deuxième pour les touchés offensifs accordés avec seulement 31.

Natif de Roselle au New Jersey, Miles a débuté le métier d'entraîneur en 2010 comme adjoint défensif avec les Lions de la Colombie-Britannique. En 2015, il a dirigé les demis défensifs des Blue Bombers de Winnipeg. Il avait auparavant occupé le même poste en Saskatchewan pendant trois saisons. Comme entraîneur, il a soulevé la Coupe Grey avec la Colombie-Britannique en 2011 et la Saskatchewan en 2013.

Admis au Temple de la renommée du football canadien en 2018, celui qui est maintenant âgé de 47 ans a été choisi six fois sur l'équipe d'étoiles de la LCF au cours de sa carrière. Il a remporté la coupe Grey en deux occasions comme joueur, soit avec Montréal (2002) et avec la Colombie-Britannique (2006).

Lionello a pour sa part été embauché comme entraîneur des demis par les Argonauts de Toronto en 2019, après avoir passé trois saisons avec les Lions comme entraîneur du contrôle de la qualité en 2016, et entraîneur des demis lors des deux campagnes suivantes. L'ancien de l'Université Victoria a également fait partie du personnel d'entraîneurs du Clan de l'Université Simon Fraser.

Nardone en sera à sa deuxième année avec les Alouettes comme adjoint en défense. Le natif de Mascouche s'est joint au personnel d'entraîneurs des Alouettes en 2019 après avoir travaillé une année au sein des opérations football de l'équipe. Il avait auparavant œuvré avec les Stingers de l'Université Concordia en tant qu'entraîneur des secondeurs.

REPÊCHAGE DE LA MLS

L'Impact a échangé son premier choix

Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal a sélectionné le défenseur de l'Université de la Caroline du Nord Jeremy Kelly avec son premier choix au repêchage de la Major League Soccer, jeudi, avant de l'échanger aux Rapids du Colorado en retour d'un montant d'allocation généralisé de 75 000 $ US.

Le onze montréalais, qui a participé à sa première séance de repêchage depuis l'embauche du nouvel entraîneur-chef Thierry Henry, a opté pour Kelly au neuvième rang de l'encan. L'Impact a tenté de refiler son rang de sélection à Minnesota United, en vain. La situation tout de même crée un peu de confusion : le compte Twitter officiel du club avait annoncé la transaction.

« On avait identifié six ou sept joueurs. Si nous avions été en mesure de les sélectionner, nous les aurions gardés volontiers. Mais ces joueurs sont tombés avant notre tour, donc nous sommes entrés en contact avec plusieurs clubs pour tenter de trouver une autre solution, a expliqué le directeur sportif de l'Impact, Olivier Renard. Nous avons commencé des négociations avec Minnesota, sans pouvoir s'entendre. Nous sommes donc passés au plan B. Nous sommes contents de l'entente que nous avons réalisée. »

L'Impact s'est rapidement tourné vers la formation des Rocheuses et a sélectionné un joueur désiré par les Rapids.

Kelly, qui est originaire de Chapel Hill, en Caroline du Nord, est un joueur partant depuis trois ans avec les Tar Heels, et il peut également évoluer en milieu de terrain. Il a amassé quatre mentions d'assistance en 18 rencontres la saison dernière, et totalise six buts et 12 mentions d'aide en 80 départs en carrière dans les rangs universitaires américains.

Détenteur du premier choix, l'Inter Miami CF, club d'expansion, a opté pour l'attaquant de l'Université Clemson Robbie Robinson. La formation floridienne espère étoffer son attaque en choisissant le lauréat du trophée Hermann, qui est remis au joueur de soccer par excellence de la NCAA. Robinson a terminé au sommet des marqueurs du circuit universitaire américain l'an dernier avec 18 buts et neuf passes en 19 parties.

L'autre club d'expansion, le Nashville SC, a choisi au deuxième rang le défenseur de l'Université de l'Indiana Jack Maher. Ce dernier a été élu joueur défensif par excellence du Big Ten.

Miami a ensuite sélectionné au troisième rang, un privilège obtenu à la suite d'une transaction avec le FC Cincinnati, le défenseur de l'Université Georgetown Dylan Nealis. Ce dernier, qui est le frère cadet du défenseur des Red Bulls de New York Sean Nealis, a été finaliste au trophée Hermann et champion de la NCAA.

Les deux premières rondes du repêchage ont eu lieu jeudi, tandis que les deux suivantes auront lieu lundi, par téléconférence.

Contrairement aux années précédentes, le repêchage de la MLS n'est pas organisé par une seule ville. Les deux premières rondes ont été télédiffusées dans une émission spéciale produite par le réseau américain ESPN.



Le directeur sportif de l'Impact, Olivier Renard — ARCHIVES LA PRESSE

FOOTBALL

VIKINGS

Adam Thielen est un cas incertain pour samedi

Les Vikings du Minnesota pourraient être privés du receveur de passes Adam Thielen pour leur match éliminatoire de samedi, face aux 49ers de San Francisco en raison d'une blessure à la cheville subie à l'entraînement. Thielen, dont le nom figure sur la liste des cas incertains pour le match du week-end, portait un bandage à l'entraînement de jeudi. Il a dit être entré en contact avec un coéquipier mercredi, mais n'a pas voulu préciser la nature ou la gravité de la blessure. Le footballeur n'a disputé que huit matchs complets cette saison. Une blessure aux ischio-jambiers, qu'il a aggravée deux fois, l'a tenu à l'écart du jeu le reste du temps. Le receveur Stefon Diggs est quant à lui revenu à l'entraînement après deux jours d'absence en raison d'un virus. Le demi de sûreté Jayron Kearse représente un cas douteux, tandis que le demi de coin Mackensie Alexander a été rayé de la formation. Les deux hommes sont touchés au genou. Alexander, blessé le 29 décembre dernier, a été opéré jeudi au genou droit.

ASSOCIATED PRESS

UN HUITIÈME REVERS DE SUITE

Le Canadien perd encore

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a limité le monstre à deux têtes des Oilers d'Edmonton à trois aides, mais la formation montréalaise a encore une fois laissé filer une avance de deux buts et a encaissé un revers de 4-2, jeudi soir, au Centre Bell.

Le Tricolore a donc encaissé un huitième revers de suite pour une deuxième fois cette saison.

Connor McDavid et Leon Draisaitl ont uni leurs efforts sur le but égalisateur de Ryan Nugent-Hopkins en avantage numérique tôt en troisième période. Draisaitl a aussi été crédité d'une aide sur le but dans un filet désert de Josh Archibald. Sinon, les deux meilleurs pointeurs de la LNH ont connu des soirées assez tranquilles.

Riley Sheahan et Alex Chiasson ont toutefois pris le relais avec un but chacun pour les Oilers (24-17-5). Mike Smith a été parfois chancelant et parfois brillant, mais il a fait le nécessaire en repoussant 35 lancers.



Le Tricolore a encaissé un huitième revers de suite, pour une deuxième fois cette saison, contre les Oilers d'Edmonton, à Montréal. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

RÉPLIQUE

Phillip Danault et Jesperi Kotkaniemi ont répliqué pour le Canadien (18-20-7), qui a amassé un seul point au cours de sa série de défaites (0-7-1). Carey Price a stoppé 22 tirs.

Draisaitl a cogné à la porte à trois reprises en première période lors d'un avantage numérique, mais Price a répondu présent.

Danault a ouvert la marque quelques instants plus tard, à 12 : 35, en marquant son 11e but de la saison. Danault s'y est pris à deux reprises avant de déjouer Smith, au terme d'une attaque à deux contre deux avec Tomas Tatar.

Le jeu s'est animé un peu en deuxième période et le Tricolore a creusé l'écart après 2 : 24 de jeu. Kotkaniemi a pu décocher un bon tir des poignets de l'enclave et il a marqué son sixième but de la campagne.

Smith s'est racheté à l'endroit de Danault quelques minutes plus tard, quand le Québécois s'est présenté seul devant lui.

Les Oilers ont réduit l'écart à un seul but à 7 : 16, sur une séquence qui semblait plutôt anodine. Sheahan a surpris Price d'un tir précis du côté de la mitaine.

Smith s'est distingué une autre fois avant la fin du deuxième vingt. Il a frustré Danault après une remise transversale de Brendan Gallagher.

UN PEU DE CHANCE

Le gardien des Oilers a aussi joué de chance, quand Nate Thompson l'a battu en échappé, mais a vu le tir de l'attaquant du Canadien atteindre le poteau.

Les Oilers se sont retrouvés en avantage numérique tôt en troisième période, quand Danault a accroché bêtement McDavid en zone neutre. Nugent-Hopkins en a profité pour créer l'égalité à 2 : 16, à la suite d'une courte passe de McDavid.

Chiasson a ensuite donné les devants aux Oilers à 9 : 40, déviant habilement une remise d'Oscar Klefbom dans le fond du filet.

Le Tricolore a bourdonné autour du filet de Smith après avoir remplacé Price par un attaquant supplémentaire, mais Archibald a porté le coup de grâce avec 35 secondes à faire.

Le défenseur Ben Chiarot n'était pas en uniforme pour le Canadien, blessé au bas du corps en troisième période du match de mardi, face aux Red Wings de Detroit. Cale Fleury avait donc été réinséré dans la formation.

Le Tricolore comptait toutefois sur les services de Gallagher. Ce dernier a finalement raté quatre parties après avoir subi une commotion cérébrale face aux Hurricanes de la Caroline, le 31 décembre.

Le Canadien jouera son prochain match samedi, quand il rendra visite aux Sénateurs d'Ottawa.



Blanchi par les Élites en quart de finale au Challenge midget AAA à La Baie, le Blizzard du Séminaire St-François a vengé son échec, jeudi après-midi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RETOUR À L'ACTION APRÈS LA PAUSE DES FÊTES

Remontée incomplète pour les Élites

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les joueurs des Élites de Jonquière sont passés par toute la gamme des émotions à leur retour du congé des Fêtes, jeudi après-midi. En action face au Blizzard du Séminaire St-François, la formation de hockey midget AAA a bien failli effacer un déficit de quatre buts, avant de s'incliner 7-5.

Alors qu'ils tiraient de l'arrière 6-2 à mi-chemin en troisième période, les Élites ont marqué trois buts en moins de deux minutes pour réduire l'écart à 6-5. Mathieu Lavoie, Marc-Antoine Pouliot et François Breton ont été les buteurs, tandis que Félix Bédard, en début de 3e, et Philippe Goulet, au premier tiers, ont inscrit les autres filets des Jonquiérois.

Le Blizzard a toutefois stoppé l'hémorragie avec un but dans la dernière minute du match, dans un filet désert.

« On avait demandé aux gars d'apporter des rondelles au filet et c'était beaucoup mieux en troisième période, a noté l'entraîneur-chef des Élites, Maxime Desruisseaux. Les joueurs avaient davantage une mentalité de lancer au but et de se placer devant le gardien de but, mais il faut le faire pendant trois périodes en vue du prochain match. »

Les joueurs ont repris l'entraînement sur glace lundi, après une pause de près d'un mois. La dernière rencontre remontait au 14 décembre, en demi-finale du Challenge midget AAA. La partie de jeudi avait lieu en après-midi pour permettre à des étudiants d'assister au duel. Les gradins du complexe sportif de Saint-Augustin étaient donc bondés pour l'occasion.

« La cohésion était moyennement là, mais c'était la même chose de l'autre côté, a mis en contexte Maxime Desruisseaux. On est parti sur les talons et ils nous ont surpris en début de match. En troisième période, les gars y croyaient encore et ç'a viré de notre bord un peu. On a réussi à revenir dans le coup, mais ce n'était pas un grand match. Le point positif, c'est que les gars ne lâchent pas et ils ont du caractère. On va construire là-dessus pour notre fin de match. »

Les Élites de Jonquière reprendront l'action dimanche après-midi, à domicile. Les Estacades de Trois-Rivières seront les visiteurs au Foyer des loisirs.

65e ÉDITION DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC SAINT-JEAN

23 % plus de visiteurs qu'en 2016

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Malgré un déficit près de 25 000 $, les administrateurs de la Traversée internationale du lac Saint-Jean dressent un bilan positif de la 65e édition de l'événement phare de la nage en eau libre. Selon une étude réalisée l'été denier, l'événement a attiré 92 366 visiteurs et généré 24 733 nuitées, respectivement en hausse de 23 % et de 76 % depuis 2016.

Sur un budget d'opération de 910 600 $, ce déficit représente 2,7 % du budget, soit un montant acceptable, d'autant plus que l'organisation a une situation financière solide, avec des surplus accumulés totaux de 504 308 $.

Selon le président Olivier Lévesque, ce déficit est attribuable à l'ajout de deux soirées de spectacle, dont celui de la chanteuse country Guylaine Tanguay, et du dépassement de coût de la nouvelle formule de la soirée-bénéfice.

L'ajout du spectacle à la pointe Scott et la soirée-bénéfice ont été des formules gagnantes et devraient être de retour l'année prochaine, a-t-il ajouté.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Olivier Lévesque a été reconduit comme président de la Traversée et tous les membres du conseil d'administration poursuivront leur mandat. Le président a tenu à remercier tous les bénévoles et tous les commanditaires, mais particulièrement le président d'honneur Michel Lorrain, président de Cogeco Média, une entreprise qui a annoncé un investissement financier de 100 000 $ sur trois ans dans la Traversée en plus des services déjà commandités.

LA PLACE DE LA TRAVERSÉE FAIT PEAU NEUVE

Le maire de Roberval a tenu à souligner le partenariat de longue date entre la Traversée et la municipalité. « Un ne va pas sans l'autre », a-t-il dit, en notant l'implication financière de la Ville, qui verse 60 000 $ par an à l'organisation, en plus de participer au financement de l'étude sur l'achalandage.

De plus, Roberval a aussi investi 900 000 $ pour la réfection de la coquille du bâtiment de la place de la Traversée, une somme élevée, explique le maire, car l'isolation du bâtiment a dû être refaite au complet.

Étant donné que les plaques d'aluminium qui recouvriront le bâtiment ne pouvaient être posées en période hivernale, cette étape sera complétée au printemps.

La municipalité a aussi prévu près de 250 000 $ au plan triennal d'immobilisation pour la réfection intérieure du bâtiment.



Olivier Lévesque a été reconduit comme président de la Traversée et tous les membres du conseil d'administration poursuivront leur mandat. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

EN BREF

Transactions chez les Voyageurs

Les Voyageurs de Saguenay ont effectué deux transactions au cours des derniers jours. Ils ont d'abord obtenu le joueur de 19 ans Xavier McNicoll Belzile, des Diamants de Québec, en retour d'un choix de deuxième ronde au prochain repêchage. La formation de baseball junior élite a également mis la main sur Pierre-Olivier Allard, âgé de 18 ans, des Orioles de Montréal. Les Voyageurs ont cédé le joueur de 20 ans Zachary Lavigne. **JONATHAN HUDON**

› TOURNOI ATOME DE CHICOUTIMI



C'était la dernière journée tranquille au Tournoi provincial atome de Chicoutimi, jeudi, avec la tenue de trois matchs à l'aréna Marina-Larouche. Le tout a débuté avec un match nul de 3-3 entre les Élites et les Extrêmes, deux équipes de Saguenay inscrites en classe B. Mathys Viens-Mercier (deux buts, une passe) a participé à tous les buts des Élites, tandis qu'Émil Vachon a marqué deux fois pour les Extrêmes. Toujours dans le B, les Dynamos de Saguenay ont triomphé au compte de 6-1 devant les Monarques 2 de Saint-Ambroise. Justin Gilbert (deux buts, trois passes) et Thierry Vallée (deux buts, deux passes) ont été les plus productifs chez les gagnants. Dans la classe A, Samuel Gilbert a marqué, le gardien de but Jacob Bouchard a réussi son deuxième blanchissage du tournoi et les Dynamos de Saguenay ont battu les Patriotes de Saint-Bruno par la marque de 1-0. L'action se met véritablement en branle vendredi avec la présentation de 23 matchs. Les deux glaces du centre Jean-Claude Tremblay de La Baie seront mises à contribution, en plus de l'aréna du Plateau. **JONATHAN HUDON** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

POUR LE RESTE DE LA SAISON

Goulakos de retour avec les Marquis

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Avec le départ de Jonathan Diaby, les Marquis de Jonquière devaient composer avec un trou important au sein de leur brigade défensive. Ils ont rapidement remédié à la situation en annonçant le retour de Spiro Goulakos pour le reste de la saison ainsi que pour la totalité des séries éliminatoires.

À sa première année à Jonquière, la saison dernière, le Montréalais avait été limité à 12 matchs en raison de son travail qui le tenait à l'extérieur de la province. Selon le directeur général et entraîneur-chef des Marquis, Bob Desjardins, Goulakos devrait être plus disponible cette fois.

Il sera d'ailleurs en uniforme pour les deux matchs de la fin de semaine, dont celui de vendredi, au Palais des sports, contre les Pétroliers de Laval.

« Avec la perte de Jo (Diaby), on avait un poste à combler et l'ajout de Spiro est un gros plus pour notre équipe de hockey, a souligné Bob Desjardins. Quand tu as des joueurs de ce calibre sur ta liste, ça devient un dossier prioritaire. Il nous avait dit en début de saison qu'il ne voulait pas jouer au hockey, mais il y a seulement les fous qui ne changent pas d'idée! Je suis revenu à la charge et il y a eu une ouverture de sa part. On s'est entendus et je suis bien content. Des gars comme Spiro Goulakos, ça ne court pas les rues. »

Le défenseur ratera quelques matchs d'ici la fin de la saison régulière, mais il devrait tout de même être présent la plupart du temps.

Bob Desjardins continue de travailler sur certains dossiers d'ici la date limite des transactions, le 21 janvier.

DU POSITIF

Sur la glace, les Marquis tenteront de récolter une quatrième victoire de suite à la maison, vendredi. Si les résultats ont été plutôt décevants en début de saison, joueurs, entraîneurs et partisans de l'équipe peuvent enfin construire sur certains éléments positifs.

« On voit la lumière au bout du tunnel et elle est de plus en plus claire, a illustré Bob Desjardins. Depuis quelques semaines, on a fait des changements dans notre système de jeu et les joueurs comprennent bien. On a surtout mis l'accent sur le travail dans notre zone, alors qu'on donnait trop de chances de marquer dangereuses dans l'enclave. On travaille beaucoup mieux dans notre zone et l'attaque passe souvent par un bon travail défensif. »

Desjardins a également noté un meilleur engagement de certains joueurs qui étaient plus effacés au cours des dernières semaines.

« Il faut que tout le monde soit sur la même page et c'est ce qu'on commence à voir », a reconnu l'homme de hockey.

Cédrick Desjardins sera le gardien partant des Marquis, vendredi, qui seront privés des joueurs blessés Gabryel Paquin-Boudreau, Sean McMorrow et Alexandre Picard. Dans le dernier cas, sa situation est évaluée sur une base quotidienne.

EN BREF

Selon le site Sport Express, une franchise de la Ligue nord-américaine pourrait bientôt voir le jour à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une rencontre « constructive » a eu lieu entre le commissaire Renaud Lefort et le maire Alain Laplante, jeudi. Un dossier à suivre...

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 8 JANVIER 2020

lotoquebec.com

LOTTO 6/49 : 02 05 19 44 48 49 — compl. 24
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
57492285-01

Québec 49 : 13 15 23 37 40 43 — compl. 20

Extra : 9927270

TOUT OU RIEN : 01 02 04 05 08 09 13 14 17 18 21 23

Quotidienne : 2 45 3 505 4 0431

Lotto Poker : 6 ♣ V ♣ R ♠ A ♡ A ♠

Sprint 6 : 22 27 30 31 47

Banco : 01 07 10 14 18 21 22 25 30 32 40 42 46 48 58 59 63 65 66 68

Turbo x2

Lotto D : 1 1 5 2 6 1 1 6

Triplex : 02 09 26 30 35

Astro : Jour - Mois - Année - Signe
27 SEPTEMBRE 66 CANCER

Lotto MAX : Ce soir, 33 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

0019751



0018418

TOURNOI PEE-WEE DE JONQUIÈRE

Place à la 56e édition

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com



Le président du conseil d'administration du Centre de prévention du suicide 02, Jean Gagné, la présidente du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière, Mireille Gagnon, la mascotte officielle, Hockey Doo, et le directeur du Service de police de Saguenay, Denis Boucher, ont participé à la conférence de presse annonçant la 56e édition de l'événement. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

La grand-messe du hockey pee-wee est de retour pour une 56e édition, du 13 au 19 janvier, avec la tenue du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière. Pas moins de 50 équipes sont attendues au Palais des sports et au Foyer des loisirs pour la durée de l'événement.

La nouvelle présidente, Mireille Gagnon, a tracé les grandes lignes de la prochaine semaine au cours d'une conférence de presse, jeudi matin, à l'hôtel Delta de Jonquière. Fait surprenant : malgré la riche histoire du tournoi, Mme Gagnon est la première femme à occuper la présidence. Elle succède à Hervé Berghella, qui a complété son mandat de deux ans.

Bénévole depuis 16 ans avec ses collègues du corps policier de Saguenay, Mireille Gagnon a gravi les échelons au fil des ans, si bien que son tour était venu.

« Je suis très honorée, même si ça ne va rien changer au déroulement du tournoi, a-t-elle prévenu. L'intérêt est le même et le taux de participation est semblable aux dernières années, mais l'occasion est belle pour marquer la 56e édition et rappeler que, de toute façon, il y a autant de femmes que d'hommes au sein de l'équipe de bénévoles. »

La présidente estime que plus d'un millier de personnes vont graviter autour des deux arénas durant la prochaine semaine, en incluant les joueurs, les entraîneurs, les parents et les bénévoles. En ajoutant les spectateurs, les retombées pour le milieu sont donc considérables.

Présente l'an dernier dans le cadre d'un projet pilote, la classe scolaire n'est pas de retour cette année, particulièrement en raison d'un conflit d'horaire pour cette classe qui ne cesse de grandir.

PRÉSIDENCE D'HONNEUR

La présidence d'honneur du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière a été confiée au Centre de prévention du suicide 02. Le président du conseil d'administration, Jean Gagné, a convenu qu'il pouvait être surprenant de voir un tel organisme chapeauter un événement qui rassemble des jeunes.

« Ça peut sembler bizarre, mais le suicide touche tout le monde et on ne sait jamais quand ça peut arriver, a affirmé M. Gagné. On a l'impression que c'est loin de nous, mais le suicide peut affecter tous les groupes d'âge, même les enfants. En parler, ça sauve des vies. »

PAS DE CHANGEMENT DE NOM

Alors que Hockey Canada a annoncé un changement de nom dans l'appellation des catégories, délaissant le novice, atome, pee-wee et autres, l'organisation du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière ne prévoit pas effectuer un changement de nom.

« On veut conserver notre nom pour une question de tradition et ça occasionnerait beaucoup de frais de faire le changement », a soulevé Mireille Gagnon.

Le tournoi débute lundi, 15 h, au Palais des sports, avec un match qui opposera les Aiglons d'Alma aux Orioles de Jonquière dans la classe A.

Au même moment, les Titans de La Baie et les Jeannois d'Alma croiseront le fer dans la classe B, au Foyer des loisirs.

DOUBLE FINALISTE AVEC LES MOOSEHEADS LA SAISON DERNIÈRE

Une nouvelle chance pour Raphaël Lavoie



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Après être passé bien près de remporter les Coupes du Président et Memorial la saison dernière, Raphaël Lavoie obtient une nouvelle chance de gagner. L'ancien porte-couleurs des Mooseheads de Halifax rejoint les Saguenéens avec la ferme intention de se reprendre.

« C'est vrai qu'on est passés vraiment proche et j'espère gagner cette année. On va travailler pour ça », a laissé tomber le nouveau #50 des Sags, joint au téléphone jeudi soir, alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour un vol reliant Halifax et Moncton.

Les Mooseaheads ont choisi la voie des transactions pour accélérer leur reconstruction et en tant que joueur de 19 ans, Raphaël Lavoie se retrouvait sur le marché. Son transfert vers Chicoutimi a commencé à s'ébruiter dès la mi-décembre, avant d'être confirmé à la fin du Championnat mondial junior, auquel il participait.

« Quand j'ai vu que Benoît-Olivier Groulx se faisait échanger (des Mooseheads aux Wildcats de Moncton), je me doutais que j'allais probablement me faire échanger aussi, mais c'est toujours une surprise quand ça arrive, a mentionné Raphaël Lavoie. Je m'attendais à me retrouver dans une bonne équipe, donc Chicoutimi faisait partie des possibilités. Ç'a été une agréable surprise pour moi. »

Comme le hasard fait drôlement bien les choses, Lavoie retrouvera son ancienne équipe dès vendredi, pour le premier match du voyage dans l'est du pays pour les Saguenéens. Le principal intéressé s'attend à vivre d'étranges émotions.

« Honnêtement, je sais pas trop. Ça va être difficile, a-t-il avoué. J'ai joué toute ma carrière junior à Halifax et mon premier match avec une nouvelle équipe va être contre les Mooseheads. C'est ironique un peu, mais j'ai hâte. »

EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Raphaël Lavoie débarque avec les Saguenéens avec une médaille d'or au cou. Il était d'ailleurs sur la glace lorsqu'Akil Thomas a marqué le but qui a permis au Canada de battre la Russie en grande finale.



Raphaël Lavoie était sur la glace lorsque son coéquipier Akil Thomas a marqué le but de la victoire, en troisième période de la finale du Championnat mondial de hockey junior entre le Canada et la Russie. — ARCHIVES AP

« Je m'en allais au filet et j'espérais avoir un retour, a d'abord décrit Lavoie. La rondelle était tellement proche du filet que je ne pensais pas qu'il allait être capable de compter. Ç'a été assez incroyable. Je lui ai sauté dessus, mais il m'a abandonné un peu parce qu'il voulait faire sa célébration ! »

Lui et Dawson Mercer pourront donc continuer de développer une relation amorcée en République tchèque au Mondial junior. Il renouera aussi avec son ancien coéquipier à Halifax Patrick Kyte, lui aussi acquis par les Saguenéens.

« Dawson et moi sommes devenus proches en jouant avec le Canada et de savoir qu'on va continuer ensemble, c'est l'fun, a-t-il confirmé. C'est bien de savoir qu'il y a des gars que je connais à Chicoutimi et que je vais retrouver des visages familiers. »

MERCER AU REPOS

Yanick Jean sera patient

Yanick Jean va se donner quelques semaines pour que le « Jell-O pogne », autant sur la glace que dans le vestiaire de son équipe. Maintenant que son chapeau de directeur général est rangé, l'entraîneur-chef peut maintenant se concentrer sur l'aspect collectif de sa troupe.

Les Saguenéens ont quitté en direction de Moncton, jeudi matin, où ils ont installé leur quartier général en vue des trois matchs de la fin de semaine à Halifax (vendredi), Charlottetown (samedi) et Acadie-Bathurst (dimanche).

Le nouveau venu Raphaël Lavoie a rejoint ses nouveaux coéquipiers, tandis que Dawson Mercer va profiter d'une fin de semaine de repos supplémentaire. Il intégrera son équipe la semaine prochaine, après avoir participé au Match des meilleurs espoirs de la LCH, jeudi prochain, à Hamilton, en Ontario.

D'ici là, la Terre continue de tourner dans l'entourage des Bleus, qui se préparent à lancer leur deuxième moitié de saison avec un alignement passablement modifié.

« On va se laisser du temps, a prévenu Yanick Jean. C'est ni plus ni moins un deuxième camp d'entraînement. On va se laisser trois à quatre semaines pour mettre les choses en place, un peu comme on l'a fait en début de saison. On ne veut pas prendre de raccourcis simplement pour gagner des matchs. On veut que notre équipe soit la meilleure possible et qu'elle progresse en fonction des séries éliminatoires. »

Loin de leurs partisans, qui ont parfois la patience aussi courte qu'un client en attente de sa commande au service à l'auto chez McDonald's, les Saguenéens auront une certaine latitude pour mettre des choses en place, au cours des trois prochains matchs. Malgré tout, Yanick Jean aurait aimé avoir tous ses soldats avant de passer trois jours dans l'autobus.

« J'aurais aimé qu'il (le voyage) arrive une semaine plus tard, mais il n'y a pas de moment idéal, a-t-il partagé. Une chose est sûre, c'est qu'on va être patients. Tout le monde va être en mode apprentissage et notre chimie ne se créera pas en claquant des doigts. On est toutefois convaincus qu'avec la qualité des individus qu'on a amenés dans notre équipe, ça ne va pas être long avant qu'elle s'installe. » **JONATHAN HUDON**

ALOUETTES
JONES A COMPLÉTÉ SON PERSONNEL D'ENTRAÎNEURS
27

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

LA VENTE DU MILLION

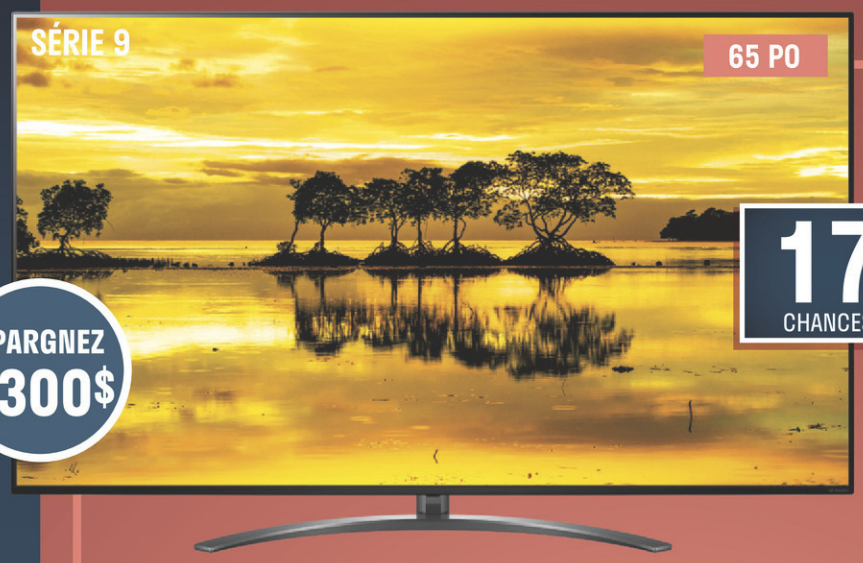
AMEUBLEMENTS TANGUAY

OBTENEZ
UNE CHANCE
AVEC CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE 100$

+

NOUVEAUTÉ!

APRÈS ACHAT
OBTENEZ UNE CHANCE
SUPPLÉMENTAIRE
EN CLIQUANT SUR «ACTIVER MA CHANCE» DANS VOTRE PROFIL CLIENT SUR **TANGUAY.CA**



ÉPARGNEZ 1300$

17 CHANCES

TÉLÉVISEUR AU DEL 4K, NANOCELL
PTR: 717454/MODÈLE: 65SM9000
1723,99
1699,99 + 24,00 ÉCOFRAIS
COURANT: 3 023,99

LG



TÉLÉVISEUR AU DEL 4K, UHD WEBOS 4,5
PTR: 724327/MODÈLE: 70UM6970
1123,99
899,99 + 24,00 ÉCOFRAIS
COURANT: 1323,99

ÉPARGNEZ 200$

11 CHANCES



ÉPARGNEZ 200$

8 CHANCES

SAMSUNG



ÉPARGNEZ 200$

7 CHANCES

TÉLÉVISEUR INTELLIGENT AU DEL 4K
PTR: 703828/MODÈLE: UN65NU6900
823,99
799,99 + 24,00 ÉCOFRAIS
COURANT: 1 023,99

TÉLÉVISEUR INTELLIGENT AU DEL, UHD 4K
PTR: 715245/MODÈLE: UN58RU7100
723,99
699,99 + 24,00 ÉCOFRAIS
COURANT: 923,99

ÉPARGNEZ 300$



BARRE DE SON AVEC CAISSON D'EXTRÊMES GRAVES SANS FIL
PTR: 683837/MODÈLE: BAR5.1
699,99
699,19 + 0,80 ÉCOFRAIS
COURANT: 999,99

6 CHANCES

510 WATTS

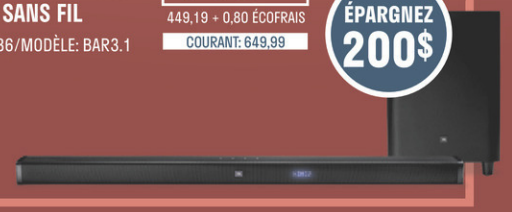
5.1 CANAUX

JBL

4 CHANCES

BARRE DE SON AVEC CAISSON D'EXTRÊMES GRAVES SANS FIL
PTR: 683836/MODÈLE: BAR3.1
449,99
449,19 + 0,80 ÉCOFRAIS
COURANT: 649,99

ÉPARGNEZ 200$



450 WATTS

3.1 CANAUX

POUR CONNAÎTRE LES **8 GAGNANTS-FINALISTES**

SALUT BONJOUR weekend

SURVEILLEZ L'ÉMISSION TOUS LES **SAMEDIS** DÈS LE **18 JANVIER** SUR LES ONDES DE TVA

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC †

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1er janvier et se termine le 1er mars 2020 à 23h59. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 12 janvier 2020. †Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$